# DES PREMIERS PAYSANS AUX PREMIERS MÉTALLURGISTES SUR LA FAÇADE ATLANTIQUE DE LA FRANCE (3500-2000 AV. J.-C.)

# FROM THE FIRST FARMERS TO THE FIRST METALLURGISTS ON THE FRENCH ATLANTIC COAST (3500-2000 CAL. B.C.)

*sous la direction de*
*Luc LAPORTE*

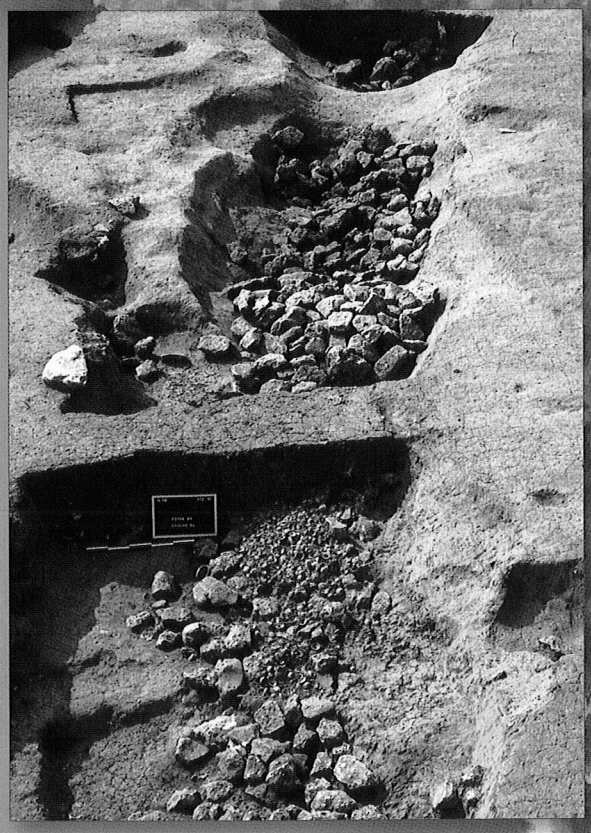

Mémoire XXXIII - 2009

# II. Le mobilier céramique du site artenacien de Ponthezières

Xavier HÉNAFF

## A. LES FORMES

La céramique artenacienne est traditionnellement divisée en deux catégories (grossière et fine) qui sont liées à l'épaisseur des parois, à la qualité de la pâte et au traitement des surfaces. Nous avons remarqué à Ponthezières l'existence de ces deux catégories. Toutefois, des critères "transversaux", tels que la capacité, ne doivent pas être négligés. Par conséquent, il a paru indispensable au cours de notre étude de confronter les données afin de réaliser un "classement croisé" tenant compte de l'ensemble des critères morphologiques.

II nous faut aussi indiquer ici les choix terminologiques que nous avons adoptés (fig. 178). Dans un premier temps, nous avons utilisé un vocabulaire commun à nombre d'auteurs afin de conserver une meilleure cohérence dans la description et dans les termes des différentes comparaisons stylistiques. Dans ce but nous nous référons donc aux travaux de G. Bailloud et C. Burnez (1962), J. Gomez (1980), J. Gomez et L. Laporte (1990), C. Burnez et P. Fouéré (1999).

Néanmoins, certaines formes soulèvent des difficultés quand elles peuvent appartenir à deux classes différentes. Les exemples de "recoupement morphologique" les plus courants sont les assiettes et les plats (que nous avons dû finalement réunir au sein d'un même groupe), les assiettes et les bols (assiette creuse ou bol très ouvert ?), les écuelles (selon la taille ou l'épaisseur des parois), etc., pour ne prendre que les formes les plus souvent évoquées. II nous a également semblé plus judicieux d'utiliser des appellations à acception large (par exemple : vase à rupture de pente, vase à bord rentrant, vase tronconique, écuelle, bouteille, etc.) afin de ne pas multiplier les nouvelles dénominations, bien souvent sujettes à discussion. Enfin, quelques formes sont plus atypiques ou "marginales" dans la mesure où nous ne possédons qu'un seul exemplaire parfaitement identifiable et/ou qui semble inédit au sein des ensembles céramiques artenaciens.

### 1. Méthodologie et présentation du corpus

#### a. *Enregistrement et inventaire*

L'enregistrement du mobilier a été entièrement réalisé lors de la fouille en vue de l'analyse du mode de dépôt, de la fragmentation et de la répartition du mobilier (1987-1991).

La série a fait l'objet de remontages horizontaux, puis verticaux systématiques. Ils ont été effectués dans un premier temps sur la couche 3 et les structures diverses, puis en relation avec la couche 2. Dans un second temps, le remplissage du fossé a été étudié. Enfin, des essais ont été menés entre la couche d'habitat et le fossé. Cette étape, relativement longue, s'est avérée difficile à effectuer en raison de la fragmentation importante du corpus (*cf. infra*).

Au total, 30 173 tessons ont été décomptés. Après remontage, 171 récipients ont été individua-

Fig. 178 : Ponthezières – Répertoire des formes. 1 et 2. assiettes ; 3. assiette ou bol à lobes ; 4. bol hémisphérique ; 5. bol ovoïde ; 6 à 9. écuelles ; 10. coupe ; 11. tasse ; 12. gobelet ; 13. gobelet à profil en S ; 14. godet ; 15. vase à rupture de pente ; 16. bouteille ; 17. jatte profonde ; 18. jatte à fond écrasé ; 19. pichet (?) ; 20. grand vase à rupture de pente ; 21. vase globuleux ; 22. pot ; 23. vase en bombe ; 24. vase à bord rentrant ; 25 et 26. vases tronconiques (DAO : X. Hénaff) / Inventory of forms. 1 and 2. plates; 3. lobe dish or bowl; 4. hemispherical bowl; 5. ovoid bowl; 6 to 9. bowls; 10. open-necked bowl; 11. cup; 12. goblet; 13. goblet with S-shaped body profile; 14. cup; 15. vase with change of inflection; 16. bottle; 17. deep bowl; 18. flat-bottomed bowl; 19. jug; 20. large vase with change of inflection; 21. globular vase; 22. pot; 23. convex-bottomed vase; 24. vase with inturned rim; 25 and 26. truncated vases.

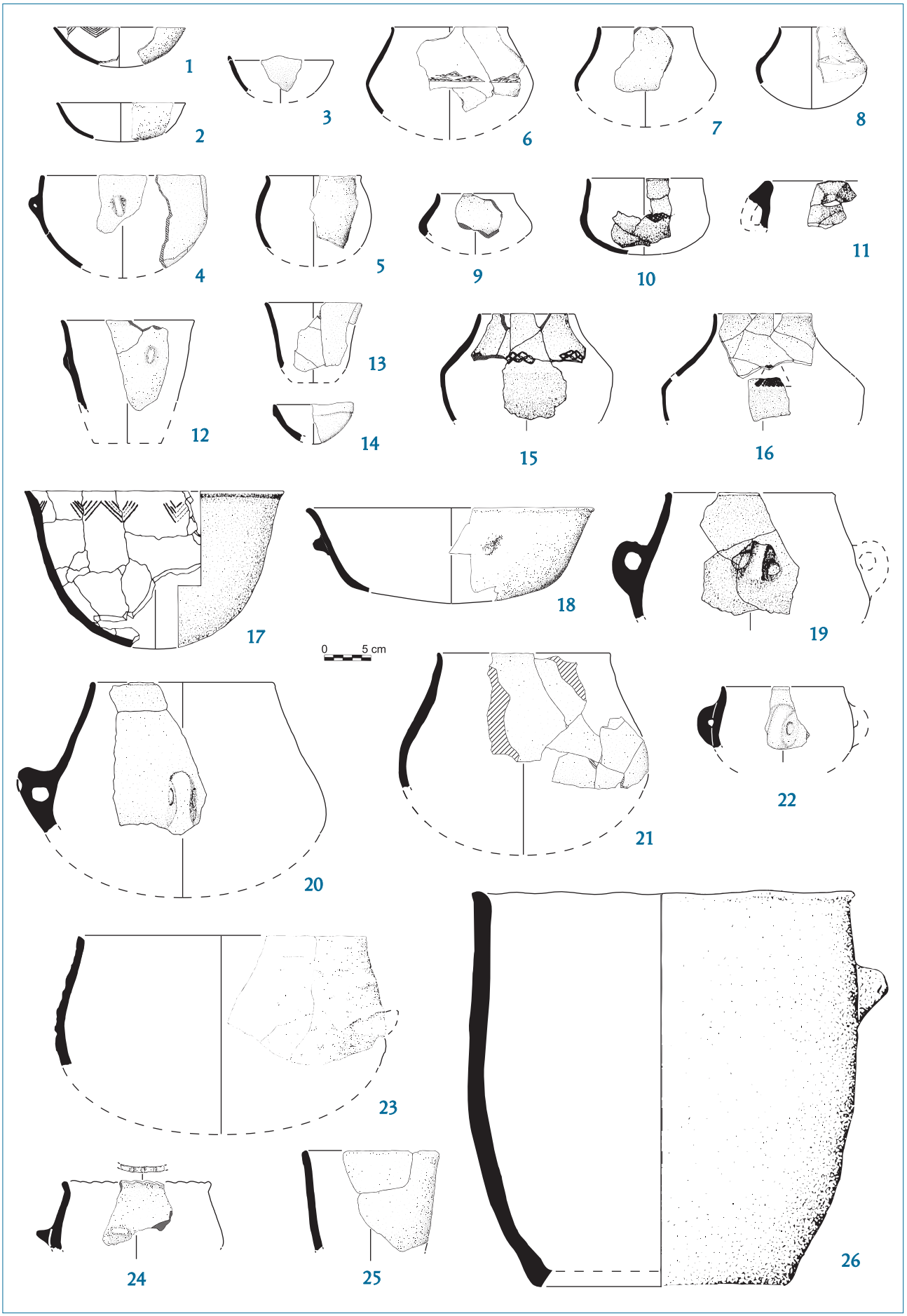
1
2
3
6
7
8
4
5
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
0 5 cm
20
21
22
23
24
25
26

| | Nombre |
|---|---|
| **Couche d'habitat** | |
| Co 2 | 7 |
| Co 3 | 85 |
| Co 16 | 1 |
| **Structures diverses** | |
| St. 18 | 1 |
| St. 31 | 1 |
| St. 34 | 1 |
| St. 37 | 1 |
| St. 40 | 1 |
| St. 44 | 1 |
| St. 50 | 1 |
| St. 54 | 2 |
| St. 60 | 5 |
| St. 68/72 | 2 |
| St. 76 | 1 |
| **Fossé 86** | |
| niv. 1 | 41 |
| niv. 2 | 20 |
| **Total** | **171** |

Fig. 179 : Ponthezières – Distribution des vases individualisés / Distribution of individualized vases.

| Formes | N Actifs | Mini. | Maxi. | Moyenne |
|---|---|---|---|---|
| Vase globuleux | 1 | 4 | 4 | 4,0 |
| Écuelle | 36 | 4 | 6 | 4,7 |
| Coupe | 1 | 5 | 5 | 5,0 |
| Gobelet | 9 | 4 | 7 | 5,3 |
| Assiette / Plat | 17 | 4 | 8 | 6,0 |
| Bol | 22 | 4 | 10 | 6,3 |
| Bouteille | 1 | 7 | 7 | 7,0 |
| Pot | 1 | 7 | 7 | 7,0 |
| Vase à rupture de pente | 2 | 7 | 7 | 7,0 |
| Gd vase à rupture de pente | 5 | 6 | 10 | 7,8 |
| Jatte | 9 | 7 | 11 | 7,8 |
| Pichet (?) | 1 | 8 | 8 | 8,0 |
| Petit pot de fleur | 14 | 7 | 11 | 8,8 |
| Godet | 1 | 9 | 9 | 9,0 |
| Jarre | 1 | 9 | 9 | 9,0 |
| Vase en "bombe" | 2 | 9 | 10 | 9,5 |
| Tasse | 1 | 10 | 10 | 10,0 |
| Vase en tonneau | 3 | 14 | 19 | 16,7 |
| Grand pot de fleur | 3 | 15 | 22 | 17,3 |
| **Total** | **130** | | | |

Fig. 180 : Ponthezières – Décompte de la céramique par éléments caractéristiques / Number of pottery fragments by characteristic elements.

lisés (fig. 179) et enregistrés et plus de 400 éléments de préhension isolés parmi d'autres éléments caractéristiques (fig. 180). Cet échantillon se répartit comme suit : 93 individus répartis dans la couche d'habitat (couches 2, 3 et 16), 17 dans le comblement des petites structures (trous de poteaux, fosses, tranchées de palissade) et 61 vases dans le remplissage du fossé 86.

Les profils reconstitués ont été individualisés ainsi que l'ensemble des céramiques décorées en vue de réaliser une expertise plus détaillée. En dehors de quelques cas particuliers remarquables, les éléments de préhension isolés n'ont pas fait l'objet d'une description systématique et un échantillon représentatif de ces mêmes éléments a été dessiné (*cf.* fig. 214-230).

Les autres éléments individualisés ont fait l'objet d'une description complète portant sur la typologie de la forme et des éléments de préhension ; la typométrie ; la technologie (montage, dégraissant, traitement de surface, cuisson, etc.) ; le décor. Ils ont tous été intégrés à une base de données informatisée et figurés sur les planches reproduites en fin de chapitre.

b. *Méthode d'individualisation*

L'individualisation des récipients s'est basée en premier lieu sur le profil (orientation des bords, présence de rupture de pente, fond rond ou plat, etc.), puis sur les différences de proportion (diamètre à l'ouverture, diamètre du fond, épaisseur des parois) et sur les décors (technique, thème, position). Un classement morphologique des céramiques a ainsi été effectué, en partant des formes les mieux conservées vers les plus fragmentaires, afin d'étoffer au mieux le nombre d'individus par catégorie. Cette méthode permettra de juger de l'homogénéité du corpus et de le comparer à d'autres ensembles connus.

Cependant, ce procédé d'individualisation engendre un certain nombre de difficultés. Dans un premier temps, les nombreux fonds plats ainsi que les cols de vases dits "indéterminés" – qu'ils soient à bord déversé ou rentrant – peuvent poser le problème du nombre

réel d'individus en l'absence de remontage. En effet, chaque élément a été comptabilisé comme un individu, ce qui n'exclut pas, par conséquent, la présence de doublons.

Dans un second temps, le même procédé appliqué aux décors a permis d'identifier plusieurs individus. Mais le décor artenacien étant d'une part, peu développé sur le vase et d'autre part, assez standardisé, il a été rarement possible de rattacher des fragments de décors isolés à un certain nombre de formes que l'on sait souvent décorées.

c. *Représentation proportionnelle*

Pour essayer de rendre au mieux la réalité archéologique, nous pouvons prendre en compte la représentation proportionnelle. Cette méthode n'est toutefois pas aisée face à un corpus très fragmenté et numériquement très important.

En effet, la distribution du nombre de tessons par individu montre l'extrême fragmentation du corpus et les difficultés de remontage (fig. 181). La majorité des vases est représentée par un seul (40 %) et deux à trois tessons (36 %). Les classes supérieures à 10 tessons par individu – qui ne représentent que 9 % de l'effectif – correspondent dans la plupart des cas aux vases écrasés sur place (*cf. infra*). Il est par conséquent possible que les types de récipients les plus facilement identifiables soient sur-représentés dans l'effectif, notamment face au faible nombre de récipients par catégorie (moins de cinq - fig. 182).

Ces considérations étant posées, les résultats sont présentés sous la forme d'un diagramme catégoriel (fig. 183).

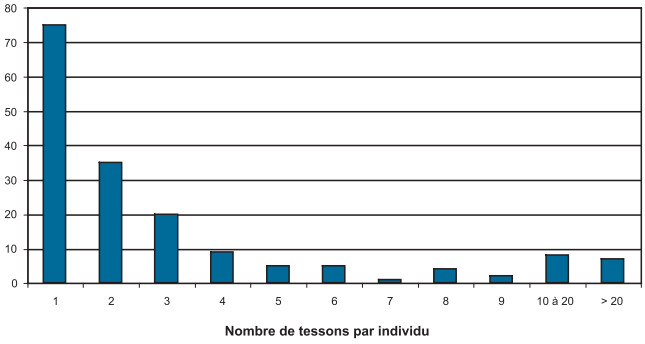


Fig. 181 : Ponthezières – Nombre de tessons par individu (DAO : X. Hénaff) / Number of sherds per individual vessel.

| Formes | Nombre |
|---|---|
| Assiettes et plats | 16 |
| Bols | 20 |
| Bouteilles | 1 |
| Coupes | 1 |
| Écuelles | 39 |
| Gobelets | 9 |
| Godets | 1 |
| Grands vases de stockage | 6 |
| Jarres à cordon | 1 |
| Jattes | 12 |
| Pichets (?) | 3 |
| Pots | 1 |
| Tasses | 1 |
| Vases à rupture de pente | 11 |
| Vases en bombe | 2 |
| Vases globuleux | 2 |
| Vases indéterminés à bord éversé | 1 |
| Vases indéterminés à bord rentrant | 4 |
| Vases indéterminés à fond plat | 28 |
| Vases tronconiques | 12 |
| **Total** | **171** |

Fig. 182 : Ponthezières – Tableau général de la fréquence des formes / General table of frequency of forms.

## 2. Analyse descriptive

a. *Terminologie*

Toutes les formes individualisées ont été réunies dans un tableau descriptif général présenté en fin d'ouvrage (annexe 1, p. 248). Il convient toutefois d'expliciter la définition des termes employés. Les données de l'analyse dimensionnelle sont décrites à l'aide d'un ensemble d'histogrammes montrant la répartition des épaisseurs des parois, de la proportion des poteries et de leur volume.

*Les formes*

La classification des formes – dont la terminologie adoptée est indiquée à la figure 184 – est basée sur une analyse à plusieurs niveaux :

. Le premier divise les vases en deux familles : les vases à profil discontinu (forme à rupture marquée par un point d'inflexion, une rupture de pente ou une carène), les vases à profil continu (forme simple, droite ou à courbe régulière sans point de rupture).

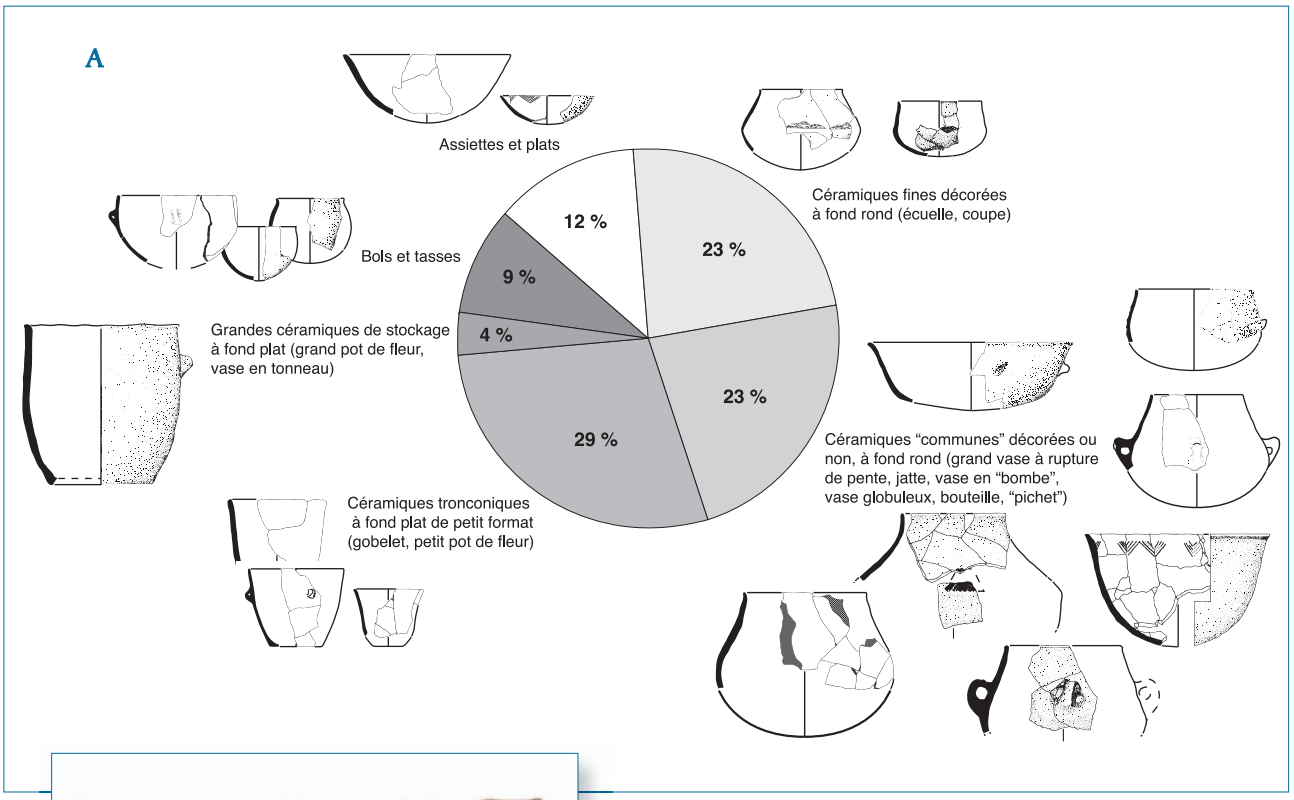


Fig. 183 : Ponthezières – A. Diagramme morpho-fonctionnel (DAO : X. Hénaff) ; B. Exemple de céramique "commune à fond rond" - jatte (Cliché : X. Hénaff) / A. Morpho-functional diagram; B. Example of "common pottery ware with round bottom" - Bowl.

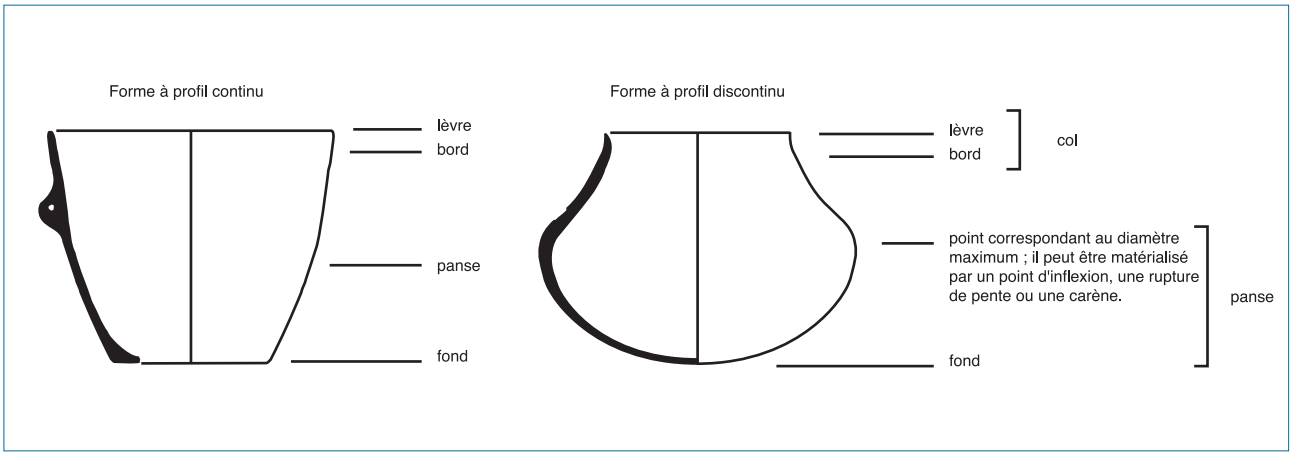


Fig. 184 : Vocabulaire utilisé pour la description des vases (Dessin : X. Hénaff) / Vocabulary used for description of vases.

. Le second niveau, qui est établi à partir du rapport entre le diamètre maximum et la hauteur des vases, permet de distinguer trois types : les formes hautes (hauteur supérieure au diamètre maximum), les formes basses (hauteur inférieure au diamètre maximum) et les formes "moyennes" (hauteur et diamètre maximum identiques). Dans le cadre de cette analyse, il nous a paru judicieux d'accorder plus d'importance aux proportions des récipients qu'à leurs mensurations.

. Le troisième niveau concerne l'évasement des récipients. Le diamètre de l'ouverture divisé par le diamètre maximum permet d'obtenir en théorie trois groupes ; mais en réalité, il n'en existe que deux : les vases fermés (rapport du diamètre de l'ouverture par le diamètre maximum inférieur à 1) et les vases ouverts (rapport du diamètre de l'ouverture par le diamètre maximum supérieur à 1). Autrement dit, toute forme qui présente un diamètre maximum situé à l'embouchure est ouverte.

. Le quatrième niveau ne concerne que la famille des vases à profil discontinu. La forme du col : elle peut être conique (profil droit) ou étroite (profil infléchi). La proportion col/panse se fait sur le rapport de la hauteur du col à celle de la panse. Elle permet d'obtenir deux groupes : panse haute (rapport inférieur à 1) et panse basse (rapport supérieur à 1).

| Famille | Classe | Catégorie | Exemple(s) |
|---|---|---|---|
| A / Moyens de préhension massifs | 1. Bouton | | |
| | 2. Languette | | |
| | 3. Oreille | | |
| | 4. Cordon | | |
| B / Anses vraies | 1. Anse en boudin | 1.1 verticale | |
| | | 1.2 horizontale | |
| | 2. Anse en ruban | 2.1 simple | |
| | | 2.2 ensellée | |
| | 3. Anse nasiforme | | |
| | 4. Anse à méplat | | |
| | 5. Anse atypique | | |

*Les lèvres*

Elles sont d'abord définies en fonction de leur forme (aplatie, effilée, ogivale, ourlée) et dans un second temps, selon l'orientation du bord (droit, déversé, rentrant) (fig. 185). En outre, plusieurs caractères peuvent se combiner pour définir une lèvre qui peut être à la fois aplatie et épaissie.

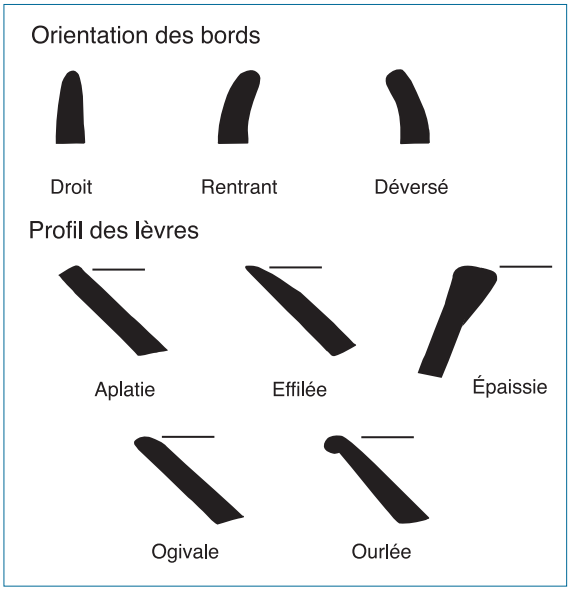


Fig. 185 : Vocabulaire utilisé pour la description des bords et des lèvres (DAO : X. Hénaff) / Vocabulary used for description of rims and lips.

*Les moyens de préhension*

Pour la classification des moyens de préhension, nous avons utilisé la méthode de G. Camps (1990) que nous avons adaptée à notre ensemble. Nous présentons cette typologie sous la forme d'un tableau où sont uniquement illustrés les types présents dans notre corpus (fig. 186).

Comme on peut le remarquer, l'échantillon n'offre pas une très grande variété de moyens de préhension, la catégorie des anses en boudin étant prédominante.

Fig. 186 : Typologie des moyens de préhension (DAO : X. Hénaff) / Typology of gripping modes (handles/lugs).

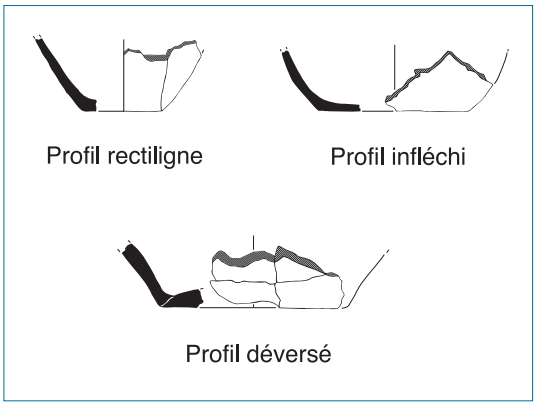


Fig. 187 : Typologie des fonds plats (DAO : X. Hénaff) / Typology of flat-bottomed ware.

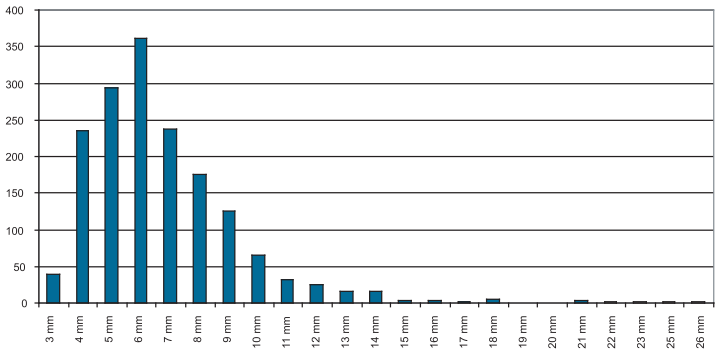


Fig. 188 : Ponthezières – Fréquence des épaisseurs des parois des récipients (DAO : X. Hénaff) / Frequency of thickness of vessel walls.

*Les fonds*

Les fonds ronds et plats sont les deux seuls types qui se côtoient à Ponthezières.

Le calcul du diamètre maximum du fond divisé par la hauteur de celui-ci permet de décliner plusieurs catégories de fonds ronds : le profil hémisphérique (rapport égal à 2), en calotte (rapport compris entre 2 et 2,5) et écrasé (rapport supérieur à 2,5).

Les fonds plats sont de type continu, c'est-à-dire qu'il n'existe aucune rupture dans le profil à la jonction entre la plaque du fond et la paroi. Toutefois, afin de mieux détailler les séries, nous avons décidé de réaliser un classement basé sur les parois. Il tient compte de deux critères principaux : le type de profil (rectiligne, infléchi, déversé) et l'angle d'inclinaison qui ne concerne que les profils rectilignes (subvertical : angle inférieur à 25 grades ; évasé : angle supérieur à 25 grades) (fig. 187).

b. *Typométrie*

*Épaisseur des vases*

Pour les épaisseurs des parois, nous avions effectué un classement dans un précédent article sur Ponthezières (Hénaff 2003) qui ne diffère guère des présentes données complétées.

Dans sa globalité, la céramique est relativement fine. En effet, la grande majorité des tessons mesure moins de 7 mm d'épaisseur (60 %), et décroît rapidement, pour ne représenter que quelques individus dépassant les 15 mm (fig. 188).

Dans le détail, les épaisseurs des parois des différentes catégories de récipients ne sont pas équivalentes (fig. 189). La céramique la plus mince mesure autour de 3-4 mm. Viennent ensuite une céramique "intermédiaire" qui comprend la plupart des formes (7-9 mm) et une céramique assez épaisse mais encore soignée (> 10 mm). Enfin, la céramique dite "grossière" comprend des individus de 15 mm à plus de 25 mm.

| Formes | N Actifs | Mini. | Maxi. | Moyenne |
|---|---|---|---|---|
| Vase globuleux | 1 | 4 | 4 | 4,0 |
| Écuelle | 36 | 4 | 6 | 4,7 |
| Coupe | 1 | 5 | 5 | 5,0 |
| Gobelet | 9 | 4 | 7 | 5,3 |
| Assiette / Plat | 17 | 4 | 8 | 6,0 |
| Bol | 22 | 4 | 10 | 6,3 |
| Bouteille | 1 | 7 | 7 | 7,0 |
| Pot | 1 | 7 | 7 | 7,0 |
| Vase à rupture de pente | 2 | 7 | 7 | 7,0 |
| Gd vase à rupture de pente | 5 | 6 | 10 | 7,8 |
| Jatte | 9 | 7 | 11 | 7,8 |
| Pichet (?) | 1 | 8 | 8 | 8,0 |
| Petit pot de fleur | 14 | 7 | 11 | 8,8 |
| Godet | 1 | 9 | 9 | 9,0 |
| Jarre | 1 | 9 | 9 | 9,0 |
| Vase en "bombe" | 2 | 9 | 10 | 9,5 |
| Tasse | 1 | 10 | 10 | 10,0 |
| Vase en tonneau | 3 | 14 | 19 | 16,7 |
| Grand pot de fleur | 3 | 15 | 22 | 17,3 |
| **Total** | **130** | | | |

Fig. 189 : Ponthezières – Valeurs moyennes des épaisseurs par catégorie de forme / Mean values of thickness by category of form.

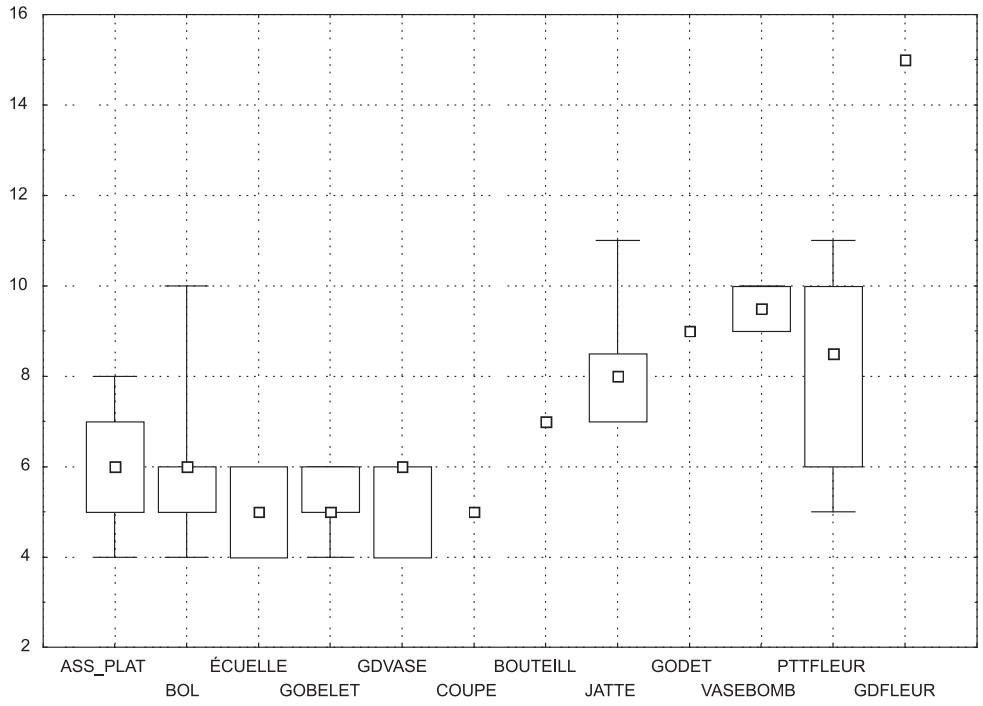


Fig. 190 : Ponthezières – Comparaison des distributions des épaisseurs par catégorie de forme (DAO : X. Hénaff) / Comparison of thickness distribution by shape category.

La comparaison des distributions des épaisseurs des vases (fig. 190) montre la proximité de certaines formes (écuelle, coupe, gobelet, assiette et plat, bol) et une différence nette avec certains autres récipients (jatte, pots de fleur, etc.) malgré un recouvrement. La distribution des cinq premières formes ou groupe de formes est nettement plus centrée (4 à 6 mm), ce qui dénote une certaine norme technique. Les mesures des bols et assiettes/plats sont plus étendues car la distinction entre catégories volumiques et morphologiques n'est pas toujours aisée à réaliser.

Sur le diagramme de la figure 191, une corrélation de type linéaire apparaît. Ce diagramme est important, car il permet de confirmer cette norme technologique de minceur des parois des récipients. Celle-ci, comparée à d'autres sites ou d'autres régions, met en évidence des choix stylistiques.

Sur le diagramme comparant l'épaisseur de la paroi au diamètre à l'ouverture (fig. 191), une corrélation de type linéaire apparaît. Cette constatation vient ainsi confirmer cette norme technique de minceur des parois des récipients.

### *Volume et proportion des vases*

L'analyse de la distribution des volumes par catégorie de forme indique des valeurs plus ou moins étendues selon que l'on décide de créer des sous-catégories. En effet, en nous inspirant d'études récentes s'appuyant en partie sur l'ethnologie, nous avons défini trois voire quatre groupes selon leur classe volumique. Bien que peu d'individus aient permis de réaliser de telles estimations (une centaine), il était intéressant de les mener. Les écuelles peuvent ainsi être divisées en

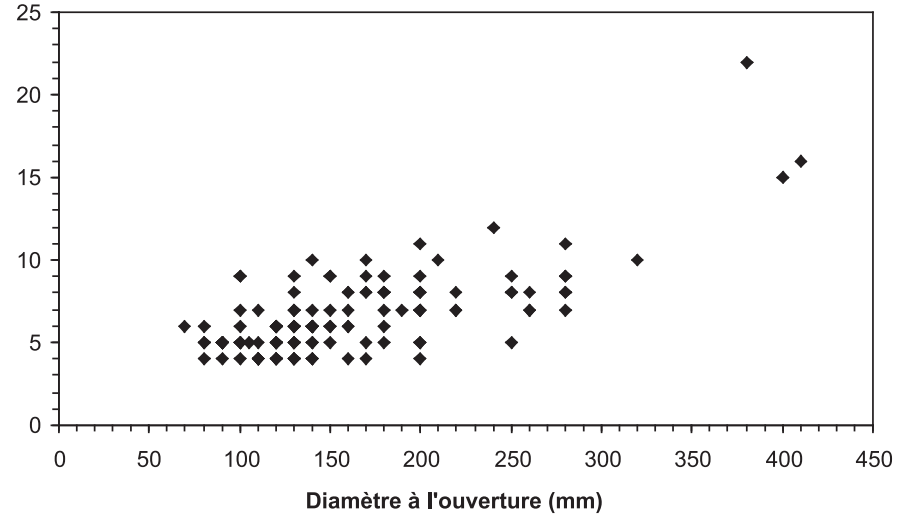


Fig. 191 : Ponthezières – Diagramme de corrélation entre le diamètre à l'embouchure et l'épaisseur du bord des récipients (DAO : X. Hénaff) / Diagram of correlation between mouth diameter and rim thickness of vessels.

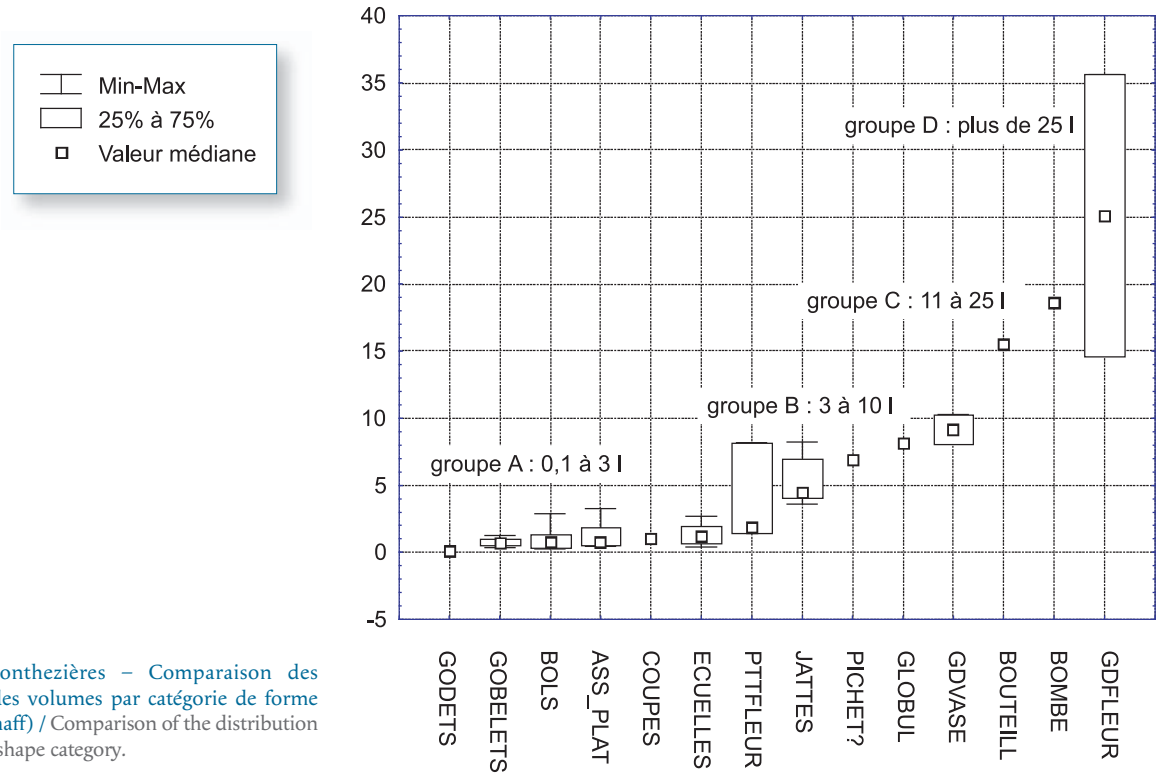


Fig. 192 : Ponthezières – Comparaison des distributions des volumes par catégorie de forme (DAO : X. Hénaff) / Comparison of the distribution of volumes by shape category.

deux classes, les assiettes être distinguées des plats et les vases tronconiques séparés en deux, voire trois ensembles (fig. 192).

Le premier groupe (A) concerne des récipients ayant des capacités variant de 0,1 à 3 l. Il s'agit, dans la plupart des cas, d'individus destinés à boire et à servir (écuelles, bols, assiettes, coupes et gobelets). La fonction "alimentaire" du seul godet présent sur le site (0,1 l de capacité) reste toutefois conjecturale. Le second groupe (B) comprend les récipients de moyenne capacité (3 à 10 l). Peu d'individus représentent cette classe volumique, mais la variété des formes est encore importante. Les "pots de fleurs", qui ont été divisés en deux sous-groupes (petit et grand format), constituent, avec les jattes, la majorité des individus de cette catégorie. Les "grands vases à rupture de pente" sont ainsi dénommés afin de ne pas créer une confusion avec des écuelles. En effet, ces dernières ont une capacité maximum de 3 l alors que les grands vases ont une contenance de 8 à 10 l. Enfin, deux formes plus atypiques (pichet et vase globuleux) qui ne sont représentées que par un exemplaire chacune, se trouvent également incluses dans cette catégorie. Celle-ci pourrait représenter des vases destinés à la préparation et au transport de plus importantes quantités de nourriture. Le troisième groupe (C) inclut des capacités comprises entre 11 et 25 l. Il associe une série limitée de formes qui ne sont représentées que par un ou deux individus : les bouteilles, les vases "en bombe" et les pots de fleur de moyen format. Le dernier groupe (D) concerne les grands vases de stockage ayant une capacité supérieure à 25 l. Ils sont rarement reconstituables, mais le profil tronconique ou en tonneau semble le plus usité. Ces récipients sont probablement destinés à rester sur place.

Sur le diagramme de corrélation entre le diamètre à l'embouchure et la hauteur, une corrélation de type linéaire apparaît également (fig. 193). De manière générale, la proportion des récipients est comprise dans un rapport de 1 à 4,5 et la moyenne se situe à 1,8. La plus grande majorité des vases ne dépasse pas un rapport de 2. Il s'agit en effet de formes fermées ou droites assez équilibrées. Les rapports supérieurs à 2 concernent les vases ouverts : assiettes, plats et jattes.

Sur le diagramme de corrélation entre l'épaisseur de la paroi et le volume (fig. 194), on constate des valeurs relativement proches. Ces données témoignent d'une maîtrise technique du montage de récipients à paroi fine, quel que soit le volume donné. Par ailleurs, le choix porté vers des volumes peu importants et donc facilement transportables aux dépens de grands vases de stockage destinés à rester sur place est à noter.

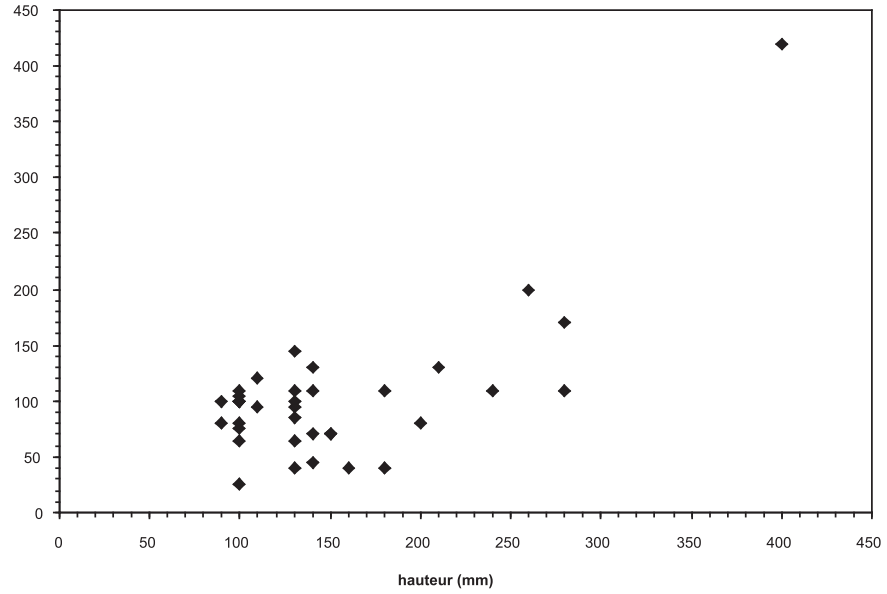


Fig. 193 : Ponthezières – Diagramme de corrélation entre le diamètre à l'embouchure et la hauteur des récipients (DAO : X. Hénaff) / Diagram of correlation between mouth diameter and height of vessels

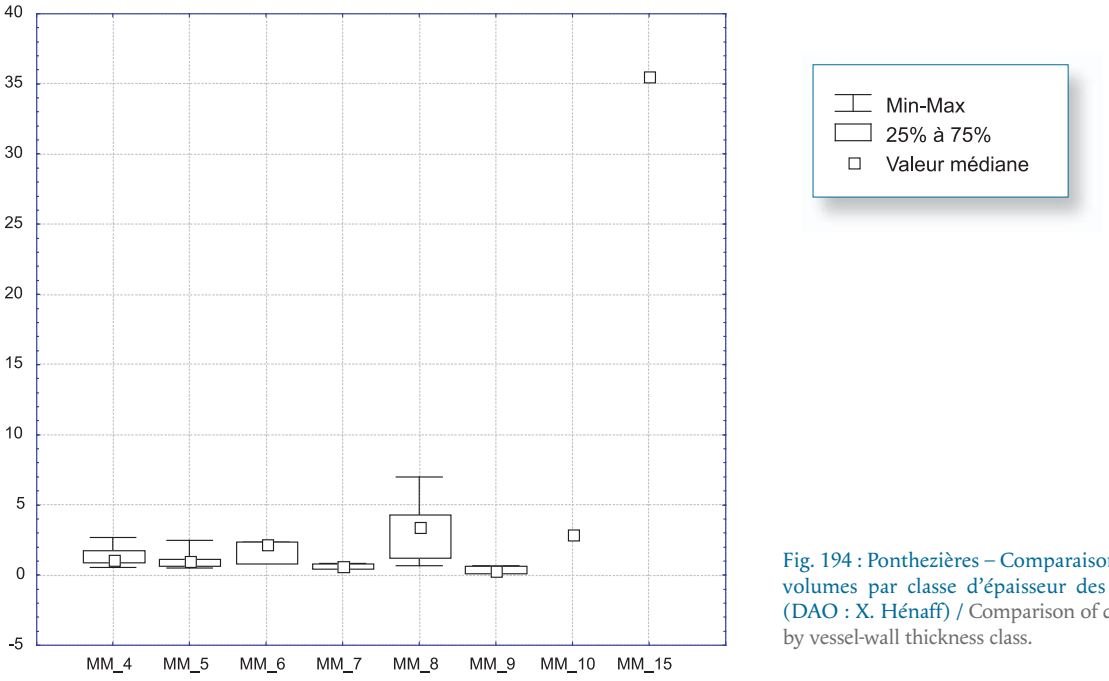


Fig. 194 : Ponthezières – Comparaison des distributions des volumes par classe d'épaisseur des parois des récipients (DAO : X. Hénaff) / Comparison of distribution of volumes by vessel-wall thickness class.

## 3. Description des formes

Le choix des critères qui ont servi à établir un ordre de classement des récipients a été en partie influencé par les inventaires antérieurs basés sur cette dichotomie des formes depuis les premières observations concernant la céramique artenacienne (Bailloud, Burnez 1962 ; Large 1983 ; Roussot-Larroque 1984 ; Laporte 1987 ; Gomez, Laporte 1990, principalement). Cependant, nous avons modifié certaines de ces "préférences" afin de conserver une cohésion pour ce chapitre consacré au matériel céramique. Ainsi, la description des assemblages de l'habitat peu-richardien de La Tremblade (*cf.* Hénaff, Olivet, p. 171) et artenaciens de Ponthezières et de La Perroche (*cf.* Laporte, Hénaff, p. 275), répond aux mêmes critères.

Par conséquent, la séparation en deux groupes morphologiques sera maintenue : les vases à fond rond et les vases à fond plat qui sont ensuite classés par ordre croissant de volume.

Ce choix s'est fait aux dépens d'autres critères, comme les profils notamment (continu ou discontinu, ouvert ou fermé). Pour une lecture analytique complète

des ensembles présentés ci-dessous, rappelons qu'un tableau est consultable en annexe 1, p. 248.

a. *Les formes à fond rond*

*Les godets*

Nous désignons sous le terme de godet un récipient de très faible capacité (0,1 l), au profil conique et à la lèvre épaissie. Modelé dans l'argile, mais aux surfaces bien lissées, il reste unique en contexte artenacien (fig. 225, n° 10).

*Les assiettes et les plats*

Cette catégorie de récipients est assez abondante. La réunion des assiettes et des plats en un seul groupe morphologique est le résultat d'une simplification en réponse au problème posé par leur distinction. En effet, celle-ci est liée au choix du seuil dimensionnel entre les deux classes. Les épaisseurs ne sont pas un critère suffisant – certaines assiettes de petites tailles étant très épaisses – ni l'association entre le type de lèvre et, l'épaisseur ou le diamètre à l'ouverture.

La distribution des diamètres à l'embouchure est comprise depuis la petite assiette de 13 cm (fig. 214, n° 1 ; fig. 215, n° 1, 4) au grand récipient de près de 50 cm (fig. 223, n° 4 ; fig. 225, n° 9). Il est probable que de telles dimensions incitent à classer ces derniers dans la catégorie des plats.

Les assiettes ont un profil en segment de cercle plus ou moins prononcé, tendant parfois vers une certaine conicité (fig. 215, n° 3, 5 ; fig. 225, n° 2 ; fig. 229, n° 3) ; d'autres, au fond plus écrasé, sont en calotte (fig. 215, n° 1). Toutefois, il est à noter que certaines assiettes relativement profondes pourraient être classées parmi les bols (fig. 225, n° 7 ; fig. 229, n° 6).

Les moyens de préhension, uniques sur ce type de récipient, sont rares et présentent peu de variantes. Il s'agit d'anses simples en boudin (fig. 215, n° 9-10 ; fig. 225, n° 9) ou d'oreilles (fig. 214, n° 3). En second lieu, il convient d'ajouter les perforations de suspension (fig. 215, n° 11 ; fig. 225, n° 6) effectuées avant cuisson et les lobes qui semblent plus destinés à l'ornementation de la lèvre (fig. 215, n° 15 ; fig. 225, n° 13).

*Les bols*

Nous attribuons à cette catégorie tous les récipients répondant aux critères suivants. La préférence portée aux profils arrondis et dont la hauteur est de dimension égale ou supérieure à celle de l'embouchure semble la plus appropriée. Le volume est également pris en considération, mais en reconnaissant au récipient un usage individuel. Enfin, la confusion avec certaines assiettes creuses demeure possible.

La majorité des bols présente un profil en 1/2 sphère (fig. 215, n° 18-19 ; fig. 225, n° 11-12, 15 ; fig. 229, n° 7). Les bords "rentrants", qui sont dans ce cas infléchis, correspondent à des profils ovoïdes (fig. 214, n° 6-7 ; fig. 215, n° 12, 14, 20 ; fig. 229, n° 4 ; fig. 230, n° 13, 18). Cependant, nous trouvons également des bols au profil moins commun. Le premier est à paroi légèrement rectiligne, assez profond et dont la lèvre est déversée (fig. 215, n° 13). Il pourrait dans ce cas être également classé dans la catégorie des assiettes creuses. Le second présente un profil segmenté mais à lèvre très déversée qui par sa nature l'associerait également aux écuelles (fig. 215, n° 22).

Les bols n'ont qu'un seul moyen de préhension. En sont dotés la moitié des individus reconnus qui correspondent aux bols à profil hémisphérique. Il s'agit principalement de boutons (fig. 225, n° 12, 14) et d'anses simples en boudin (fig. 230, n° 12, 18), parfois en position horizontale (fig. 230, n° 4). Ces récipients sont plus rarement munis de languette ou d'oreille (fig. 215, n° 18-19 ; fig. 225, n° 15).

*Les pots*

Un pot, dont le profil très arrondi pourrait le rapprocher de la catégorie des bols, possède une anse en boudin très soignée dont le type est inédit (fig. 226, n° 12). Bien que la forme soit incomplète, le fond rond semble être l'option la plus probable. Par ailleurs, il se pourrait que cet individu ait été équipé d'un nombre plus élevé d'anses, à l'image de certains vases attribués à l'Âge du Bronze.

*Les écuelles, les vases "à rupture de pente" et les bouteilles*

Cette catégorie est également le fruit d'une réflexion concernant des récipients au profil, aux moyens de préhension, aux décors et aux caractéristiques techniques somme toute similaires. Il est certain que les catégories proposées ici le sont pour des raisons de commodité descriptive. Elles ne reflètent probablement pas la réalité de la diversité recherchée par les potiers néolithiques.

Les écuelles peuvent être déclinées en plusieurs groupes selon que l'on distingue : un profil écrasé ou équilibré,

un col ou une panse haute ; un profil du fond hémisphérique, en calotte ou écrasé, une rupture de pente marquée, etc. Aucune préférence de type de lèvre par rapport à l'épaisseur de la paroi ou au diamètre à l'ouverture n'est, par ailleurs, remarquable.

Tous les individus dénommés vase ou grand vase à rupture de pente sont en fait regroupés sous un terme générique dont l'écuelle sert de profil de référence. De fait, une plus grande épaisseur des parois liée à leur capacité supérieure et un soin moins important servent à les distinguer de ces dernières (fig. 217, n° 1-5 ; fig. 224, n° 23 ; fig. 225, n° 23 ; fig. 226, n° 13 ; fig. 230, n° 17).

Malgré un soin identique apporté à celui des écuelles, les bouteilles se différencient par un col concave très fermé et par une capacité bien supérieure. Le vase n° 125 est le seul exemple formellement identifiable (fig. 230, n° 6).

À l'instar des assiettes/plats et des bols, cette catégorie ne possède qu'un seul moyen de préhension, même sur des exemplaires de dimension importante. L'anse en boudin est la forme la plus répandue. De toutes dimensions (les plus petites pourraient être qualifiées de bouton perforé – fig. 215, n° 23 ; fig. 230, n° 7), elle peut être simple (fig. 216, n° 4), parfois en position horizontale ; présenter un profil nasiforme (fig. 219, n° 19) ou à méplat (fig. 216, n° 21). Nous rencontrons également des anses en ruban, dont certaines sont ensellées (fig. 225, n° 23). Enfin, certains individus illustrent probablement la fantaisie du potier (fig. 226, n° 8). Une rare languette ou bouton allongé est également présent sur cette forme (fig. 229, n° 9).

*Les coupes*

À l'instar du groupe précédent, les coupes sont des récipients au profil très proche de l'écuelle. La distinction vient d'un col plus droit, d'une rupture de pente par conséquent moins marquée et d'un fond très écrasé (fig. 230, n° 15). Ce type de vase n'est pas sans rappeler des exemples connus en contexte campaniforme, comme nous l'avons déjà souligné (Hénaff 2003).

*Les jattes*

Malgré un profil général qui pourrait les rapprocher de la catégorie des assiettes et plats, cette classe de récipients est nettement différentiable. Aucune préférence de type de lèvre par rapport à l'épaisseur ou au diamètre à l'ouverture n'est remarquable.

Les jattes ont un profil largement ouvert à fond rond écrasé (fig. 217, n° 7 ; fig. 218, n° 1 ; fig. 225, n° 8 ; fig. 229, n° 12) ou en segment de cercle (fig. 217, n° 6, 8 ; fig. 218, n° 2 ; fig. 229, n° 2). Le bord est parfois décoré d'impressions au doigt (fig. 217, n° 7). L'unique moyen de préhension, placé sous le bord, est en général de facture grossière (fig. 218, n° 1 ; fig. 229, n° 12). Il existe également un individu assez profond dont la paroi interne est décorée près du bord, à l'image des assiettes (fig. 229, n° 2).

*Les vases globuleux*

Un vase globuleux à col resserré (fig. 226, n° 11) ne dénoterait pas dans un contexte Néolithique moyen par son analogie avec une bouteille. Cependant, l'épaisseur de la paroi, le mode de cuisson et le traitement de surface le rattachent sans conteste à l'Artenacien.

*Les vases "en bombe"*

Un vase "en bombe" est un récipient aux parois subverticales et au fond rond écrasé. Cette dénomination a été empruntée à une forme issue du Néolithique moyen du Sud-Est de la France. Malgré sa rareté, ce type de vase est connu en contexte artenacien (Gomez 1980). Notre exemplaire était à l'origine muni d'une languette assez importante mais dont seule l'empreinte est conservée (fig. 218, n° 3 ; fig. 223, n° 7).

b. *Les formes à fond plat*

*Les tasses*

Cette catégorie de récipients est assez rare et nous n'en avons dénombré qu'un seul exemplaire à Ponthezières. L'anse en boudin appliquée en prise directe sur la lèvre ainsi que le diamètre restreint sont des indices certains de caractérisation (fig. 216, n° 23).

*Les gobelets*

Quelques individus ont été identifiés avec certitude (fig. 220, n° 15-19 ; fig. 223, n° 2 ; fig. 227, n° 1-3). La majorité présente un bord déversé, les bords droits pouvant être confondus avec des vases tronconiques de petit format. Toutefois, ce sont en général des vases de très bonne facture, de faible épaisseur (4-6 mm) et aux lèvres effilées. Le fond plat est un peu moins large que l'embouchure. De petites tailles, ils ne sont jamais décorés et portent parfois une anse en boudin ou un bouton appliqués à quelques centimètres sous le bord

(fig. 220, n° 16 ; fig. 223, n° 2). L'individu n° 111 au profil en S présente un intérêt chronologique que nous aborderons plus loin (fig. 227, n° 3).

*Les vases tronconiques*

Nous désignons sous le vocable vase tronconique ou "pot de fleur" toute une série de récipients au profil rectiligne, très souvent droit ou légèrement déversé. Par ailleurs, aucune préférence de type de lèvre par rapport à l'épaisseur de la paroi ou au diamètre à l'ouverture n'est remarquable. Malgré un nombre important de fragments de cols, de fonds et de moyens de préhension, les remontages sont rares.

Nous distinguons cette catégorie de la suivante en nous appuyant sur les résultats traités dans le chapitre concernant les volumes et les proportions (*cf. supra Typométrie*, p. 200), il s'agit ici des vases de petit et moyen format.

Comme nous l'avons déjà souligné, les individus les plus petits et les plus fins ne peuvent être confondus avec les gobelets. À part quelques cas (fig. 220, n° 20 ; fig. 221, n° 1), la plupart des individus de cette catégorie présente une finition de moindre qualité. Il existe également une série de vases dont la lèvre est parfois décorée d'impressions au doigt ou à l'ongle (fig. 214, n° 15-16 ; fig. 220, n° 21 ; fig. 222, n° 1-2). Les moyens de préhension ne sont ni nombreux ni très variés. Il s'agit de boutons, d'anses simples, d'oreilles (fig. 214, n° 20 ; fig. 219, n° 22-23) et de languettes (fig. 227, n° 6). Enfin, un unique exemplaire présente la particularité d'être composé d'une pâte au dégraissant coquillier (non représenté).

*Les grands vases dits "de stockage"*

Nous appelons ainsi tous les vases dont la forte contenance inciterait à leur attribuer une utilisation de stockage. Aucune préférence de type de lèvre par rapport à l'épaisseur de la paroi ou au diamètre à l'ouverture n'est remarquable.

Le profil le plus répandu est celui des vases tronconiques ou "pots de fleur". Concordant avec le nombre restreint de tessons appartenant à cette catégorie (7 à 8 % du total), une seule forme est complète (fig. 222, n° 10) parmi quelques individus similaires (fig. 222, n° 9 ; fig. 223, n° 8).

De par leur fonction comparable de stockage présumée, certains individus sont probablement complémentaires des "pots de fleur". Ces vases à provisions ont un profil fermé et surtout une épaisseur des parois et un volume similaires. Les vases en tonneau (fig. 214, n° 28 ; fig. 222, n° 4 ; fig. 224, n° 8-9 ; fig. 227, n° 12) ont une lèvre parfois épaissie (fig. 222, n° 3, 8 ; fig. 223, n° 10).

Malgré la présence de moyens de préhension de grandes dimensions (fig. 219, n° 24 ; fig. 220, n° 1 ; fig. 226, n° 22 ; fig. 229, n° 5), à l'aspect parfois très grossier (fig. 222, n° 5), appartenant très probablement à ce type de récipient, nous n'avons pas pu effectuer de remontages.

Pour conclure sur cette catégorie, il est important de noter la rareté dans l'Artenacien de ces grands récipients par rapport aux périodes précédentes (cycle Matignons/Peu-Richard) dans lesquelles ils sont très fréquents.

*Formes indéterminées à fond plat*

Pour terminer, il existe une multitude de vases indéterminés à fond plat. À défaut d'identification, une typologie a été réalisée (*cf. supra, Enregistrement et inventaire*, p. 194). Pour tenter de les associer à telle ou telle catégorie, nous nous sommes appuyés sur des formes mieux conservées.

Le groupe des individus à profil rectiligne est le plus important. Bien qu'un classement parmi les vases tronconiques soit l'option la plus plausible, l'inclinaison des parois demeure trop accentuée. La finesse des parois, le volume et la qualité de finition des n° 27 (fig. 221, n° 3), 113 et 124 (fig. 227, n° 4-5) incitent à les comparer à la catégorie des gobelets.

Le groupe des vases à profil infléchi est moins répandu. Cette série se situe entre les deux grandes catégories morphologiques que nous avons choisies de créer (fond rond et fond plat). En effet, la paroi infléchie rappelle les fonds ronds des écuelles qui seraient néanmoins munies d'un fond plat. Malheureusement, il n'existe à ce jour aucun individu complet comparable en contexte artenacien (fig. 221, n° 6-8, 10).

Le dernier groupe incite à la réflexion. En effet, il est relativement difficile d'associer un profil à un fragment de paroi très déversé (fig. 221, n° 18-20). À l'instar du groupe précédent, il n'existe aucun type comparable.

c. *Les formes incomplètes*

En l'absence de références, certaines formes, de tailles diverses, semblent étrangères au répertoire artenacien tel que nous le connaissons aujourd'hui. En outre, leur profil étant incomplet, il n'a pas été possible de les classer en fonction du type de fond.

Il s'agit notamment de deux vases à bord droit et lèvre ourlée ou aplatie, munis d'une anse très près du bord. II faut souligner ici que l'une d'elles est munie d'un méplat, élément peu courant mais important pour la chronologie (fig. 219, n° 18 ; fig. 230, n° 5). Bien qu'elle soit irrégulière, la surface est lissée. La pâte de couleur noire est homogène. Il est possible qu'ils aient possédé à l'origine plusieurs anses.

Un vase à col rentrant et lèvre ourlée, muni d'une anse à ensellement pourrait être comparé à un pichet (fig. 230, n° 16). Cette forme, qui ne dénoterait pas dans un contexte de l'Âge du Bronze ancien (Gomez 1995), posséderait à l'origine plusieurs anses.

Un vase, au profil proche des récipients à rupture de pente, se détache nettement des formes courantes. Ce vase est muni, juste au-dessus du diamètre maximum, d'une forte languette de préhension au profil régulier dont l'application a déformé la paroi. Le décor consiste en une série d'impressions digitées (avec parfois l'empreinte de l'ongle) qui ont déformé la lèvre de façon régulière (fig. 218, n° 8). Un autre fragment de bord à la lèvre digitée pourrait appartenir à un individu similaire (fig. 218, n° 9). On ne connaît actuellement aucun individu comparable en contexte artenacien.

Un vase au col droit et paroi fine pourrait avoir sa place parmi les gobelets (fig. 224, n° 13). Cependant, cet individu est classé dans cette catégorie, car l'attribution d'un fond plat n'est qu'hypothèse. En outre, il est muni, en prise directe sur la lèvre, d'une anse au profil unique en contexte artenacien. Celle-ci, proéminente, est très étroite et à méplat dont l'application a légèrement déformé la paroi.

Un unique fragment est le représentant du seul exemplaire de ce qui a été reconnu comme une jarre à cordon (fig. 221, n° 2). Le décor, qui a permis cette identification, est constitué d'un cordon appliqué situé vraisemblablement au milieu du col. Ce type de forme est essentiellement connu en contexte campaniforme.

En second lieu, nous avons une série de vases à bord rentrant dont il est difficile de donner plus de renseignements.

On serait tenté de classer les vases n° 90 (fig. 218, n° 7), 100 (fig. 224, n° 7) et 117 (fig. 226, n° 13) dans la catégorie des vases globuleux ; mais leurs cols concaves sont très marqués.

Présentant des bords infléchis, les vases n° 11, 60 et 85 (fig. 218, n° 4-6) seraient à rapprocher des vases en tonneau. Cependant, leurs faibles dimensions inciteraient à les intégrer à une classe volumique inférieure à celle des grands vases de stockage. Par ailleurs, l'individu n° 11 est le seul de cette catégorie auquel on a pu associer des moyens de préhension. Il s'agit de deux languettes diamétralement opposées.

Le vase n° 106 pourrait être classé dans la catégorie des céramiques à fond plat de moyen format (fig. 223, n° 9).

## 4. Les objets en céramique

Quelle que soit la phase du Néolithique considérée, ces artefacts apparaissent en général avec parcimonie et le site de Ponthezières n'échappe pas à la règle.

### *Les cuillers et les louches*

La fouille n'a livré que deux individus incomplets. En raison de leurs petites dimensions, ce sont vraisemblablement des fragments de manches de cuillers dont le second a toutefois conservé une partie du cuilleron (fig. 228, n° 1-2). Ces éléments, façonnés dans une pâte à dégraissant très fin, sont de couleur grise uniforme.

### *Les fusaïoles*

Tout aussi rares sont les fusaïoles puisque seulement deux individus ont été recueillis. Le premier (fig. 228, n° 4) est réalisé à l'aide d'une boule d'argile grossièrement circulaire et à profil plus ou moins annulaire. La perforation centrée, a été effectuée à l'aide d'un objet cylindrique. Le second (fig. 228, n° 5) est issu d'un tesson. La circonférence n'est pas régularisée et la perforation est biconique, c'est-à-dire qu'elle a été produite en partant des deux surfaces. Aucune des deux fusaïoles ne présente de traces d'usure.

### *Les bouchons*

Cette catégorie d'artefact est, à notre connaissance, unique en son genre sur la région quel que soit le matériau – bois ou argile cuite. L'individu de Ponthezières (fig. 228, n° 3) est pratiquement complet. De forme grossièrement ovale, il est réalisé à l'aide d'une argile modelée sans dégraissant et à faible cuisson. Il est constitué de deux parties emboîtées : d'une part la "galette" qui sert à obturer l'ouverture et d'autre part une boule légèrement aplatie qui forme la "préhension". Le profil de la "galette" présente par ailleurs un léger débord au sommet afin de maintenir l'objet en position. L'absence de trace ou de résidu particulier ne permet de préciser si le bouchon était scellé.

## B. LES TECHNIQUES

### 1. La préparation de la pâte et les inclusions

Les observations effectuées sur la totalité du corpus sont des observations visuelles macroscopiques. Celles-ci ont révélé de fortes similitudes avec les céramiques du site très comparable de La Perroche sur l'île Oléron, dont les analyses détaillées ont été effectuées par M. Guiavarc'h et G. Querré (*cf.* p. 329) : les observations indiquent que les argiles proviennent essentiellement d'un contexte maritime ou de marais, comme celui présent à proximité du site. Malheureusement, ces argiles se retrouvent sur tout le littoral méridional de l'île ce qui empêche d'avoir la certitude de leur provenance strictement locale. Une analyse minéralogique et pétrographique n'a donc pas été jugée utile. Pour cette raison, nous utiliserons le terme d'inclusion et non de dégraissant qui suppose un ajout volontaire à la pâte.

La densité d'inclusions est décrite selon l'abaque de Mathew, Woods et Oliver (*in* Orton *et al.* 1993) : fréquence rare (moins de 5 % du volume sur tranche), fréquence moyenne (10 à 20 % d'inclusions) et fréquence abondante (plus de 20 % d'inclusions).

La grande majorité des céramiques est constituée de pâtes à inclusions de fréquence moyenne (autour de 80 % de l'effectif), voire près de 100 % pour les céramiques "communes" et les vases tronconiques. Quant à ces derniers, une partie de l'effectif contient plus de 20 % d'inclusions.

Souvent présentes simultanément, les inclusions se résument à trois types principaux : le quartz sous la forme à la fois de grains arrondis roses et de grains anguleux transparents, le manganèse et l'argilite (qu'il ne faut pas confondre avec la chamotte). Quelques inclusions sont plus rares. Il s'agit de fragments de chamotte, de fragments de tiges végétales et de coquillages. Ces derniers sont présents en forte densité sur un seul récipient de forme tronconique (non illustré), où ils constituent, avec quelques grains de quartz, la seule inclusion. Le type de pâte et la forme rappellent ces récipients dits "à sel" que l'on connaît dans le cycle Matignons/Peu-Richard. La chamotte et les coquillages sont très certainement des dégraissants, tandis que le quartz, le manganèse et l'argilite sont présents naturellement dans l'argile.

Mise à part la catégorie des grands vases de stockage, la taille des inclusions est homogène et calibrée. Les inclusions sont généralement assez fines : la classe de taille 0,5-2 mm est présente dans toutes les catégories de vases. En raison de la qualité d'exécution des parois, la catégorie des assiettes est celle possédant la plus forte proportion d'inclusions fines. En revanche, on note une absence de la classe 0,5-1 mm pour les céramiques "communes" et pour les vases tronconiques. Ces derniers présentent des pâtes en forte proportion de la classe 0,5-3 mm, en rapport avec leur épaisseur plus importante. Par ailleurs, plusieurs de ces récipients montrent des inclusions dépassant les 4-5 mm.

### 2. Le façonnage

#### a. *Les parois*

Des différences technologiques telles que la régularité de la paroi ont amené à une distinction simple entre catégories. Hormis quelques cas, les céramiques les plus grossières (vases tronconiques et en tonneau) sont majoritairement à parois irrégulières, tandis que les deux tiers des céramiques "communes" et la totalité des vases plus fins et décorés (assiettes, gobelets, écuelles) possèdent des parois régulières.

Les lèvres sont généralement irrégulières pour les céramiques grossières et "communes" tandis que le soin apporté à cette finition est plus important pour la céramique fine. Un rabat à l'extérieur ou à l'intérieur du bord est parfois encore visible.

*Les colombins*

On remarque l'utilisation de colombins dans toutes les catégories de vases avec toutefois une forte prédominance parmi les bols, voire une exclusivité pour les céramiques "communes" et vases grossiers.

Dans la plupart des cas, les colombins sont des boudins accolés. Quelques joints de colombins sont encore visibles : ils sont généralement en biseau, car les jonctions sont réalisées par écrasement de part et d'autre de la paroi. Enfin, les deux surfaces sont lissées avec plus ou moins de soin. Les traces laissées lors de cette opération montrent des mouvements qui sont fonction de la forme du support (col, fond rond, moyen de préhension, etc.). La taille des colombins identifiable est comprise entre 1 et 2 à 3 cm selon l'importance du récipient.

*Les plaques*

Si les colombins sont utilisés pour la fabrication de nombreux vases, le montage à la plaque est le plus pratiqué pour la catégorie des écuelles (plus de 70 %) et dominant pour les gobelets et les assiettes (55 à

60 %). Toutefois, selon l'épaisseur des individus (les écuelles épaisses ou les gobelets et assiettes les plus fins notamment), il est parfois difficile de distinguer s'il s'agit d'un ruban large, d'un fin colombin ou de vraies plaques.

Les ruptures de pente et les carènes des écuelles sont généralement arrondies à l'intérieur et seulement marquées à l'extérieur. Dans la plupart des cas, ces vases montrent à l'intérieur les traces d'une jonction mal cachée, réalisée avec un lissoir ou au doigt. Parfois, on peut distinguer l'ajout d'un ruban de pâte afin de renforcer la paroi. Mais beaucoup d'individus présentent une cassure nette à ce niveau démontrant un montage en deux parties probablement moulées.

*Le travail dans la masse*

Cette technique, qui est relativement peu répandue dans le cycle Matignons/Peu-Richard, ne l'est guère plus dans le contexte artenacien. Le principe consiste en l'étirement d'une boule de pâte permettant la réalisation des parois du vase qui présentent un aspect feuilleté sur la tranche.

Un premier exemple est un bol au profil grossièrement hémisphérique à paroi très épaisse et lèvre irrégulière (fig. 230, n° 11). Il est muni de deux boutons opposés situés sous la lèvre et réalisés par pincement de la pâte.

Nous avons également un individu appartenant à une catégorie de vases qui se retrouve pratiquement sur tous les sites de la Saintonge du Néolithique récent/final. Le dégraissant est constitué de coquilles pilées associées à des grains de quartz et à des restes végétaux. La paroi est irrégulière, à la surface vacuolaire et le bord montre des écrasements de façonnage. Le profil du vase n'est malheureusement pas reconstituable. Il semble que la cuisson ait été réduite au minimum.

Parfois, cette technique semble la plus rapide afin de réaliser de très petits récipients tels que le vase n° 118 (fig. 225, n° 10).

b. *Les moyens de préhension et les fonds plats*

On peut remarquer, à travers l'observation de détail, la chaîne opératoire de mise en place du moyen de préhension. Quel que soit le type (anse, oreille, languette, bouton), l'application sur la paroi semble la plus fréquente.

Cette méthode est souvent pratiquée avec plus ou moins de soin selon l'épaisseur et la qualité du vase. En effet, aucune céramique fine et/ou décorée ne présente de déformation de la paroi, contrairement aux nombreux exemples visibles sur les bols (fig. 214, n° 7 ; fig. 225, n° 12), les céramiques "communes" (fig. 217, n° 2 ; fig. 227, n° 6 ; fig. 230, n° 9) et les vases grossiers (fig. 226, n° 20-22). Dans le même temps, les anses sont maintenues par un bâtonnet qui permet de réaliser la lumière (quelques individus ont conservé les empreintes : fig. 224, n° 12 ; fig. 230, n° 16). Une dernière observation est à noter en ce qui concerne les anses. Celles-ci présentent une forte tendance à l'implantation de biais. À notre connaissance, aucune réponse n'a été apportée à cette singularité que l'on retrouve sur tous les sites artenaciens.

Après l'application, l'anse simple est finalisée par un modelage (obtention du profil désiré), puis un lissage de la surface afin de cacher les traces de jonction. Les oreilles et les languettes sont en général modelées après pose, mais nombreuses sont celles qui demeurent à un état partiel de finition (aspect bosselé, empreintes de doigts ou d'outils ...). Ceci semble lié au type de support qui ne bénéficiait vraisemblablement pas d'un investissement aussi long que les céramiques fines et/ou décorées.

Les fonds plats présentent deux techniques de montage qui semblent liées à l'épaisseur des parois et aux dimensions du récipient. Les fonds à paroi épaisse et de grand format sont réalisés en deux temps : un premier colombin destiné au départ de la paroi est collé sur une plaque de fond modelée indépendamment. Parfois, celle-ci reçoit l'adjonction, du coté interne, d'un boudin ou d'un ruban qui sert à renforcer la liaison (fig. 221, n° 20). En outre, on peut remarquer que cette méthode n'est pas toujours appliquée avec soin, car nombreux sont les exemples de fonds désolidarisés. La plupart des fonds à paroi fine sont réalisés en une seule plaque étirée qui sert à créer à la fois le fond et le départ de la paroi (fig. 220, n° 17 ; fig. 221, n° 4). Il est possible toutefois que nous ayons regroupé dans cette technique des vases dont le montage a été réalisé à l'aide de rubans. En effet, la finesse des parois n'autorise pas toujours une observation systématique fiable des tranches (*cf. supra*).

c. *Les traitements de surface*

Les états de surface ont été décrits à l'aide de variables qui ont parfois été difficiles à utiliser selon

l'état de conservation des individus. Certaines variables comme le relief, la brillance et la visibilité des inclusions sont donc délicates à utiliser quand les tessons montrent des traces évidentes de dégradation. Toutefois, l'observation de la régularité permet de déterminer des catégories qualitatives.

Ce sont les surfaces lisses qui sont majoritaires au sein du corpus, à l'exception des vases tronconiques de grand format et de quelques autres formes (fig. 214, n° 28 ; fig. 217, n° 7 ; fig. 218, n° 10 ; fig. 220, n° 21 ; fig. 222, n° 1, etc.). Dans ce cas, il pourrait s'agir d'une irrégularité volontaire soit, parce que l'investissement technique n'est pas jugé nécessaire (les vases tronconiques, dits de stockage) soit, parce qu'il s'agit d'un aspect volontairement recherché dans le cadre d'une technique décorative (voir le probable décor de pastillage sur le vase n° 38 par exemple : fig. 218, n° 3). Les céramiques les plus fines et décorées (écuelles, assiettes, gobelets) possèdent un relief externe pratiquement toujours lisse.

L'état de conservation assez moyen des surfaces, laisse des parois majoritairement mates, malgré leur aspect lisse. Toutefois, les rares exemples très bien conservés d'assiettes notamment, nous permettent d'affirmer que la plupart des individus devaient présenter une surface luisante (fig. 215, n° 4, 9 ; fig. 225, n° 4).

Pour les mêmes raisons, les inclusions étaient à l'origine plutôt non visibles dans le cas de la céramique fine et décorée, à parité entre visible et non visible pour la céramique "commune" (jattes, vases en bombe, grands vases à rupture de pente, etc.) et très majoritairement visibles sur les surfaces des vases tronconiques.

Les traces visibles sont nombreuses sur les vases. Elles se répartissent en deux catégories principales qui sont liées aux actions de montage de parois, de modelage des moyens de préhension notamment (aspect ondulé, bosselé, etc.) et de lissage (cannelures, facettes, stries, empreintes de végétaux). Tandis que les céramiques fines présentent essentiellement des traces qui résultent du lissage et du polissage des parois (facettes ou cannelures), les vases plus grossiers présentent en plus de nombreuses traces de montage (les colombins sont visibles, les lèvres irrégulières) et de modelage (les moyens de préhension sont grossiers, les fonds rarement lissés).

Sur les céramiques plus grossières (jattes, vases tronconiques), des craquelures sont présentes. Celles observées sont en étoile, causées par des inclusions saillantes en surface et un assèchement trop rapide de l'argile avant la cuisson. Les stigmates de desquamation ne concernent, en revanche, pratiquement que les céramiques fines (écuelles). Cette desquamation résulte du polissage prononcé sur ces vases, provoquant l'apparition d'une fine pellicule argileuse très fluide en surface par ressuage.

### 3. Couleurs et atmosphères de cuisson

Les couleurs sont rarement très contrastées et se déclinent la plupart du temps dans la gamme du beige, du brun ou du noir. Quelques récipients sont néanmoins rouges ou roses. Ce dernier cas est toutefois le plus souvent représentatif de vases recuits ou brûlés.

Les couleurs sont majoritairement homogènes à la surface interne et externe des assiettes, bols, écuelles et gobelets. Les variations de couleur sont assez fréquentes et semblent dans la plupart des cas illustrer la technique de cuisson employée. En outre, cette hétérogénéité des couleurs se remarque plus souvent à l'extérieur qu'à l'intérieur des vases. Par ailleurs, les "coups de feu" témoignant d'une utilisation des vases pour la cuisson des aliments ont rarement été observés.

Les tranches présentent de multiples variations de teintes de l'intérieur vers l'extérieur. Nous avons utilisé et adapté à notre corpus le système de classement développé par C. Hénocq (fig. 195).

Toutes les catégories de céramique possèdent des tranches de couleur sombre, ce qui correspond à une cuisson réductrice. Celle-ci peut être par la suite totalement réductrice (type Ia), à oxydation partielle (Ib 1 et Ib2) ou terminale (Ib3).

L'oxydation terminale est la plus fréquente et concerne la majorité des vases appartenant aux catégories des assiettes, des céramiques "communes" et des vases tronconiques tandis que l'oxydation partielle concerne les autres catégories.

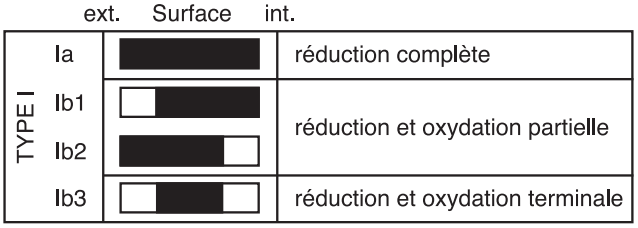


Fig. 195 : Ponthezières – Classification des types d'atmosphères de cuisson (d'après Hénocq 1985, modifié) / Classification of the types of firing atmospheres.

La réduction complète est peu représentée (20 % au maximum d'une catégorie) et concerne la céramique fine. En outre, il est important de noter que cette technique nécessite une préparation plus élaborée du mode de cuisson au sein d'un four notamment.

## C. LES DÉCORS

Sur les 30 173 tessons recensés, 390 ont servi de base à l'analyse des décors, soit 1,3 % du nombre total de fragments (fig. 180, p. 196). Bien qu'étant moins importante que les cinq mille tessons issus des fouilles de Diconche, la proportion des pièces décorées est identique. Il faut également préciser que le matériel, trouvé en contexte d'habitat, se présente en grande quantité. Cela est d'autant plus significatif que d'autres sites du même type ont livré beaucoup moins de céramique décorée que les fouilles en milieu funéraire.

Les décors ont été décrits et classés par nombre d'auteurs (Bailloud, Burnez 1962 ; Large 1983 ; Roussot-Larroque 1984 ; Laporte 1987 ; Gomez, Laporte 1990, principalement). Ces décors ont également fait l'objet d'une analyse plus détaillée par C. Burnez que nous suivons volontiers (Burnez, Fouéré 1999, p. 75) (fig. 196).

### 1. L'organisation et la disposition des décors

Bien que le matériel soit relativement fragmenté, le site de Ponthezières a livré maints éléments qui se conforment à l'organisation classique du corpus artenacien. La disposition des décors est fonction de la forme du support.

| Type de décor | Technique | Description |
|---|---|---|
| B | impression<br>déformation de la pâte<br>ajout de pâte | lèvre digitée ou décorée à l'ongle<br>bosse et bossette<br>carène sinueuse<br>cordon |
| 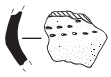 C | incision<br>poinçonné-tiré<br>impressions séparées | lignes horizontales |
| D | poinçonné-tiré | arceaux emboîtés |
| E | incision | zigzags |
| 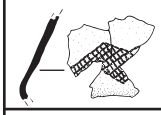 F | poinçonné-tiré | formes géométriques simples et complexes à base du triangle et du losange |
| 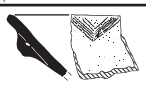 G | poinçonné-tiré | chevrons sur assiette à décor interne |
| 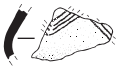 H | poinçonné-tiré | chevrons sur écuelle |
| I | poinçonné-tiré | croisillons |
| L | poinçonné-tiré | cercles concentriques |
| N | poinçonné-tiré | décors complexes d'assiettes |
| | incision<br>impression | grands triangles à champ poinçonné |

Fig. 196 : Classification des décors de Ponthezières et La Perroche (DAO : X. Hénaff) / Classification of decorations from Ponthezières and La Perroche.

En général, l'implantation classique et la plus fréquente du décor est juste au-dessus du diamètre maximum ou de la carène du vase. Toutefois, quelques décors peuvent également être situés entre la lèvre et le diamètre maximum (*cf. infra*).

Les formes très ouvertes, telles que les assiettes, les plats et parfois les jattes, sont décorées à proximité de la lèvre et à l'intérieur. Par ailleurs, quelques exemples montrent un développement en direction du fond (*cf. infra*).

Les thèmes sont dits simples lorsqu'une seule figure est utilisée sur le vase. Ces motifs peuvent être disposés en registres isolés ou bien en registres jointifs. Les formes géométriques sont très souvent isolées et se développent le long de la ligne de base que représente le diamètre maximum ou la carène du vase, ou bien le bord des assiettes (fig. 197, colonne 1).

Les thèmes sont dits associés lorsque différents motifs sont utilisés sur le même récipient. Les exemples de Ponthezières sont rares et il est utile de le souligner. En effet, les seules associations de décors sont situées sur les assiettes (type N) dont nous n'avons retrouvé que 2 individus (*cf. infra*).

Dans un second temps, nous devons souligner la présence d'individus montrant une multiplication des motifs. Ce phénomène est similaire à celui mis en évidence sur les sites de Diconche à Saintes (Charente-Maritime ; Burnez, Fouéré 1999), du Gros-Bost à Saint-Méard-de-Drône (Dordogne ; Burnez *et al.* 1991) et du Camp à Challignac (Charente ; Burnez *et al.* 1995). Nous trouvons ainsi des triangles et losanges accolés, ainsi que des chevrons multiples emboîtés disposés par paire (fig. 197, colonne 2), puis en une série horizontale qui consiste en la répétition d'un même motif (fig. 197, colonne 3). Enfin, quelques vases présentent une décoration plus exubérante et qui s'éloigne de la régularité des formes géométriques originelles (Laporte *et al.* 1998a, p. 229) (fig. 219, n° 14-16 ; fig. 223, n° 14 ; fig. 224, n° 23 ; fig. 230, n° 1, 11).

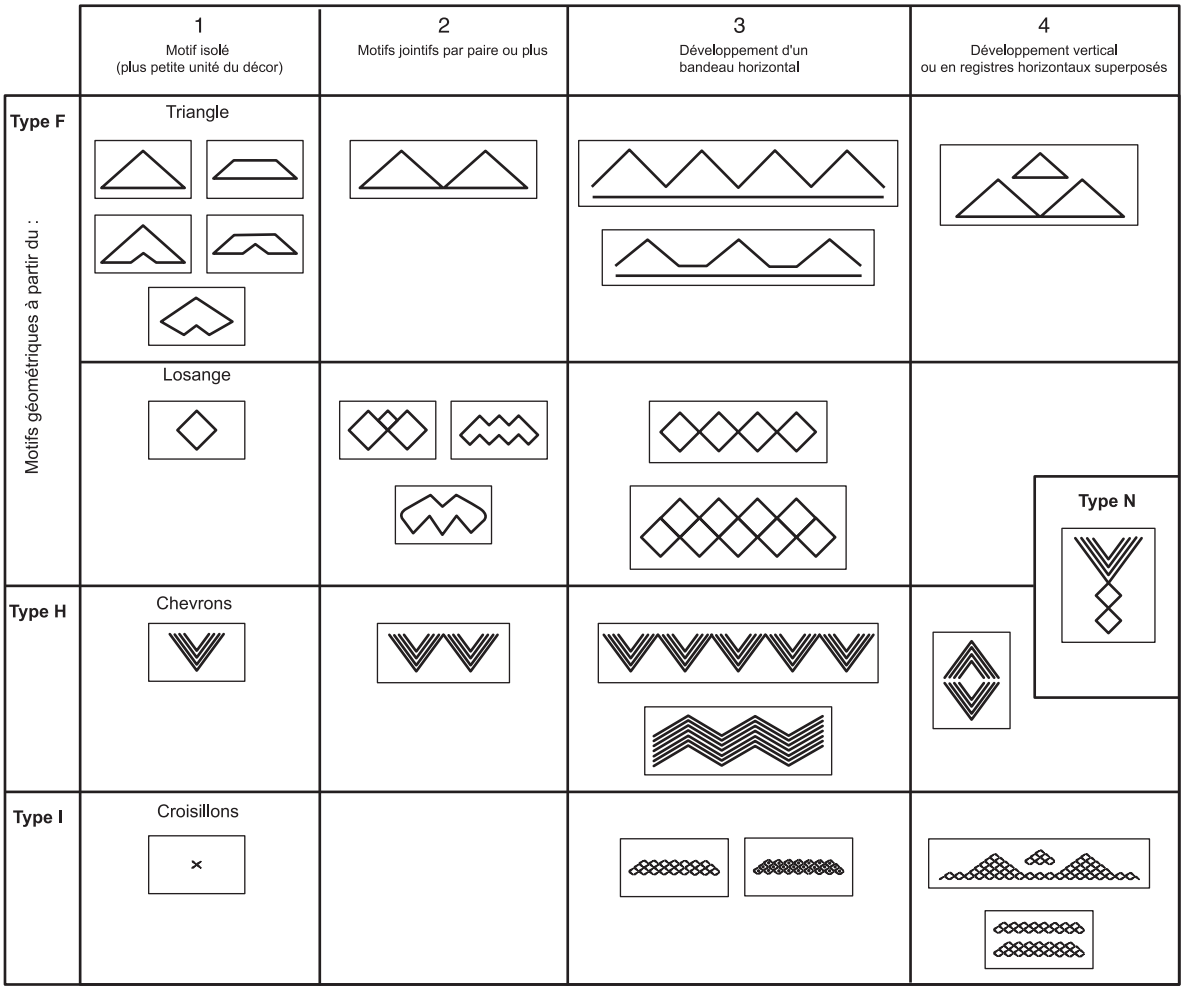


Fig. 230 : Ponthezières – Répertoire simplifié des thèmes décoratifs (DAO : X. Hénaff) / Simplified inventory of decorative motifs.

## 2. Les techniques décoratives

Nous avons divisé les décors en deux grands groupes techniques qui sont d'une part, les décors en impression et d'autre part, les décors plastiques (fig. 198).

En terme de fréquence, le premier groupe est très majoritaire. Il est lui-même largement dominé par la technique du poinçonné-tiré (90 %). Les impressions simples et les incisions demeurent anecdotiques (4 %).

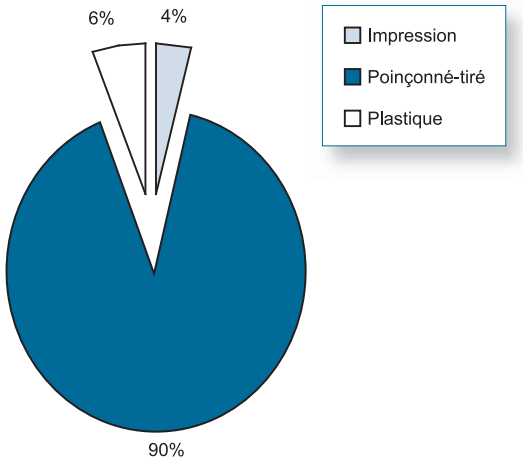


Fig. 198 : Ponthezières – Diagramme des techniques décoratives (DAO : X. Hénaff) / Diagrammatic sketch of decorative techniques.

Les décors plastiques sont rares (6 %). Au sein de ce groupe, plusieurs catégories apparaissent dans des proportions très inégales : les digitations et/ou coups d'ongle sur la lèvre sont relativement fréquents (68 %), tandis que les bosses sont peu courantes, au même titre que les carènes sinueuses et les cordons.

### a. *Les décors en impression*

Une des caractéristiques de la décoration des vases de Ponthezières est l'utilisation pratiquement exclusive du poinçonné-tiré. Celle-ci consiste en la reproduction de l'impression basculante où "*l'on veille bien à ce que chaque impression recouvre l'extrémité de celle qui la précède*" (Gomez, Laporte 1990, p. 207). Bien qu'obtenus par impression basculante, certains motifs, surtout linéaires, sont constitués de points allongés isolés, tandis que d'autres remplissent le champ de figures géométriques.

L'observation détaillée des motifs géométriques montre un geste systématique qui, dans l'ordre d'exécution, correspond à la délinéation du motif par un trait fin incisé, l'implantation du poinçonné-tiré qui recouvre le trait précédent, puis celle du remplissage du motif (fig. 199, B). Il apparaît qu'aucun ordre de préférence n'est appliqué à ce moment. Aucune régularité n'est remarquable dans le coup de poinçon, ni dans l'espacement entre les lignes. Il semble donc que l'utilisation d'un peigne soit exclue. Le coup de poinçon est toujours identique : il s'agit d'un geste allant de la droite vers la gauche, quelle que soit la direction de la ligne en poinçonné-tiré (fig. 199, A). L'élaboration du décor en est ainsi facilitée, car le poignet n'est pas "cassé". On remarque une inclinaison du coup de poinçon qui traduit un geste provenant toujours du haut et de la gauche du motif. Enfin, les décors de chevrons sur les assiettes sont toujours réalisés du bord vers le centre de l'assiette. Quoi qu'il en soit, force est de constater une gestuelle parfaitement stéréotypée. Nous retrouvons cette gestuelle uniquement sur la céramique fine (écuelles et assiettes) à décor géométrique.

Les incisions sont rares à Ponthezières et les quelques exemples recueillis sont le plus souvent utilisés pour délimiter les figures géométriques et procèdent de l'exécution des décors ; elles n'étaient probablement pas destinées à être visibles.

Nous n'aborderons pas ici les instruments utilisés. En effet, une approche expérimentale, réalisée par J.-M. Bouchet ces dernières années, a donné des résultats très satisfaisants (Bouchet, Burnez 1999). Par ailleurs, les quelques observations faites sur le matériel de Ponthezières sont en tout point similaires.

#### *Les incrustations*

Comme l'avait remarqué L. Laporte, la technique du poinçonné-tiré est une astuce uniquement destinée à mieux maintenir une incrustation de couleur blanche, qui était mise en place avant le lissage de finition des surfaces. Nous voulons signaler à ce sujet qu'aucune analyse chimique n'a été menée sur les résidus de matière encore conservée dans les décors de Ponthezières. Toutefois, rappelons que celles effectuées par F. Convertini et C. Chevillot assurent qu'il s'agit de calcite et non de poudre d'os (Convertini 1999).

À Ponthezières, ce procédé permet d'obtenir un décor bichrome, c'est-à-dire des motifs blancs sur un fond sombre généralement (Gomez, Laporte 1990, p. 208).

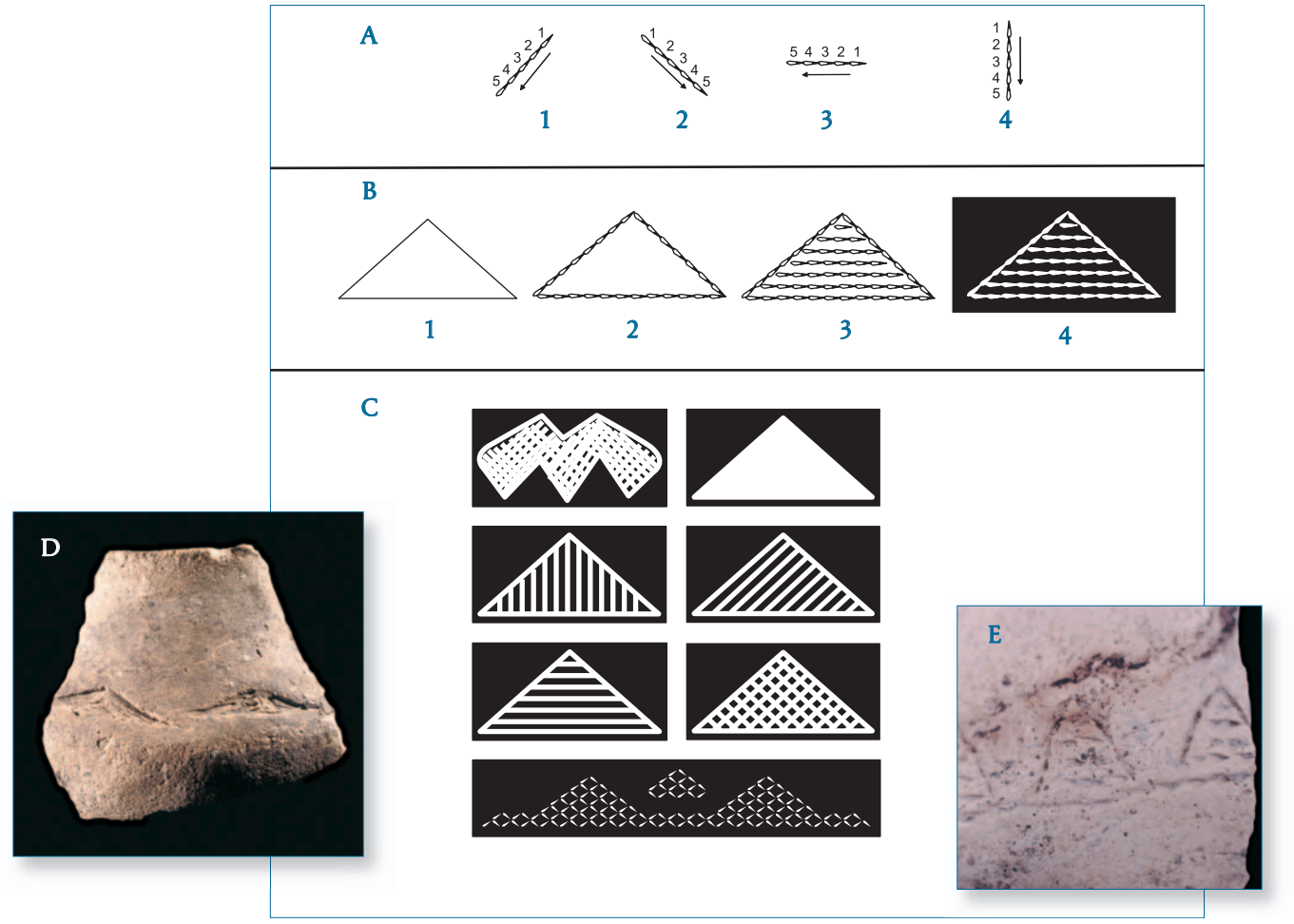


Fig. 199 : Ponthezières – Technique du poinçonné-tiré. A. Illustration des gestes effectués par le potier : l'ordre des coups de poinçon (indiqué par le sens de la flèche) est fonction de l'orientation des motifs à exécuter. 1-2. lignes obliques ; 3. ligne horizontale ; 4. ligne verticale ; B. Modélisation de la chaîne opératoire des décors géométriques : tracé du motif selon la technique de l'incision (1), réalisation du motif au poinçonné-tiré (2), remplissage du champ du motif (3), puis incrustation (4) ; C. Présentation de différents effets visuels obtenus après l'incrustation de matière blanche. La bichromie met en évidence le décor (DAO : X. Hénaff) ; D-E. Deux techniques du décor destinées à préparer l'incrustation de pâte blanche afin d'obtenir un motif de triangles accolés aux remplissages couvrants (D) ou linéaires (E) / Indenting and lifting decoration technique (Tiefstich Keramik). A. Illustration of the operations carried out by the potter: the order of indenting/lifting movements (indicated by direction of the arrow) is a function of the orientation of the motifs to be executed. 1-2. oblique lines; 3. horizontal line; 4. vertical line; B. Modelling the operational sequence to produce geometrical patterns: (1) arrangement of the motif according to the incision technique, (2) carrying out a motif by indenting and lifting, (3) filling in of the motif field, and then (4) incrustation; C. Presentation of various visual effects obtained after incrustation with white clay material. The two differing colours highlight the decoration; D-E. Two decorative techniques for preparing a white paste incrustation to obtain a triangular motif adjacent to the covering (D) or linear (E) fillings.

L'analyse détaillée des motifs montre, selon le soin apporté par le potier (régularité, profondeur des lignes du champ ...), divers remplissages qui produisent autant d'effets visuels. Nous avons pu recenser quatre effets principaux : le hachurage vertical ou oblique, le quadrillage et le remplissage complet (fig. 199, C). Ce dernier effet paraît plausible dans la mesure où certains champs présentent à la fois un hachurage très irrégulier, une profondeur inhabituelle ainsi qu'un enfoncement prononcé de la paroi du vase. Ce travail *a priori* peu soigné dans la réalisation du remplissage serait effectué dans le but uniquement technique de maintenir l'incrustation qui couvre dans ce cas la totalité de la surface du motif (fig. 216, n° 20).

Une alternative est représentée par l'enlèvement de pâte ou excision. En effet, un tesson accuse une forte profondeur du champ du motif triangulaire ainsi que des traces d'impression basculante, mais sans déformation de la paroi. Il semble donc que l'estampage soit exclu.

### *Les motifs*

Du point de vue statistique, la catégorie des motifs géométriques domine largement le corpus (fig. 200). Les plus courants à Ponthezières appartiennent aux types F (38 %) et H (24 %). Le premier groupe rassemble des

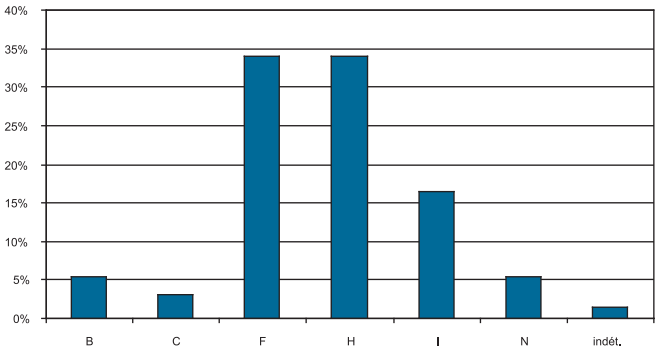


Fig. 200 : Ponthezières – Diagramme présentant la fréquence des types de décors (DAO : X. Hénaff) / Diagram showing frequency of types of decorations.

triangles, des losanges, des "ailes" et des formes complexes dérivées des motifs de base. La seconde catégorie regroupe les décors de chevrons emboîtés dont la moitié se situe sur les assiettes. La troisième catégorie (18 %) concerne les décors de croisillons (type I). Enfin, quelques autres types sont rares au sein du corpus. Il s'agit des décors de lignes horizontales parallèles (type C) et des décors complexes d'assiette (type N) (fig. 196).

. *Les lignes : tracés rectilignes et en zigzags* : La ligne horizontale est formée de points d'impressions séparées ou d'impressions se chevauchant. Elle peut être simple, double (fig. 224, n° 16), voire multiple (fig. 219, n° 12), mais demeure peu fréquente.

De même, le zigzag, motif inspiré des chevrons emboîtés disposés en registres, est peu usité. Il est formé le plus souvent de plusieurs lignes (fig. 219, n° 11 ; fig. 226, n° 5).

Quelques motifs sont constitués de lignes à la fois rectilignes et brisées selon leur position sur le vase. Les rares exemples connus servent à souligner par une convergence symétrique un moyen de préhension (fig. 214, n° 24). Dans ce dernier cas, il semble important de souligner que ce thème rappelle celui de la culture du Peu-Richard maritime dans sa phase finale.

Enfin, il existe des motifs d'impressions séparées qui dessinent des arêtes de poisson (fig. 216, n° 18). Au même titre que certains décors décrits plus loin, ce thème fait partie d'une série illustrant la fantaisie du potier.

. *Les arcs de cercle* : Les arcs de cercle sont très rares sur Ponthezières. Un seul exemplaire présente une série non jointive de trois arceaux emboîtés.

. *Les chevrons* : Constitué d'un seul à plusieurs "V" emboîtés, ce motif est très usité. Le chevron unique est très rare. Il devient plus fréquent à partir d'une superposition de quatre "V" et peut parfois former un emboîtement comprenant jusqu'à 8 exemplaires (fig. 216, n° 9 ; fig. 225, n° 2, 16). Dans ce dernier cas, on obtient un motif en "sapin", par suite du rétrécissement progressif des éléments emboîtés. Étant donné la forte fragmentation des individus, il a été rarement possible de déterminer la proportion de motifs jointifs. Cependant une tendance à l'association par paire est à noter (fig. 215, n° 10 ; fig. 224, n° 11 ; fig. 229, n° 2). Les dimensions des motifs en chevron peuvent varier du format courant (1,5 à 2 cm de côté) à plusieurs centimètres (fig. 215, n° 11) selon le nombre et la taille des coups de poinçon.

Nous devons également souligner ici que la totalité des assiettes décorées présentent ce thème décoratif. Nous verrons plus loin que cette donnée revêt un caractère particulier en regard de l'ensemble de la céramique artenacienne.

Les décors complexes de Ponthezières (type N) sont également présents uniquement sur les assiettes. Le premier exemple montre une série de chevrons encadrant des "fleurs", qui sont obtenues par des chevrons au profil arqué (fig. 225, n° 3). Le second individu se remarque par des bandes verticales de chevrons surmontant une série de losanges à champ hachuré (fig. 214, n° 4).

. *Les figures géométriques : triangles, losanges, "ailes" et formes dérivées* : Cette catégorie est la plus commune du décor de Ponthezières. Par ailleurs, elle est l'identité du décor artenacien.

Le triangle isolé est rare (fig. 216, n° 2). En revanche, l'utilisation en motifs jointifs, posés sur une ligne de base et pointe en haut, semble la règle générale (fig. 216, n° 10 ; fig. 223, n° 3). Qu'ils soient isolés ou par paire, ils sont plus rarement disposés sur deux lignes et dans ce cas de façon alternée. En outre, il est à noter un unique exemplaire représenté à l'envers (?). Comme nous l'avons évoqué auparavant, les champs sont essentiellement hachurés, obliquement, verticalement ou horizontalement ; ils sont parfois entièrement remplis.

Le motif du losange est pratiquement aussi usité que le triangle. Il est présent en décor unique, mais plus fréquent en motifs jointifs (fig. 214, n° 10). Les champs sont décorés des mêmes motifs que les triangles.

Le motif en forme d'ailes semble dérivé à la fois du triangle, dont une partie est tronquée, et du losange

dont l'accrétion suit une disposition en quinconce. Le contour est plus ou moins régulier selon les vases (fig. 215, n° 23 ; fig. 216, n° 5, 13, 15) avec parfois, les angles arrondis et un étirement prononcé (fig. 216, n° 1).

Nous trouvons parfois des thèmes plus riches. Les formes géométriques dites complexes sont le résultat d'une accrétion comme ce motif constitué de deux grands losanges jointifs surmontés d'un troisième plus petit accolé (fig. 230, n° 7). Il existe également des associations de plusieurs motifs comme la série de losanges non jointifs surmontés en alternance de triangles plus petits disposés sur le col (fig. 214, n° 9).

. *Les croisillons* : Nous entrons dans une catégorie particulière de la décoration des vases de Ponthezières. En effet, nous avons montré dans une précédente étude que le motif de croisillons est un marqueur à la fois spatial et chronologique (Hénaff 2003).

Ce terme serait à la fois classable dans le chapitre des techniques et dans celui des motifs géométriques. En effet, les impressions, exécutées au poinçon, sont séparées et forment des petites croix en X au format stéréotypé. Les décors réalisés au croisillon sont exclusivement des formes géométriques dérivées du triangle et du losange.

On y rencontre des triangles simples (fig. 225, n° 17), au sommet tronqué (fig. 229, n° 1), parfois à la base "dentelée" (fig. 225, n° 17 ; fig. 230, n° 11). Ils sont moins isolés que disposés par paire.

D'autres individus présentent des décors plus complexes qui ont une valeur chronologique mise en évidence dans la séquence stratigraphique du chantier 4 de Diconche (Burnez, Fouéré 1999). Nous avons des triangles simples ou allongés aux bords arrondis, joints par un bandeau de croisillons et surmontés d'un motif identique isolé plus petit (fig. 219, n° 15-16). Une bande continue de croisillons sur le vase n° 166 résulte de l'accrétion de losanges (fig. 230, n° 15). D'autres bandes sont plus difficiles à associer à des motifs géométriques distincts (fig. 230, n° 1). Le champ "croisillonné" des figures est parfois enrichi d'un coup de poinçon (fig. 230, n° 6). Enfin, nous remarquons plusieurs individus illustrant une disposition en registres superposés de triangles au sommet tronqué (fig. 224, n° 18 ; fig. 226, n° 10).

. *Divers* : Il existe également quelques individus dont nous devons souligner l'originalité. Ils ne se retrouvent que sur un certain type de céramique. On constate que la très grande majorité des décors est exécutée sur des céramiques à paroi fine (rarement plus de 7 mm) et de bonne qualité technique (pâte homogène à inclusions peu visibles et surface bien lissée). Tous les individus dépassant les 7 mm présentent des parois plus irrégulières qui laissent souvent apparaître à la surface des éléments grossiers du dégraissant. Ce groupe montre des individus qui arborent un décor pour le moins "négligé" en regard du caractère auquel nous ont habitués les potiers artenaciens (fig. 214, n° 25 ; fig. 219, n° 9-10, 14, 17 ; fig. 223, n° 14 ; fig. 224, n° 2, 23 ; fig. 226, n° 6 ; fig. 230, n° 2, 17).

Les coups de poinçons sont irréguliers, ne sont pas alignés et ne sont, dans quelques cas, pas rattachés à la technique du sillon d'impression. Cette "liberté d'expression" du potier semble donc s'appliquer sur une catégorie de vases bien distincte mais dont quelques formes ont été partiellement reconstituées.

b. *Les décors plastiques*

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les décors plastiques – ou en relief – (type B) sont variés. Les digitations et/ou coups d'ongle sur la lèvre sont relativement fréquents, contrairement à ceux présents sur la panse dont l'attribution à l'Âge du Bronze est communément admise. Les bosses, les carènes sinueuses ainsi que les ondulations, lobes, cordons et pastillage demeurent anecdotiques. Ces décors sont en général assez rares sur les sites artenaciens littoraux : ils ne représentent que 8 % des décors. Cette faible proportion est caractéristique des faciès locaux de l'Artenacien, mais nous y reviendrons plus loin.

*Les digitations*

Une grande majorité des impressions a été obtenue avec le bout du doigt, laissant des impressions plus ou moins larges avec ou sans indication nette des ongles. En général, les impressions se situent sur le méplat de la lèvre et ont été appliquées sur la pâte molle. Un seul tesson présente des digitations sur la panse (fig. 219, n° 10). Les impressions sont essentiellement représentées par les décors à l'ongle que l'on retrouve uniquement sur la lèvre des récipients et quelques décors isolés à impression basculante.

La majorité des vases décorés ainsi sont à profil tronconique (fig. 214, n° 15-16 ; fig. 220, n° 21 ; fig. 222, n° 1-2 ; fig. 230, n° 3). Cependant, des vases à fond écrasé (jatte notamment) en portent quelquefois (fig. 217, n° 7).

*Bosses et carènes sinueuses*

Les bosses sont des éléments proéminents disposés régulièrement en couronne autour du diamètre maximum du vase et ont des tailles très variables. Il est difficile de leur attribuer un rôle utilitaire. Le seul exemple présent à Ponthezières a été obtenu par enfoncement de la paroi, préalablement épaissie, de l'intérieur vers l'extérieur (fig. 216, n° 12).

La sinuosité d'une carène résulte de protubérances très saillantes qui sont posées régulièrement sur le diamètre maximum du vase. L'unique fragment de carène sinueuse de Ponthezières ne présente également aucun caractère utilitaire (fig. 214, n° 12 ; fig. 224, n° 15). Les carènes sinueuses résultent des mêmes techniques de fabrication que les bosses et semblent être toujours associées à des vases à fond rond.

*Ondulations et lobes*

Plusieurs vases présentent des lèvres déformées, que l'on peut interpréter comme des ondulations et des lobes. Les ondulations sont obtenues par une déformation de la lèvre tandis que les lobes le sont par un ajout de pâte collé sur la lèvre. Bien qu'assez rares, ils se retrouvent sur des assiettes, bols (fig. 215, n° 15-17) ainsi que sur un vase à bord rentrant (fig. 218, n° 9). En l'absence de vase complet, la restitution du rythme de ces lobes (simple, binaire, ternaire, etc.) n'a pas été réalisable.

*Cordons*

Il faut évoquer ici le décor de cordons qui n'est représenté à Ponthezières que par un unique tesson (fig. 218, n° 3). Le cordon est obtenu par l'ajout d'un boudin de pâte dont la jonction est soigneusement lissée. La position de ce cordon, sur le resserrement du col, nous permet par analogie avec la céramique domestique campaniforme, de le rattacher à une jarre (type 2 de Besse 1996).

*Pastillage*

Un unique vase présente une paroi externe qui semble être volontairement laissée irrégulière (fig. 218, n° 3). Cet aspect peu soigné pourrait rappeler la méthode du pastillage que l'on attribuait généralement aux potiers de l'Âge du Bronze (Joussaume 1972 ; Gomez 1982), mais dont la valeur chronologique a été révisée (Gomez 1995).

*Les anses*

Autre élément décoratif emblématique de cette culture, l'anse nasiforme est très peu usitée à Ponthezières. Elle se présente en général sous son aspect "classique" (fig. 216, n° 21 ; fig. 217, n° 1 ; fig. 219, n° 19 ; fig. 226, n° 20), c'est-à-dire arborant un profil peu exubérant.

Quant aux anses présentant un méplat au lieu de l'arrondi de la crête, nous n'en avons que quelques exemples (fig. 219, n° 18 ; fig. 229, n° 5).

Enfin, quatre individus semblent étrangers au répertoire artenacien reconnu aujourd'hui. Le premier est une variation de la languette mais de meilleure qualité esthétique avec un profil plus courbe (fig. 214, n° 19). Elle est appliquée très près de la lèvre sur une forme à bord rentrant malheureusement incomplète. L'anse du vase n° 109 (fig. 224, n° 13) présente un profil proéminent et à section pratiquement triangulaire. Elle appartient à un récipient de forme *a priori* tronconique. Son implantation sous la lèvre est également à noter. Le troisième individu, dont nous ne possédons qu'un fragment (fig. 224, n° 19), présente non seulement un méplat différent de ceux évoqués plus haut, mais une section aux bords "saillants". À la différence du précédent, le dernier individu à méplat possède un profil plus arrondi (fig. 224, n° 22).

## D. RÉPARTITION SPATIALE DU MATÉRIEL

Comme nous l'avons précisé au début de cet article, l'extrême fragmentation du corpus est tangible. La plupart des vases individualisés que nous présentons dans ce cadre ne sont illustrés que par quelques tessons en moyenne.

### 1. Répartition globale

De manière générale, on peut remarquer des disparités dans la répartition au sein du site. Tout d'abord, la densité est plus importante au sud qu'au nord, car la couche en place y est moins arasée. En second lieu, la présence de structures en creux sous-jacentes (fosses, trous de poteaux, tranchées de palissades) a également permis de recueillir plus d'éléments mobiliers.

Afin de mieux comprendre l'ensemble du site à travers l'analyse spatiale des vestiges, nous souhaitons ici présenter un résumé de la répartition des différents types de mobilier présents à Ponthezières. Pour plus de

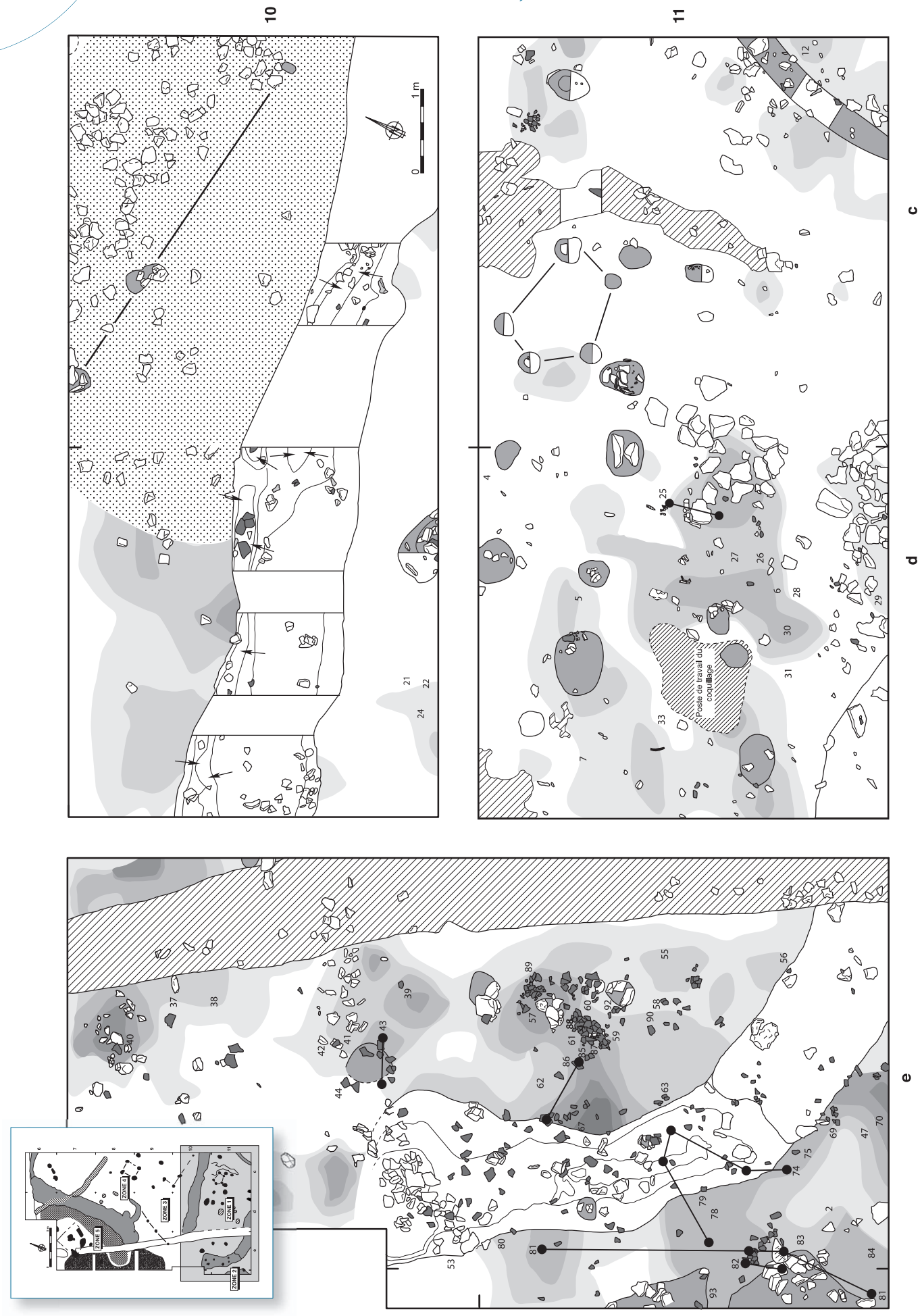
10
11
c
d
e
1 m
0
Poste de travail du coquillage
ZONE 1
ZONE 2
ZONE 3
ZONE 4
ZONE 5
ZONE 6

détails, nous renvoyons au chapitre descriptif du site (*cf.* ce volume, Laporte, p. 111).

La première constatation concerne le vide existant à l'ouest du fossé (structure 86). Il est parallèle au bord de celui-ci et d'égale proportion sur toute sa longueur. Il s'agit à l'évidence de la trace indirecte d'un talus présent à cet endroit.

À l'ouest du talus, on aperçoit les traces d'une petite construction dont l'intérieur est divisé en deux zones de concentration de vestiges essentiellement lithiques dont la signification est expliquée au chapitre suivant (*cf.* ce volume, Guyodo, p. 348). Devant cette construction, un aménagement empierré est orienté nord-sud. Le matériel archéologique se concentre autour du bâtiment et principalement sur l'empierrement où la fragmentation intense des vestiges montre qu'il s'agit d'un lieu de passage.

À l'est du fossé, le matériel est plus dispersé et se concentre autour de structures en creux (st. 61, 64, 69, 70) qui semblent dessiner le plan d'un espace clos.

Une seconde concentration de vestiges se dessine autour de la construction située au nord de la tranchée 60, correspondant à un important ensemble de déchets alimentaires.

Au sud de cette tranchée, un poste de travail du coquillage concentre l'essentiel du matériel lithique et la malacofaune spécifique associée. Les vestiges céramiques de cette zone sont issus de la tranchée 54 et alentours. Il pourrait s'agir ici en partie d'un dépotoir.

## 2. Répartition détaillée

### a. *Sur la couche d'habitat*

Comme nous l'avons évoqué plus haut, le site de Ponthezières présente un ensemble de structures qui sont autant d'éléments participant à l'organisation de l'espace. Afin de réaliser des diagrammes de répartition des types céramiques, nous nous sommes appuyés sur cette structuration. Il en ressort cinq zones que l'on peut distinguer comme suit :

- La zone 1 : elle comprend un espace dont le centre est occupé par l'atelier de perles et la périphérie délimitée, au nord, par la tranchée de palissade (couche 60), et à l'ouest par la structure 85 (couche 54) – soit les carrés c11 et d11 (fig. 201) ;

- La zone 2 : elle correspond à toute la partie située à l'ouest de la structure 85 – soit les carrés e11, f11 et une partie du carré e10 (fig. 201) ;

- La zone 3 : elle prend en considération toute la partie du site occupée par la longue construction rectangulaire orientée est-ouest, le niveau de sol en cailloutis (couche 49), espace délimité au sud par la tranchée de palissade (couche 60), au nord par un "vide" séparant le bâtiment quadrangulaire et à l'ouest par un second "vide" situé entre les extrémités de la tranchée de palissade (couche 60) et du fossé (structure 86) – soit les carrés c9, c10, d9 et d10 (fig. 202) ;

- La zone 4 : elle est délimitée à l'ouest par le fossé (structure 86) et au sud par la zone 3 – soit les carrés c6, c7, c8 et une partie du carré d8 (fig. 202) ;

- La zone 5 : elle correspond à l'espace centré autour d'une construction sur poteaux et délimité, à l'est par le fossé 86 et au sud par la zone 3 – soit les carrés d6, d7, e7 et une partie du carré e8 (fig. 203).

Par conséquent, il est important de vérifier si la répartition du matériel céramique permet d'étayer l'hypothèse d'une spécialisation des espaces ainsi créés.

À partir de l'analyse détaillée effectuée sur les formes les plus complètes et bien individualisées, il nous a semblé utile de réaliser des corrélations entre les différents éléments caractéristiques. Nous avons pris en compte l'orientation des bords et l'épaisseur des parois, l'épaisseur des parois sur lesquelles sont implantés les moyens de préhension, le diamètre des fonds plats, etc. Cette méthode offre des résultats relativement fiables en regard du nombre total de tessons à partir duquel elles ont été établies. Néanmoins, plusieurs formes seront totalement occultées faute d'éléments discriminants, tandis que d'autres, bien identifiables quand les profils sont pratiquement complets, ne le sont plus à l'état très fragmentaire. Il s'agit notamment de la difficulté de dissocier les plats des jattes dont l'orientation du bord et les épaisseurs des parois sont identiques. Nous pensons également aux gobelets dont le diamètre du fond est un élément distinctif mais dont le bord peut être à la fois droit ou déversé ; dans le premier cas, on privilégie l'épaisseur de la paroi et dans le second, la confusion avec les assiettes est possible.

Nous travaillons à partir de fragments qui peuvent donner une indication quant à la fréquence de certains types et/ou groupes de vases. La fragmentation très élevée de certaines zones (*cf.* début de ce chapitre) pourrait biaiser les résultats, au même titre que la fragmentation différentielle selon les types de vases. Par

Fig. 201 : Partition du site de Ponthezières. Zones 1 et 2. Les numéros renvoient à l'inventaire des vases individualisés (annexe 3, p. 255) (DAO : X. Hénaff) / Subdivision of the Ponthezières site. Zones 1 and 2. The numbers refer to the inventory of individualized vases (Appendix 3).

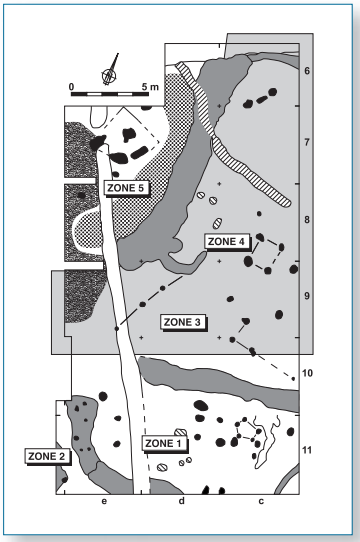


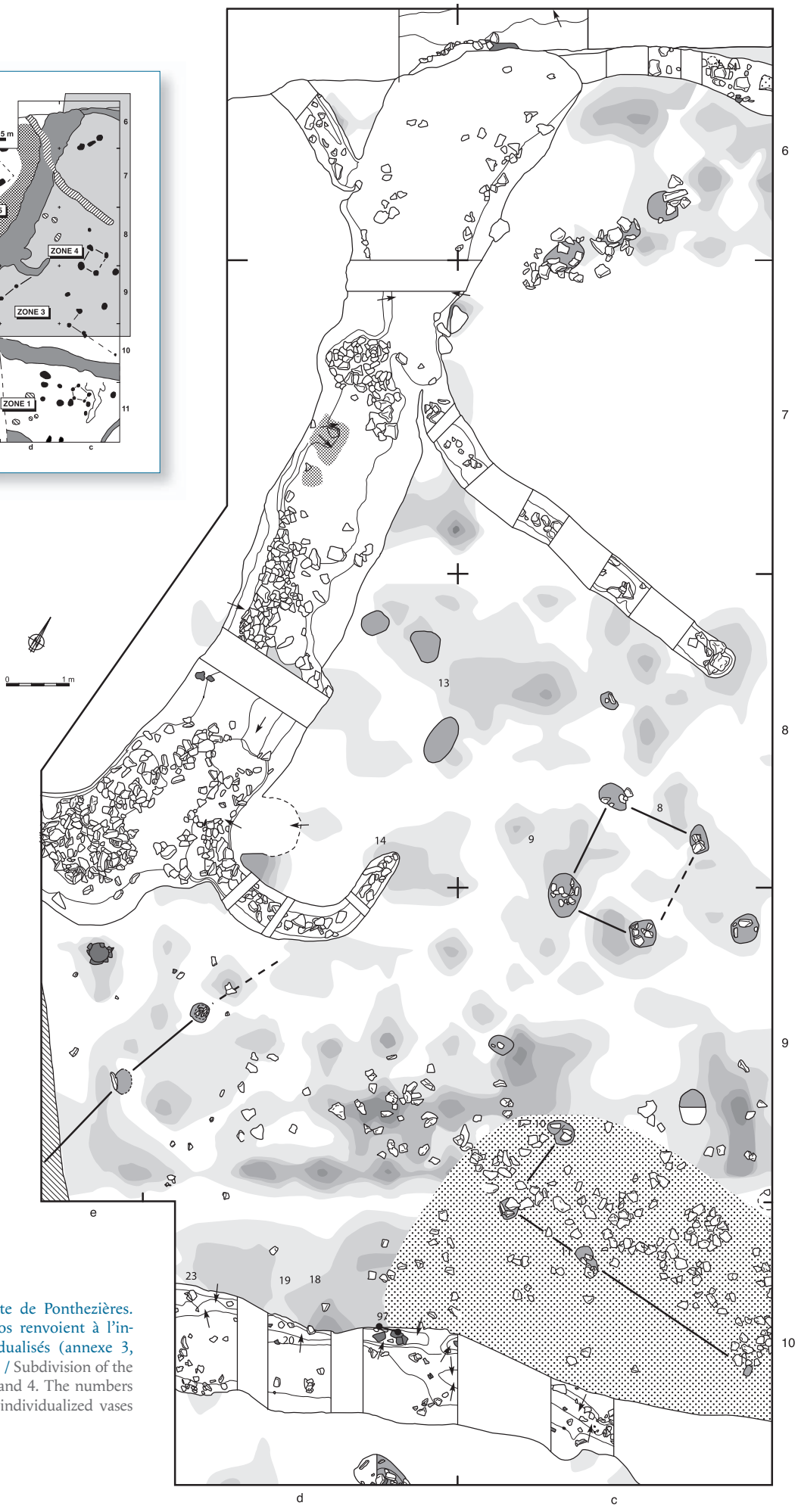


Fig. 202 : Partition du site de Ponthezières. Zones 3 et 4. Les numéros renvoient à l'inventaire des vases individualisés (annexe 3, p. 255) (DAO : X. Hénaff) / Subdivision of the Ponthezières site. Zones 3 and 4. The numbers refers to the inventory of individualized vases (Appendix 3).

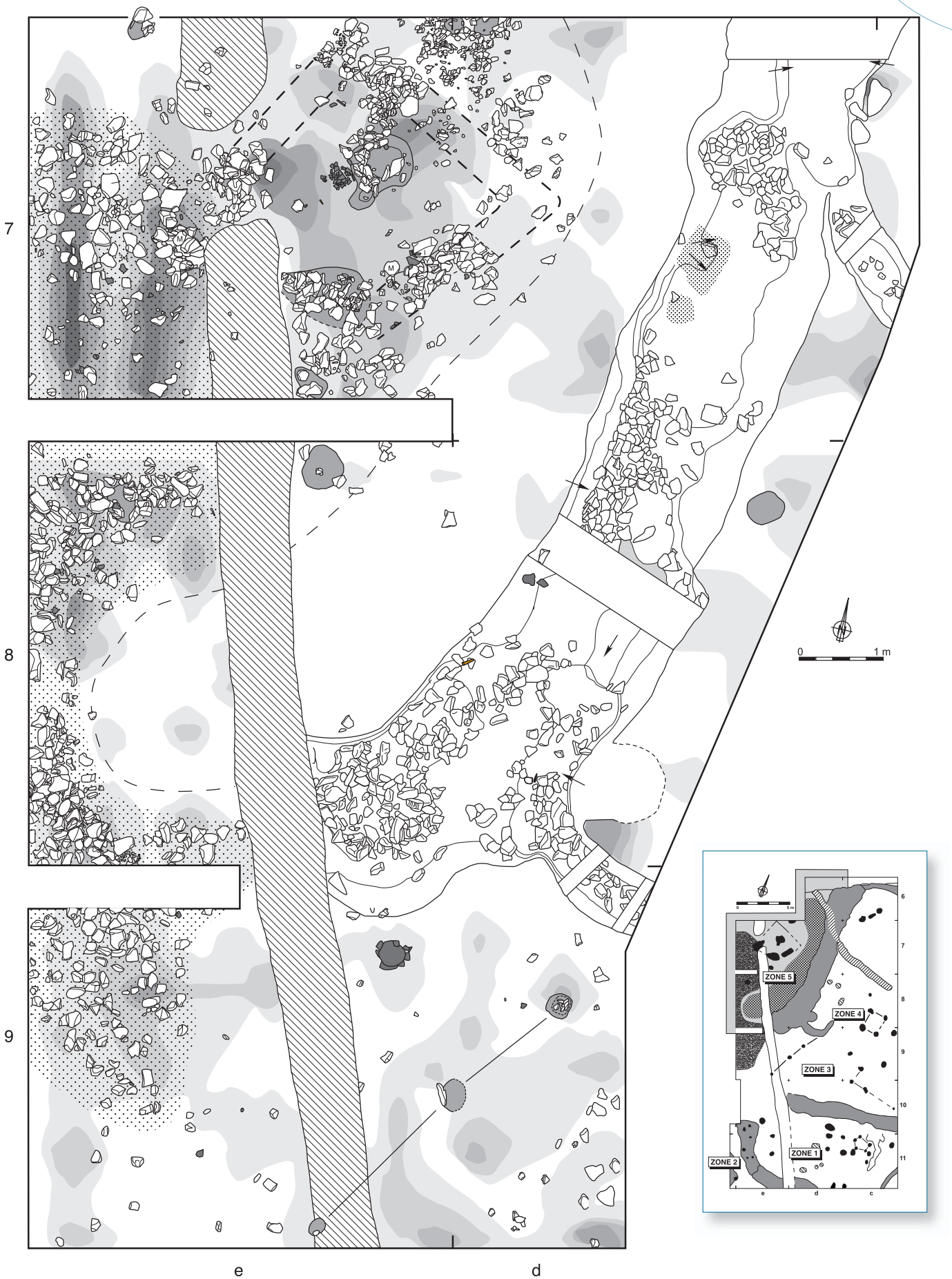


Fig. 203 : Partition du site de Ponthezières. Zone 5. Les numéros renvoient à l'inventaire des vases individualisés (annexe 3, p. 255) (DAO : X. Hénaff) / Subdivision of the Ponthezières site. Zone 5. The numbers refer to the inventory of individualized vases (Appendix 3).

conséquent, il ne s'agit pas d'une méthode destinée à évaluer le Nombre Minimum d'Individus, phase de l'étude que nous avons déjà évoquée dans un chapitre précédent. Toutefois, les données permettent de dégager quelques grandes tendances à ne pas négliger.

Nous avons tenté de vérifier s'il existait des disparités entre les groupes d'individus précédemment établis. Pour mémoire : nous avons réuni dans un premier ensemble la céramique "fine" et de petite contenance (assiettes, bols, écuelles, gobelets, tasses) ; le second ensemble regroupe les vases "communs" à fond rond (grand vase à rupture de pente, vase en bombe, globuleux …) et à fond plat (pots de fleur de moyen format et leur déclinaison) ; les individus de grande contenance (vases dits de "stockage *in situ*") constituent le dernier groupe.

À partir d'une quantité d'éléments abondante (plus de 800 tessons), nous remarquons qu'il n'existe pratiquement aucune variation dans la représentation des deux premiers groupes entre, d'une part, les zones 1 et 2 et, d'autre part, les zones 3 et 4 (fig. 204). Ce constat semble aller à l'encontre d'une différence de destination entre ces deux secteurs. En effet, rappelons que le premier est occupé par l'atelier de fabrication de parure à proximité duquel est implanté un petit abri (?) et le second, par une longue construction légère, une autre flanquant le fossé et un grenier (?). Malheureusement, trop peu d'éléments céramiques proviennent de la zone 5 pour être ici utilisables. Néanmoins, l'analyse des assemblages lithiques permet d'interpréter le petit bâtiment comme un abri lié à l'activité de l'atelier de parure situé en zone 1 (*cf.* ce volume, Guyodo, p. 348).

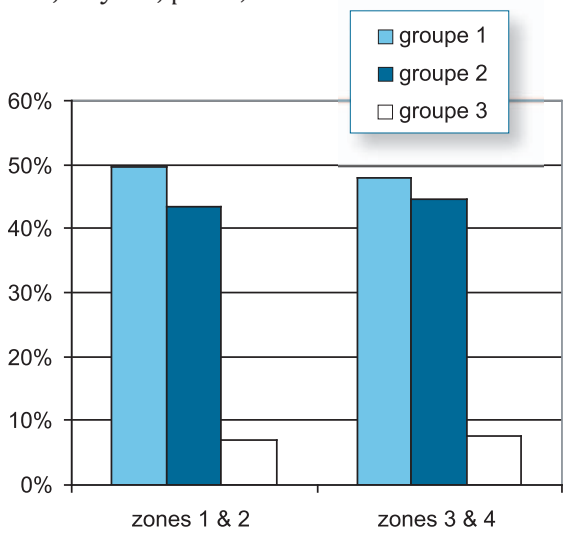


Fig. 204 : Ponthezières – Répartition par zone des groupes céramiques sur la couche d'habitat (DAO : X. Hénaff) / Distribution of pottery groups by zone within the occupation level.

En revanche, la répartition des grands récipients dits de stockage (notre groupe 3) donne des résultats en faveur d'une spécificité de certaines aires. Leurs fortes dimensions – permettant d'imaginer un maintien sur place – ainsi que la rareté au sein du corpus (7 à 8 %) font de ces individus des marqueurs d'un secteur particulier destiné à cette fonction. En effet, les individus identifiés se concentrent le long de la bordure nord de la tranchée 60 et les quelques remontages effectués montrent une faible dispersion, d'une part, au sein de la couche 3 et, d'autre part, entre celle-ci et la tranchée 60. Par conséquent, la construction sur poteaux dont le sol était aménagé par un cailloutis (zone 3 ; fig. 202) semble liée pour partie à cette activité. Un second espace de moindre importance, situé à l'est de la tranchée 54 (zone 1 ; fig. 201), pourrait avoir rempli les mêmes fonctions mais en liaison avec l'atelier de parure.

b. *Entre la couche d'habitat et le fossé*

Il est intéressant de confronter les données entre le fossé 86 et la couche d'habitat dans la mesure où des apports provenant de celle-ci sont identifiables directement par des recollages et indirectement par l'étude des proportions.

En se basant à nouveau sur notre division en trois groupes, on remarque une forte corrélation sur presque l'ensemble du site. En effet, on constate, dans un premier temps, que la couche d'habitat (couches 2 et 3) et le remplissage du fossé montrent une présence toujours dominante du premier groupe.

Toutefois, on doit souligner l'accroissement de la proportion de ce même groupe aux dépens du second

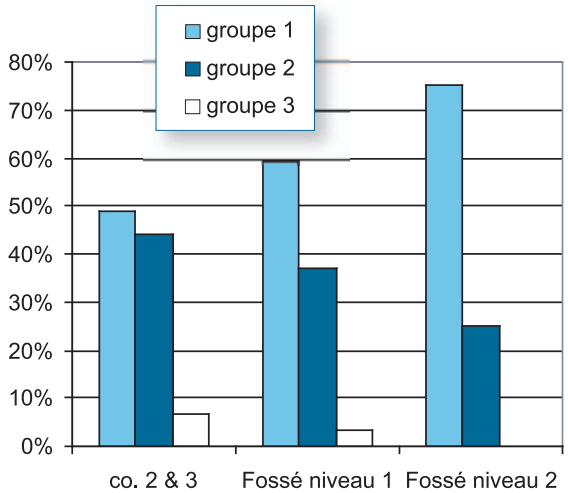


Fig. 205 : Ponthezières – Répartition des groupes céramiques sur la couche d'habitat et dans le fossé 86 (DAO : X. Hénaff) / Distribution of pottery groups within the occupation level and in Ditch 86.

dans le niveau supérieur du fossé (couche 5) pour finalement occuper les trois quarts du matériel dans les couches contemporaines de l'utilisation du site (fig. 205). L'absence du troisième groupe dans le fond du fossé renforce *in fine* l'idée précédemment évoquée que ces grands vases destinés au stockage sont peu ou prou déplacés et moins fragiles que la vaisselle de consommation courante.

Afin de vérifier la pertinence des premiers résultats basés sur la fréquence des formes, nous les avons confrontés à la fréquence des épaisseurs des tessons. On constate des variations dans les classes d'épaisseur 1-6 mm et 7-10 mm entre la couche d'habitat et le remplissage du fossé. Celles-ci sont probablement dues à la fréquence d'utilisation de certains récipients (fig. 206).

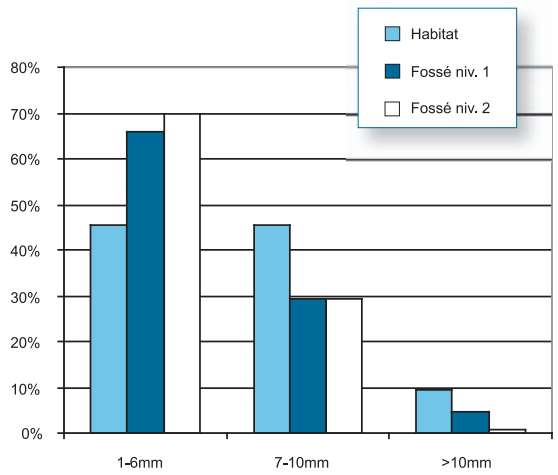


Fig. 206 : Ponthezières – Répartition des classes d'épaisseurs sur la couche d'habitat et dans le fossé 86 (DAO : X. Hénaff) / Distribution of thickness classes within the occupation level and in Ditch 86.

En effet, les assiettes, les écuelles et les bols sont non seulement les formes les plus fines mais également les plus usitées en regard de la proportion élevée de ce groupe (*cf. supra*). Leur fragilité n'a sans doute pas échappé aux "accidents" du quotidien. Enfin, on remarque à nouveau que les tessons de fortes dimensions, correspondant aux vases de stockage (groupe 3), sont pratiquement absents du fossé.

c. *Dans le fossé 86*

En dernier lieu, nous devons évoquer la répartition du mobilier céramique issu du fossé. La dynamique de son remplissage ainsi que l'explication de l'origine des couches ont déjà été abordées précédemment (*cf.* ce volume, Laporte, p. 111).

Comme il a été remarqué à de nombreuses reprises lors de fouilles similaires sur des enceintes, l'étude des remplissages des fossés apporte rarement des données pertinentes quant à la répartition spatiale des vestiges ; tout au moins, peut-on observer des concentrations traduisant des emplacements privilégiés depuis lesquels les déchets étaient rejetés. Le fossé de Ponthezières n'échappe donc pas à la règle dans la mesure où celui-ci a servi de dépotoir dans un premier temps (niveau 2), puis a été rempli progressivement lors de l'érosion du site après son abandon (niveau 1).

Les remontages ont été peu nombreux face à un matériel très fragmenté, notamment dans la couche 5 qui représente près des trois quarts du total. 41 individus ont été enregistrés dans le niveau 1, parmi 721 éléments caractéristiques et 20 dans les petites couches du fond (niveau 2) parmi 196 éléments caractéristiques.

Dans la majorité des cas, ces recollages montrent une faible dispersion, avec cependant parfois de grandes distances entre les tessons. Quelques individus devaient se situer à la surface et ont été emportés sur plusieurs mètres, à l'image du vase n° 125 par exemple (fig. 207). D'autres montrent une dispersion verticale à faible ou longue distance. On imagine volontiers pour les individus n° 152, 155, 170 ... des vases gisant sur le bord du fossé et entraînés vers le fond (fig. 207).

## 3. Conclusion

Au terme de cette description, on peut constater que les résultats nous livrent des informations concernant essentiellement la fréquence des formes. L'abondance du premier groupe (vases à paroi fine de petite contenance) démontre un usage au quotidien qui constitue la base de l'assemblage céramique (assiettes, écuelles, bols, gobelets, etc.). La prédominance de ce groupe au sein des couches détritiques du fossé 86 et de la structure 54 s'explique à la fois par une utilisation soutenue et par un renouvellement fréquent lié à la fragilité de ce type de vases. Le second groupe constitue probablement un ensemble de formes à fréquence d'utilisation et mobilité plus réduites (vases culinaires, transport de l'eau et de la nourriture, stockage de petites quantités, etc.). Enfin, comme nous l'avons déjà démontré, le dernier groupe présente toutes les caractéristiques des vases dits "de stockage" de grande contenance (céréales ?) destinés à rester sur place.

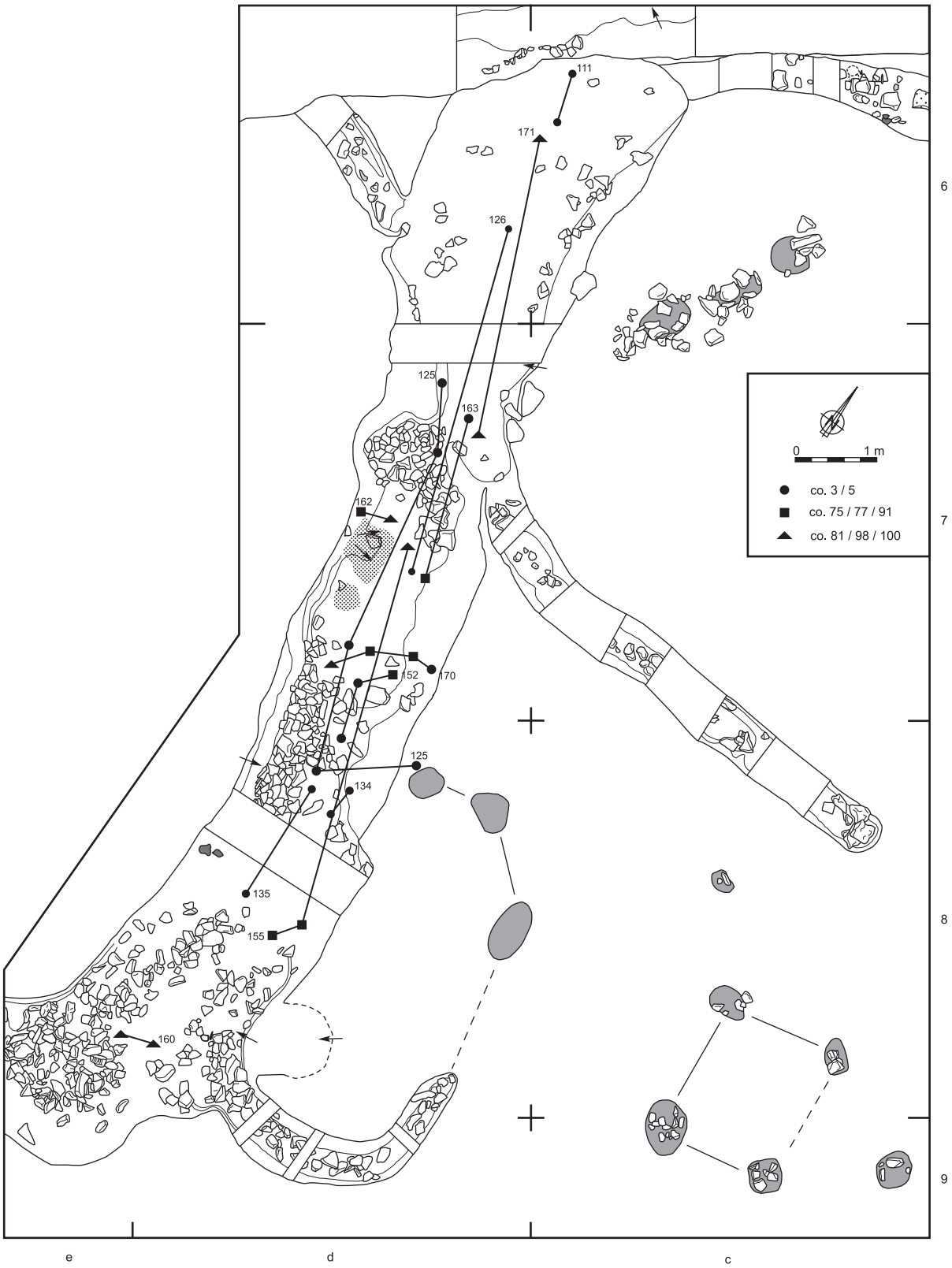


Fig. 207 : Ponthezières – Résultat des remontages montrant la dispersion du matériel au sein du fossé 86 (DAO : X. Hénaff) / Result of refittings showing dispersion of the material within Ditch 86.

Du point de vue spatial, nous n'avons pas pu démontrer s'il existait réellement un parallèle entre les espaces définis par les structures et des fonctions spécifiques mises en évidence par la céramique. Aucune variation n'est suffisamment importante dans les proportions des types céramiques selon les zones définies pour affiner les spécificités déjà proposées. Seules quelques aires semblent se détacher. En zone 1, la partie située à proximité de la structure 54 pourrait avoir été un espace consacré à des activités du quotidien, telles que le dépôt de denrées, représenté par une concentration de vases à fond plat de faible à moyenne contenance et de nombreux éléments appartenant à des vases culinaires (?). Bien que la plupart des individus aient été retrouvés écrasés en place, aucune trace de foyer n'a été décelée. La concentration de vases à fond plat de grand volume dans des aires restreintes au sein des secteurs 1 (près de la structure 54) et 3 (entre la tranchée 60 et la construction légère), témoigne également de l'aménagement d'aires de stockage plus important. Le bâtiment quadrangulaire interprété comme un grenier situé en zone 3, ainsi que la longue construction située à quelques mètres au sud ne pourraient-ils pas être associés à cette activité ? Quant au petit bâtiment situé en zone 5, il semble lié à l'activité de l'atelier de parure d'après les analyses de l'assemblage lithique. *In fine*, ces résultats peuvent faire l'objet d'une présentation graphique des différentes fonctions proposées sur le site (fig. 208).

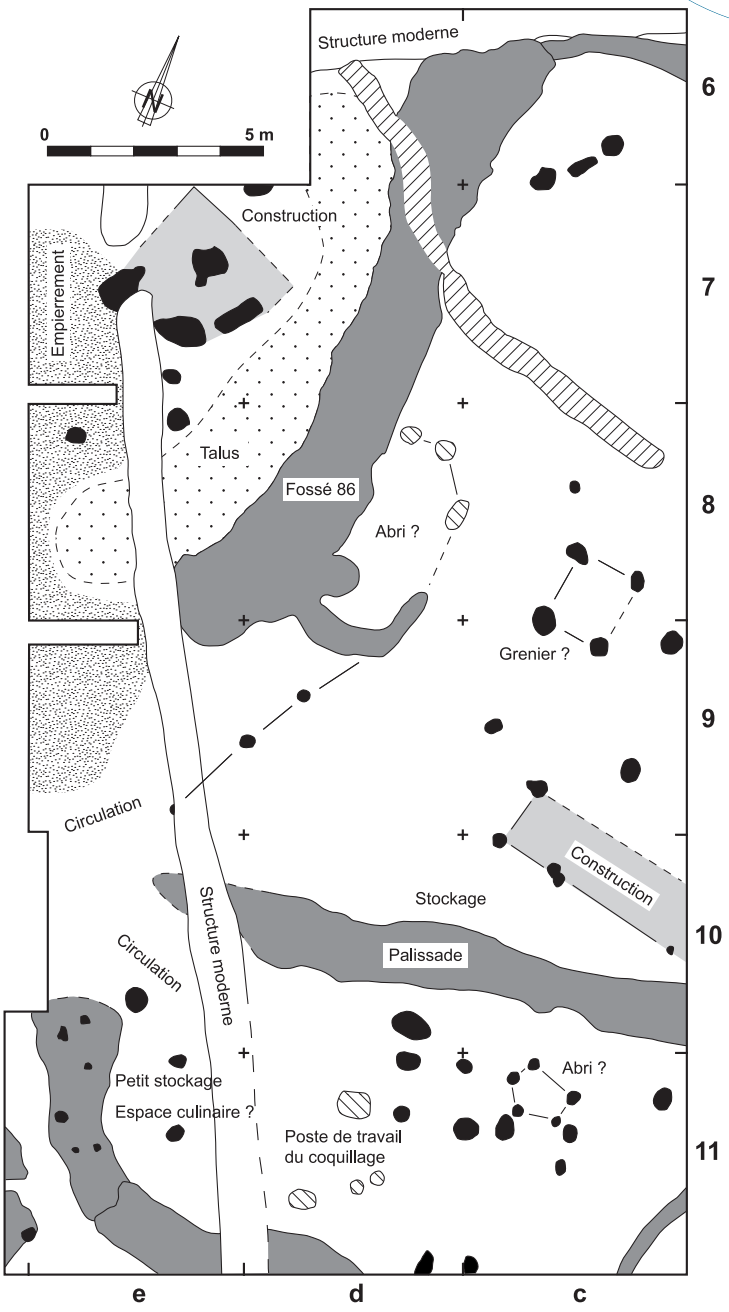


Fig. 208 : Propositions pour des zones fonctionnelles sur le site de Ponthezières (DAO : X. Hénaff) / Propositions for functional zones at the Ponthezières site.

## E. SYNTHÈSE CULTURELLE : L'ARTENACIEN DE PONTHEZIÈRES

### 1. Les formes

La majorité des formes classées dans la céramique fine est identique à toute la séquence artenacienne, que nous soyons sur le site de La Perroche à Oléron (Laporte *et al.* 1998a et c ; Laporte, Hénaff 2001), de Diconche à Saintes (Burnez, Fouéré 1999), du Camp à Challignac (Burnez *et al.* 1995 ; Louboutin *et al.* 1997) ou du Gros-Bost à Saint-Méard-de-Drône (Chevillot 1989 ; Burnez *et al.* 1991), pour ne citer que les exemples les plus significatifs ayant livré des masses documentaires conséquentes (bases statistiques fiables de plusieurs centaines d'individus au total). En outre, l'apparition de certaines formes comme les tasses ou les bouteilles sont des marqueurs chronologiques tardifs dans la séquence artenacienne.

Par conséquent, la valeur chronologique s'est portée jusqu'à présent sur les thèmes décoratifs et leur emplacement/développement sur le vase. Le caractère si particulier et la richesse des décors ont été les éléments clés pour la compréhension de l'évolution ornementale de cette culture. Bien que de très haute qualité technique, les formes demeurent standardisées. Ainsi, la créativité des potiers artenaciens s'est portée sur le décor comme mise en valeur esthétique.

En revanche, cette créativité s'exprime dans la céramique "commune" à travers la diversification des

Fig. 209 : Corpus de la céramique "commune" du site de Ponthezières (DAO : X. Hénaff) / Corpus of "common" pottery ware from the Ponthezières site.

formes (fig. 209). En effet, la qualité des individus et l'investissement technique pouvant être très variables, l'effort portait naturellement sur la diversité des formes. Sans oublier cependant que celles-ci sont également liées à la fonction des récipients. Il est donc important de souligner que la céramique "commune", au même titre que la céramique fine décorée, joue un rôle non négligeable dans la compréhension de l'évolution de l'Artenacien (Laporte 1996).

Bien qu'ils soient des éléments majeurs de cette catégorie, les vases tronconiques ont des profils trop ubiquistes pour en tirer des conclusions dans le cadre d'une étude monographique sur Ponthezières. Des analyses très poussées sur ces formes, au premier abord peu variées, seraient nécessaires et certainement fructueuses à l'échelle régionale. En effet, les travaux réalisés par R. Martineau sur des ensembles en céramique grossière dans le Jura ont montré de très intéressants résultats à ce sujet (Martineau 2000 ; 2002).

En l'état actuel de la recherche, il est encore difficile d'affirmer l'existence d'un assemblage typiquement artenacien au sein de la céramique commune mais certaines tendances se dessinent. Plusieurs formes sont sans conteste directement issues de l'héritage Matignons/Peu-Richard. Nous pensons notamment aux pots, aux vases globuleux et à certains vases de stockage au profil en tonnelet ou au fond débordant par exemple (*cf.* ce volume, Hénaff, Olivet, p. 171). Ces individus illustrent donc une relative continuité dans les traditions céramiques et ne disparaîtront qu'à la période suivante.

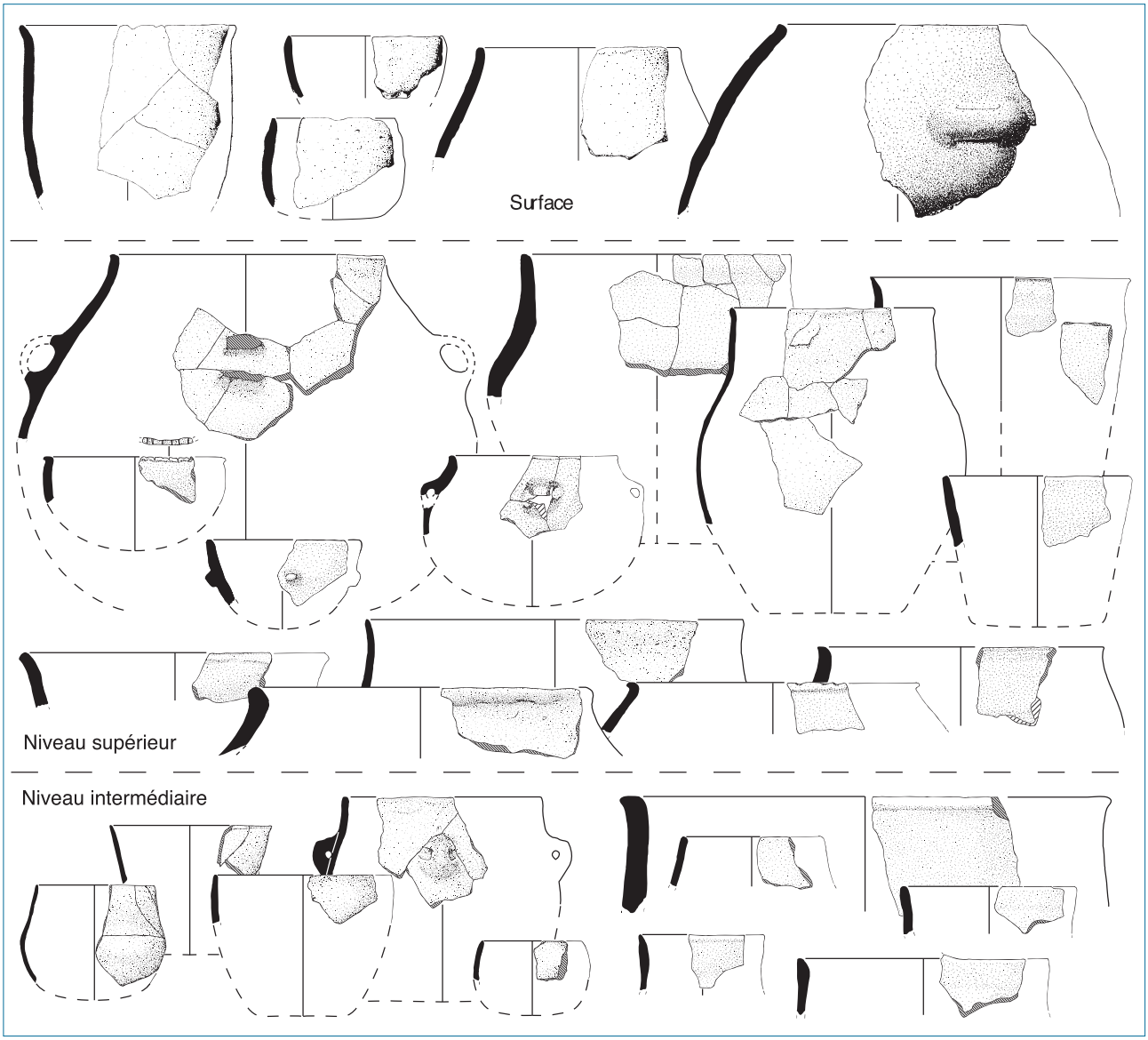


Fig. 210 : Corpus de la céramique "commune" de La Perroche (d'après Laporte *et al.* 1998 ; *cf.* ce volume, Laporte, Hénaff, p. 275) / Corpus of "common" pottery ware from La Perroche.

DICONCHE
LE CAMP
LE GROS-BOST

Cependant, certaines formes se démarquent : fort rétrécissement du col, inclinaisons du fond ou de la panse très particulières, profils peu ordinaires, etc. La grande majorité des formes appartenant à ces ensembles en particulier doit certainement être attribuée à la créativité artenacienne. En effet, pourquoi vouloir rechercher des origines anciennes ou étrangères, voire attribuer une datation récente à des éléments propres au corpus artenacien ?

Tout ceci témoigne d'un manque d'informations alimenté par des études qui abordent rapidement la céramique "commune", malgré la présence dans la plupart des sites de référence de mobiliers abondants (fig. 210 et 211).

Enfin, d'autres récipients se révèlent être des marqueurs chronologiques, car ils rappellent effectivement des éléments attribués en général à des périodes plus récentes comme le Campaniforme (jarre à cordon) ou l'Âge du Bronze ancien (pichet, vase biconique).

## 2. Une régionalisation des styles

L'analyse des techniques et des thèmes décoratifs fait apparaître clairement que les entités littorales et continentales ont eu une évolution parallèle.

Sur les sites continentaux du Camp et du Gros-Bost, les décors incisés et en relief prédominent. En revanche, la technique du poinçonné-tiré est dominante sur les sites littoraux d'Ors (Rouvreau, Gomez 1973 ; Joussaume 1981), de La Perroche, des Ouchettes (Laporte, Picq 2002) et de Ponthezières. Il apparaît donc que cette technique est le marqueur d'un rayonnement localisé sur l'axe de la Charente et à dominante littorale (fig. 212).

La répartition de deux thèmes majeurs (décor scalariforme et chevrons) présents sur les assiettes met en évidence deux entités géographiques. Tandis que le premier thème se situe vers l'intérieur des terres, le second semble cantonné au littoral. En dernier lieu, le

Fig. 212 : Répartition des principales techniques décoratives artenaciennes dans le bassin de la Charente. a : poinçonné-tiré ; b. association entre incision et impression ; c. décor en relief ; d. incision simple (DAO : X. Hénaff) / Distribution of the main decorative techniques of the Artenacian group potteries, in the Charente basin. a. "tiefstich Keramik" techniques; b. combination of incised and impressed techniques; c. relief decorations; d. incised decorations only.
Liste des sites : 1. Ponthezières à Saint-Georges-d'Oléron (17) ; 2. La Perroche à Dolus-d'Oléron (17) ; 3. Ors au Château-d'Oléron (17) ; 4. Piédemont à Port-des-Barques (17) ; 5. La Sauzaie à Soubise (17) ; 6. Saint-Laurent-de-la-Prée (17) ; 7. La Vauzelle à Saint-Porchaire (17) ; 8. Les Ouchettes à Plassay (17) ; 9. Diconche à Saintes (17) ; 10. Cordie à Marignac (17) ; 11. Saint-Séverin-sur-Boutonne (17) ; 12. Le Vieux Bourg à Merpins (16) ; 13. Biard à Segonzac (16) ; 14. Le Camp à Challignac (16) ; 15. Le Fort des Anglais à Mouthiers (16) ; 16. Recoux à Soyaux (17) ; Bois de Mativo à Magnac-sur-Touvre (16) ; 18. Le Queroy à Chazelles (16) ; 19. La Motte de la Garde à Luxé (16) ; 20. Artenac à Saint-Mary (16) ; 21. Nécropole de Chenon (16) ; 22. Tumulus de Russell à Limalonges (79) ; 23. Le Gros-Bost à Saint-Méard-de-Drône (24) ; 24. Fontaine de la Demoiselle à Saint-Léon-sur-l'Île (24).

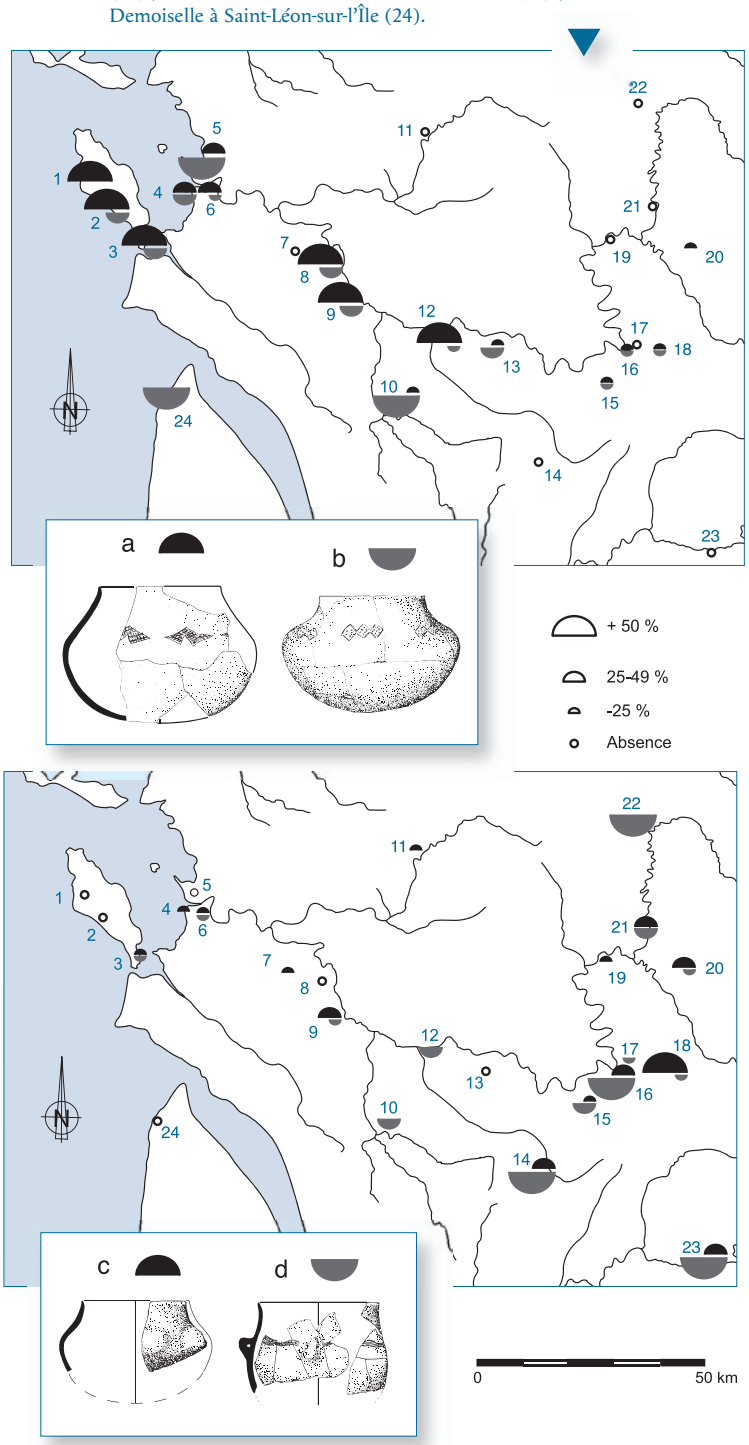


Fig. 211 : Trois ensembles de céramiques "communes" de sites de référence artenaciens du Centre-Ouest (d'après Burnez *et al.* 1991 et 1995 ; Burnez, Fouéré 1999 ; Chevillot 1989 ; Louboutin *et al.* 1997) / Three series/assemblages of "common" pottery ware from Artenacian reference sites in Central Western France.

décor de croisillons, marqueur tant chronologique que géographique, est également localisé à l'embouchure de la Charente, voire à l'île d'Oléron dont il pourrait être originaire (fig. 213).

En outre, la coexistence des deux types à Diconche pourrait signifier que l'on se trouve à la limite entre deux régions, l'une continentale et l'autre littorale ; distinction qui a déjà été remarquée au sujet des techniques décoratives.

La céramique fine, support à la décoration typique artenacienne, semble, à première vue, présenter des profils très similaires selon que l'on se trouve dans le marais Poitevin (Les Jardinets aux Magnils-Reigners, Vendée ; Sicard *et al.* 2002), sur le seuil du Poitou (Les Vaux à Moulins-sur-Céphons, Indre ; Krausz, Constantin 1995), ou à l'opposé dans le Périgord (Douchapt, Dordogne ; Fouéré 1998), voire dans le Quercy (grotte de Marsa à Beauregard, Lot). Ces points ont par ailleurs été abordés récemment (Burnez, Fouéré 1999, p. 266-271).

Dès lors que l'on aborde le domaine microscopique, les critères de pâte et de techniques de fabrication semblent prometteurs. En effet, certaines études menées sur des sites oléronnais donnent des résultats encourageants (Guiavarc'h 2002).

En complément, une typologie mieux établie de la céramique "commune", associée à une caractérisation technique, permettra une meilleure définition des entités locales.

En guise de conclusion, force est de constater que ces divergences locales à partir d'une base commune rappellent les deux principaux courants régionaux qui définissent le Peu-Richardien (maritime et continental) – quelle qu'en soit la terminologie (Boujot, Cassen 1996 ; Burnez 1996a) et sur lesquels l'article consacré dans ce volume à l'occupation de La Tremblade fait le point (*cf.* ce volume, Hénaff, Olivet, p. 171). Déjà décela-bles dans la seconde moitié du IVe millénaire, des groupes locaux comme le "Groupe du marais Poitevin" (Joussaume 1981), semblent également persister au cours du millénaire suivant. Tout semble finalement nous conduire à la définition d'un Artenacien maritime, d'une part et continental, d'autre part.

## 3. Question de périodisation

En terme de chronologie relative, les deux sites littoraux de La Perroche et Ponthezières constituent un intéressant parallèle à la séquence de Diconche / Le Camp / Le Gros-Bost sur le continent. Comme nous l'avons évoqué précédemment (Hénaff 2003), l'occu-

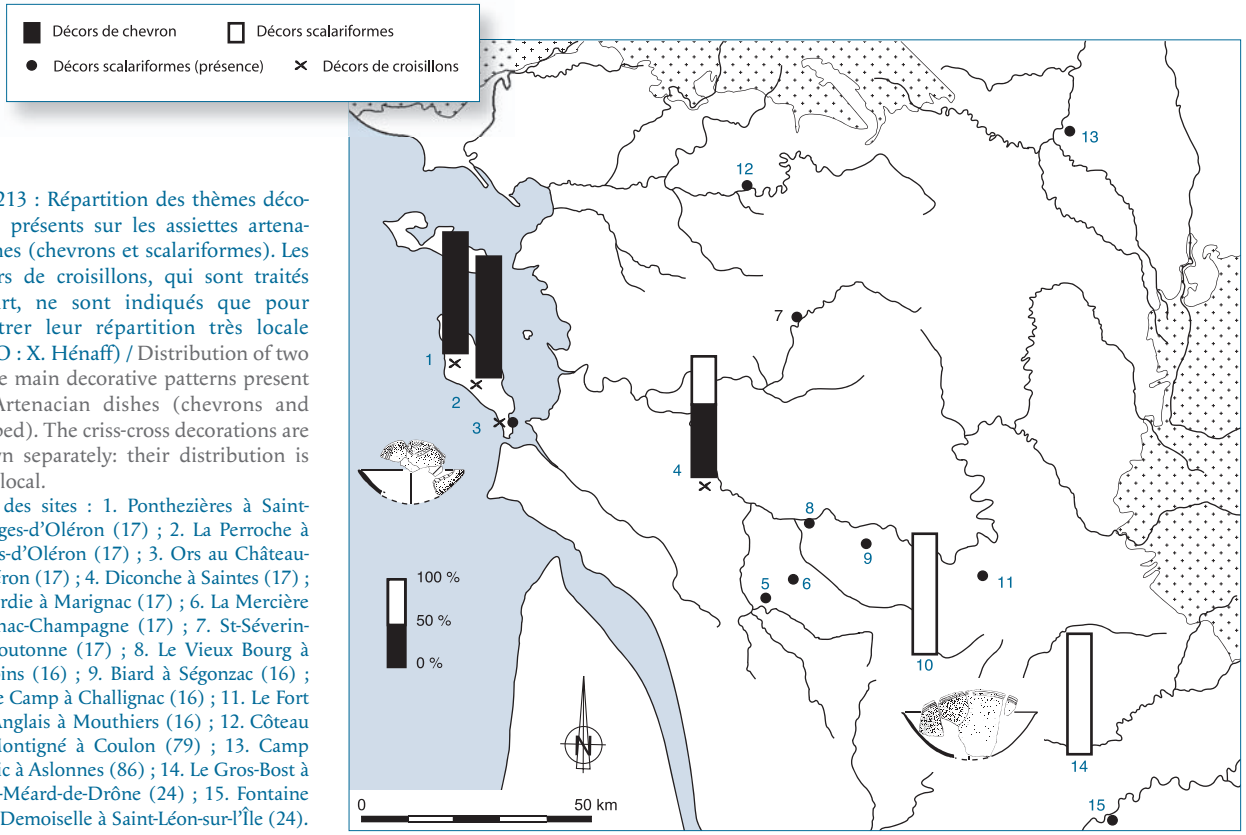


Fig. 213 : Répartition des thèmes décoratifs présents sur les assiettes artenaciennes (chevrons et scalariformes). Les décors de croisillons, qui sont traités à part, ne sont indiqués que pour montrer leur répartition très locale (DAO : X. Hénaff) / Distribution of two of the main decorative patterns present on Artenacian dishes (chevrons and stepped). The criss-cross decorations are shown separately: their distribution is very local.
Liste des sites : 1. Ponthezières à Saint-Georges-d'Oléron (17) ; 2. La Perroche à Dolus-d'Oléron (17) ; 3. Ors au Château-d'Oléron (17) ; 4. Diconche à Saintes (17) ; 5. Cordie à Marignac (17) ; 6. La Mercière à Jarnac-Champagne (17) ; 7. St-Séverin-sur-Boutonne (17) ; 8. Le Vieux Bourg à Merpins (16) ; 9. Biard à Ségonzac (16) ; 10. Le Camp à Challignac (16) ; 11. Le Fort des Anglais à Mouthiers (16) ; 12. Côteau de Montigné à Coulon (79) ; 13. Camp Allaric à Aslonnes (86) ; 14. Le Gros-Bost à Saint-Méard-de-Drône (24) ; 15. Fontaine de la Demoiselle à Saint-Léon-sur-l'Île (24).

pation de Ponthezières serait attribuable à l'Artenac IIa de C. Burnez, c'est-à-dire à un Artenacien contemporain de l'implantation campaniforme dans notre région (Burnez, Fouéré 1999).

Si nous acceptons les propositions de ces auteurs, il s'avère également que le caractère maritime du Campaniforme s'opposerait par définition "*à l'enracinement continental de l'Artenacien qui occupe tant du point de vue chronologique que du point de vue géographique, une niche qui lui est propre*" et aurait eu pour conséquence principale une limitation des relations entre les deux entités (Burnez *et al.* 1998). À Ponthezières, une réelle mixité a été constatée entre les deux "cultures" *via* le matériel céramique. En effet, des signes de cette coexistence ont mis en évidence des interactions stylistiques et/ou des transferts techniques qui sont perceptibles, d'une part dans l'organisation et l'exécution des décors et, d'autre part dans l'apparition de nouvelles formes issues d'un mélange de traditions différentes (Laporte *et al.* 1998a et c).

Il ne s'agit pas pour autant d'attribuer une datation beaucoup plus récente à l'occupation, soit la phase IIb de C. Burnez, qui serait un Bronze ancien précoce (le Bronze A1 d'A. Gallay) contemporain de la civilisation des Tumulus armoricains en Bretagne (Briard 1984) et de l'Horizon Barbelé dans le Sud-Est de la France (Gutherz 1995) – entités issues des affinités entre les derniers Néolithiques et les groupes campaniformes. En effet, des éléments considérés jusqu'à ces dernières années comme marqueurs d'un Bronze ancien (pastillage, décors à l'ongle, anses en ruban et à ensellement), sont en définitive à intégrer au substrat.

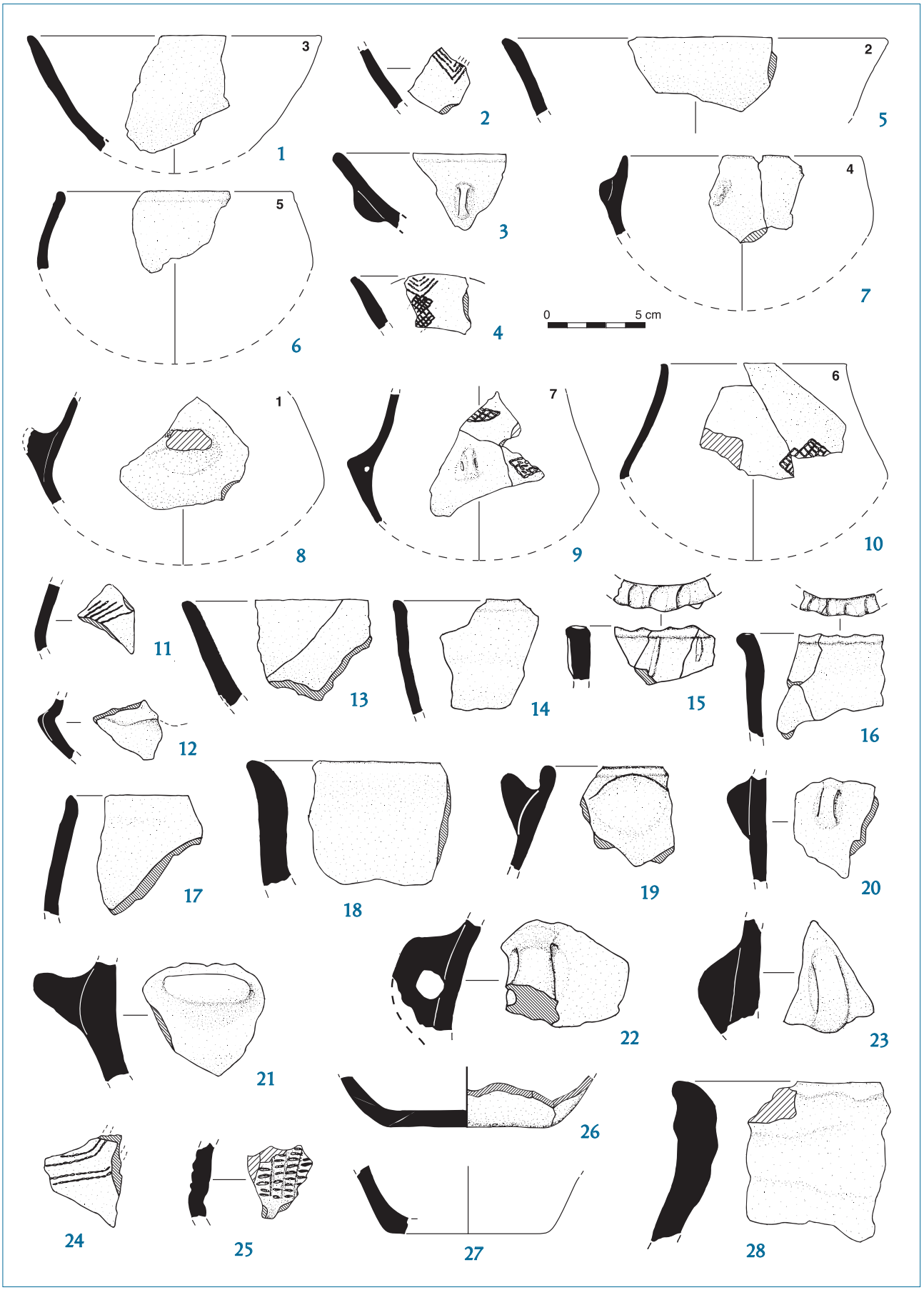


Fig. 214 : Matériel céramique de Ponthezières. Couche 2. Les numéros en gras renvoient à l'inventaire des vases individualisés décrits en annexe 3, p. 255 / Pottery ware from Ponthezières. Numbers in bold refer to the corresponding description presented in Annex 3.

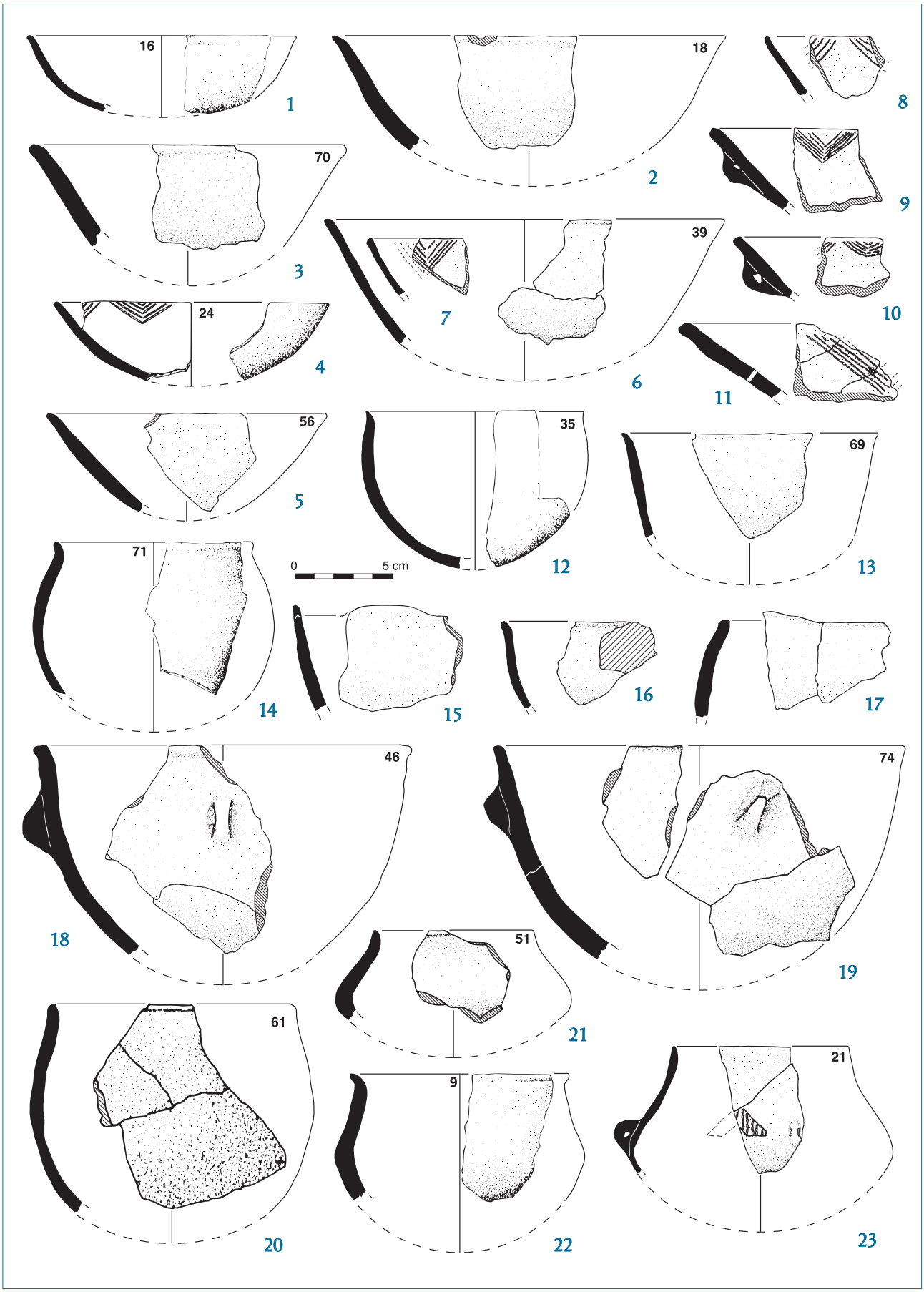


Fig. 215 : Matériel céramique de Ponthezières. Couche 3 (Dessins : L. Laporte n° 1, 4, 12, 14, 22). Les numéros en gras renvoient à l'inventaire des vases individualisés décrits en annexe 3, p. 255 / Pottery ware from Ponthezières. Numbers in bold refer to the corresponding description presented in Annex 3.

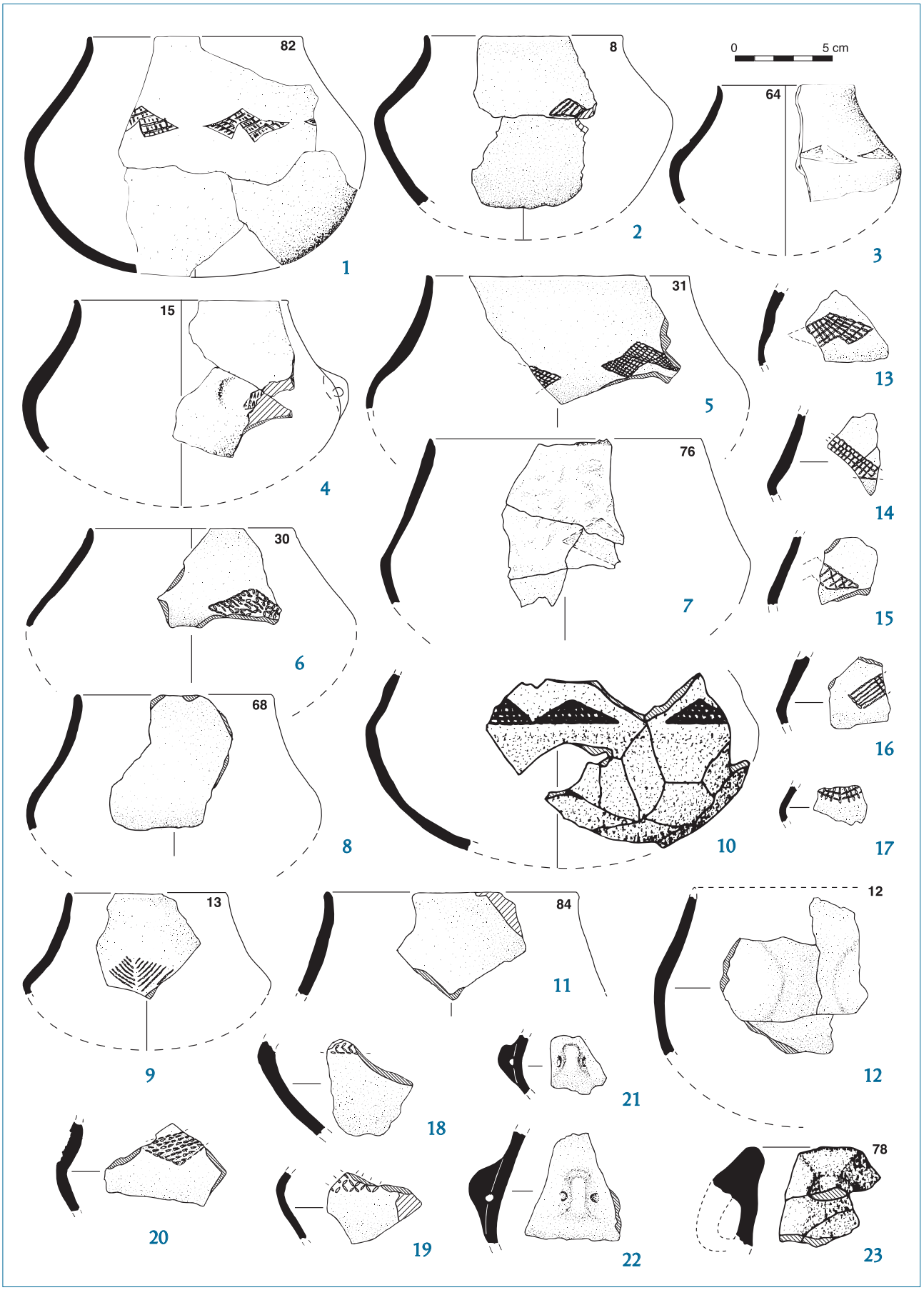


Fig. 216 : Matériel céramique de Ponthezières. Couche 3 (Dessins : L. Laporte n° 1, 3, 4). Les numéros en gras renvoient à l'inventaire des vases individualisés décrits en annexe 3, p. 255 / Pottery ware from Ponthezières. Numbers in bold refer to the corresponding description presented in Annex 3.

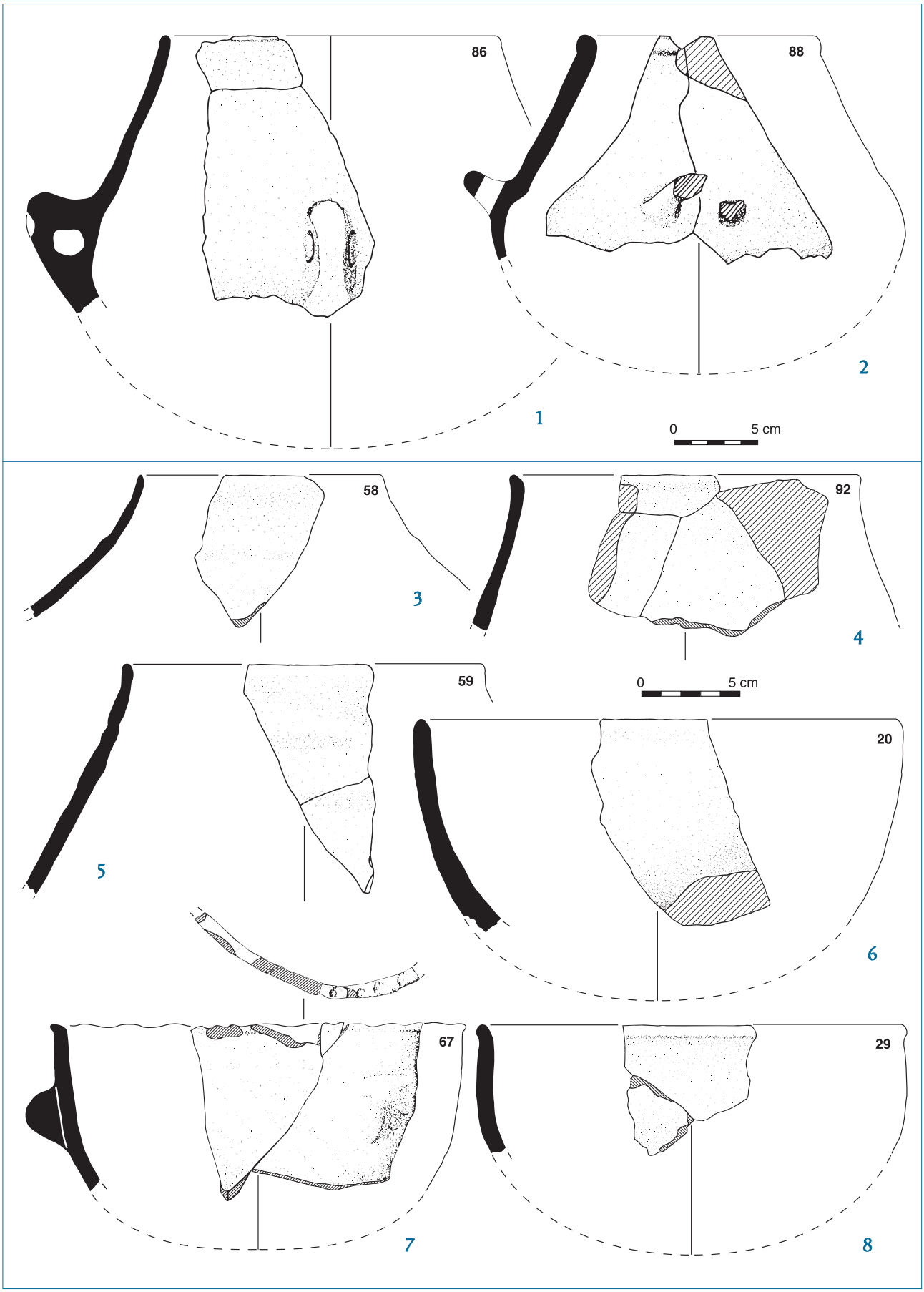


Fig. 217 : Matériel céramique de Ponthezières. Couche 3 (Dessin : L. Laporte n° 7). Les numéros en gras renvoient à l'inventaire des vases individualisés décrits en annexe 3, p. 255 / Pottery ware from Ponthezières. Numbers in bold refer to the corresponding description presented in Annex 3.

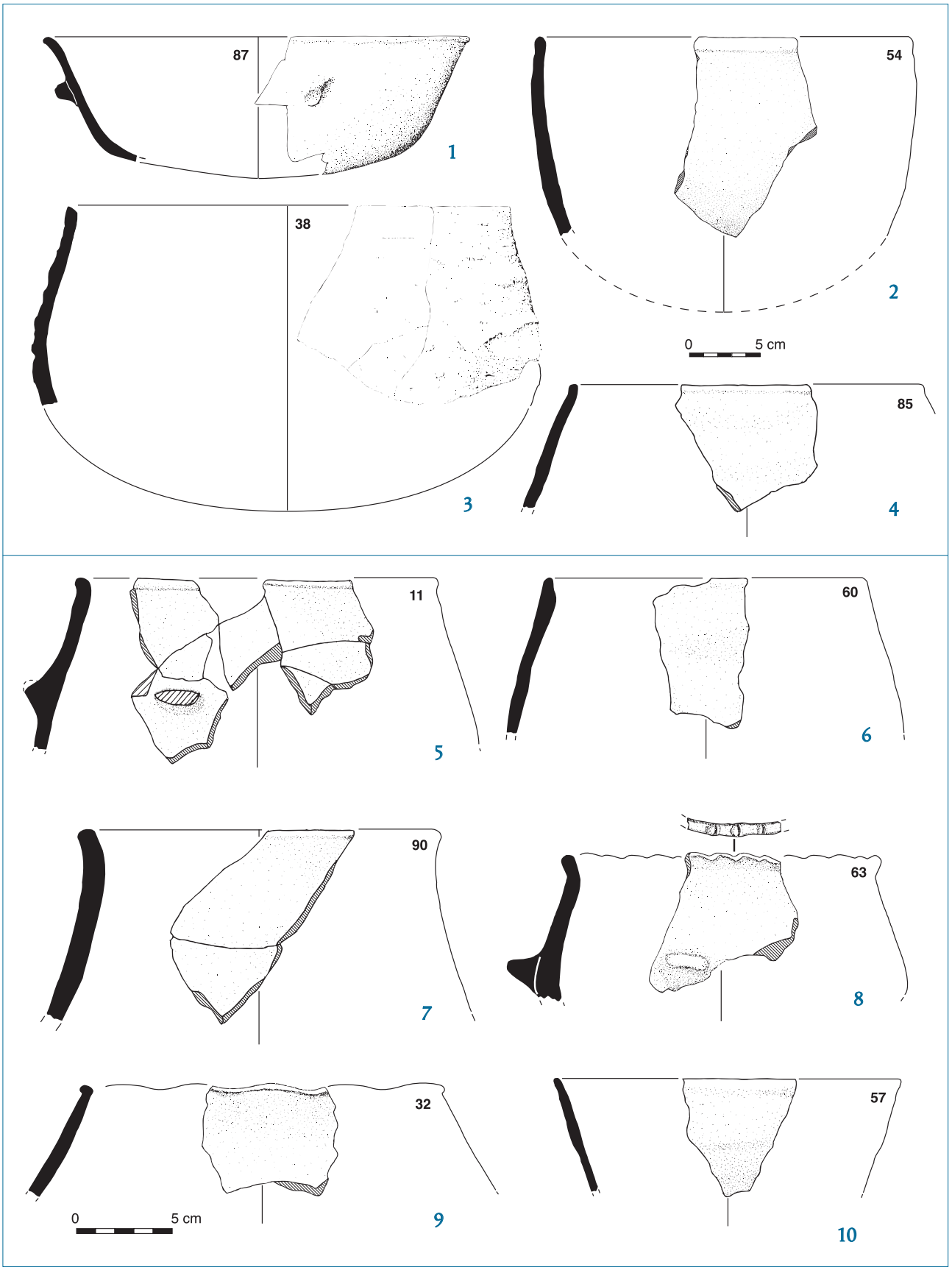


Fig. 218 : Matériel céramique de Ponthezières. Couche 3 (Dessins : L. Laporte n° 1, 3). Les numéros en gras renvoient à l'inventaire des vases individualisés décrits en annexe 3, p. 255 / Pottery ware from Ponthezières. Numbers in bold refer to the corresponding description presented in Annex 3.

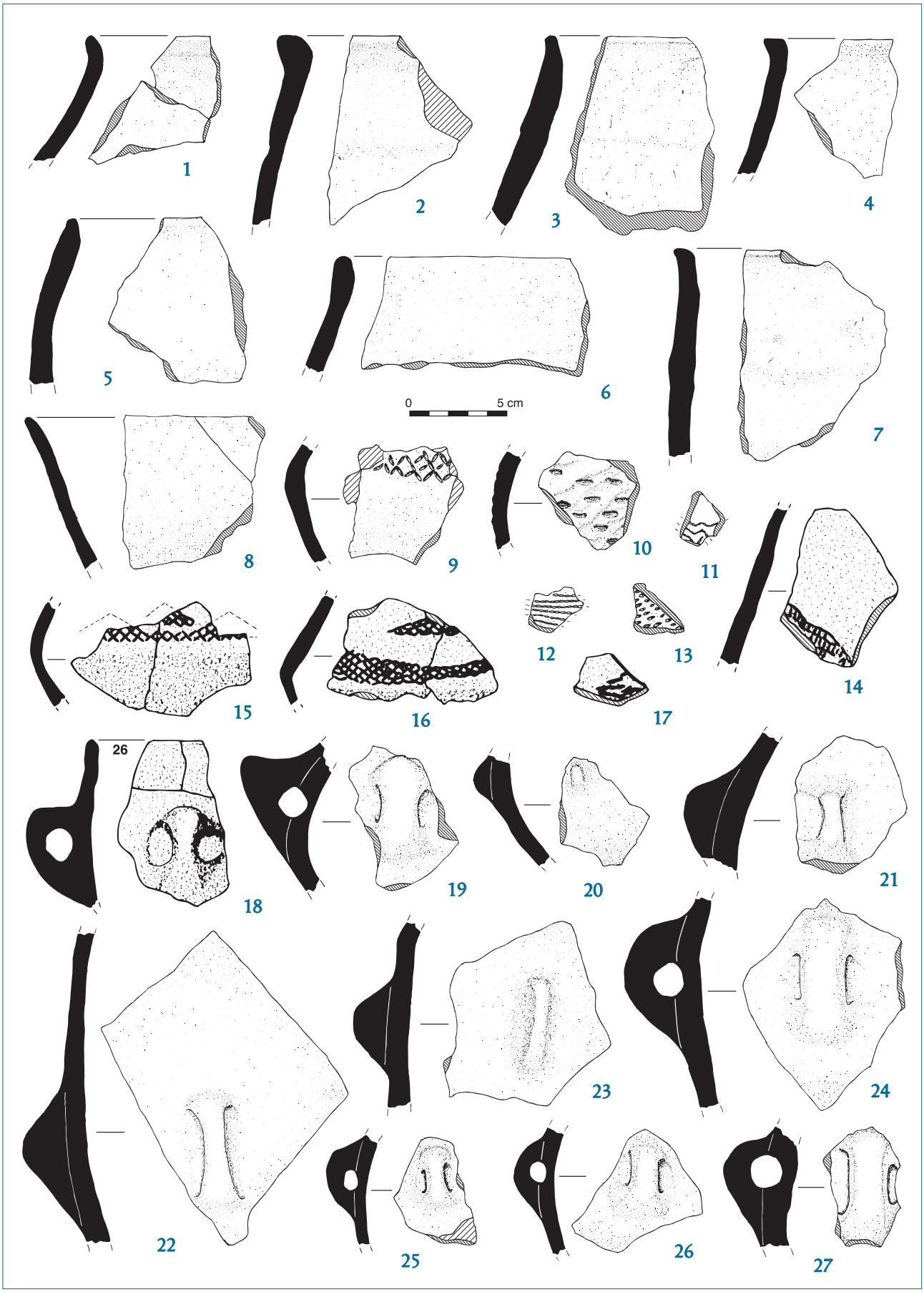


Fig. 219 : Matériel céramique de Ponthezières. Couche 3. Les numéros en gras renvoient à l'inventaire des vases individualisés décrits en annexe 3, p. 255 / Pottery ware from Ponthezières. Numbers in bold refer to the corresponding description presented in Annex 3.

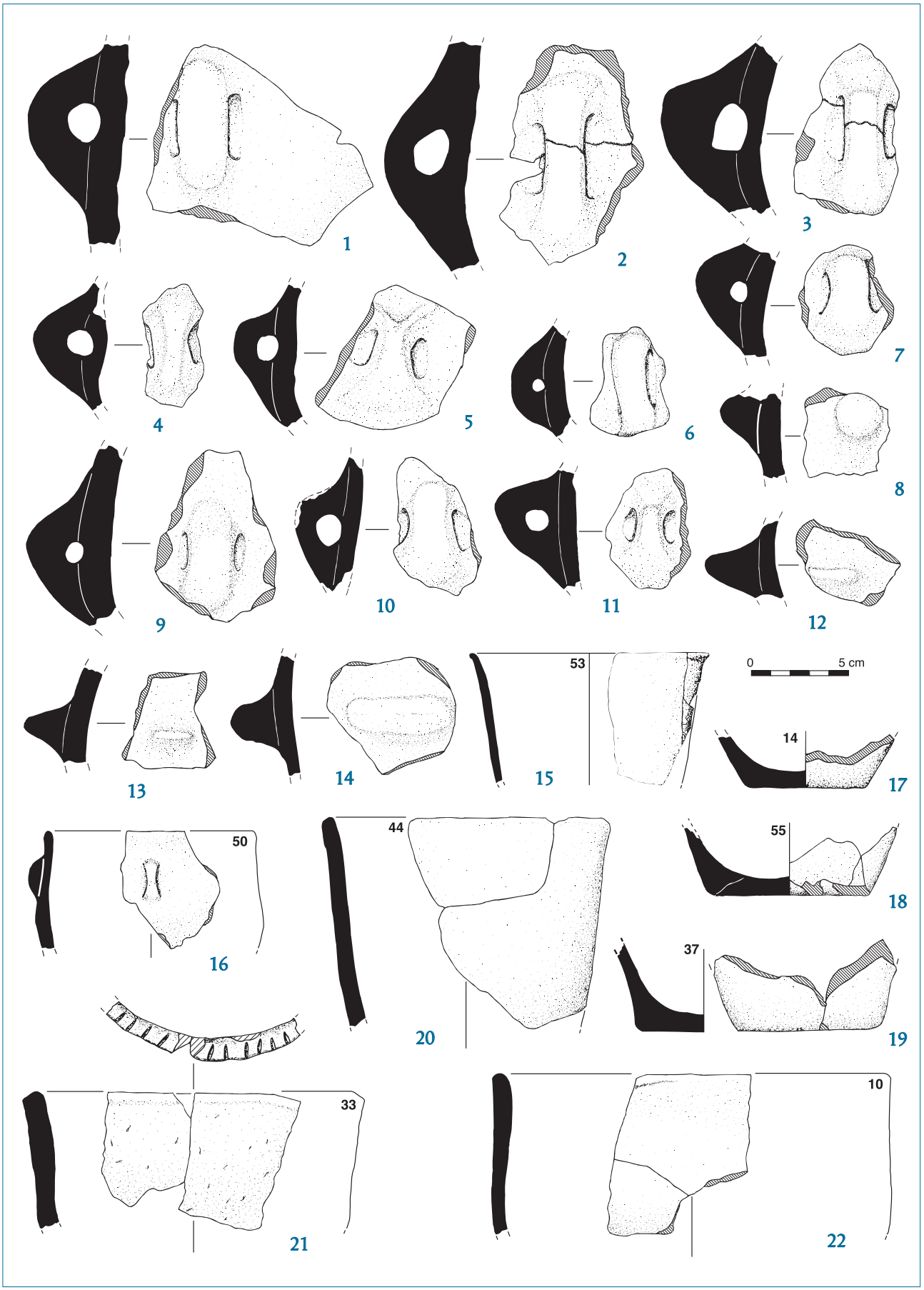


Fig. 220 : Matériel céramique de Ponthezières. Couche 3 (Dessin : L. Laporte n° 15). Les numéros en gras renvoient à l'inventaire des vases individualisés décrits en annexe 3, p. 255 / Pottery ware from Ponthezières. Numbers in bold refer to the corresponding description presented in Annex 3.

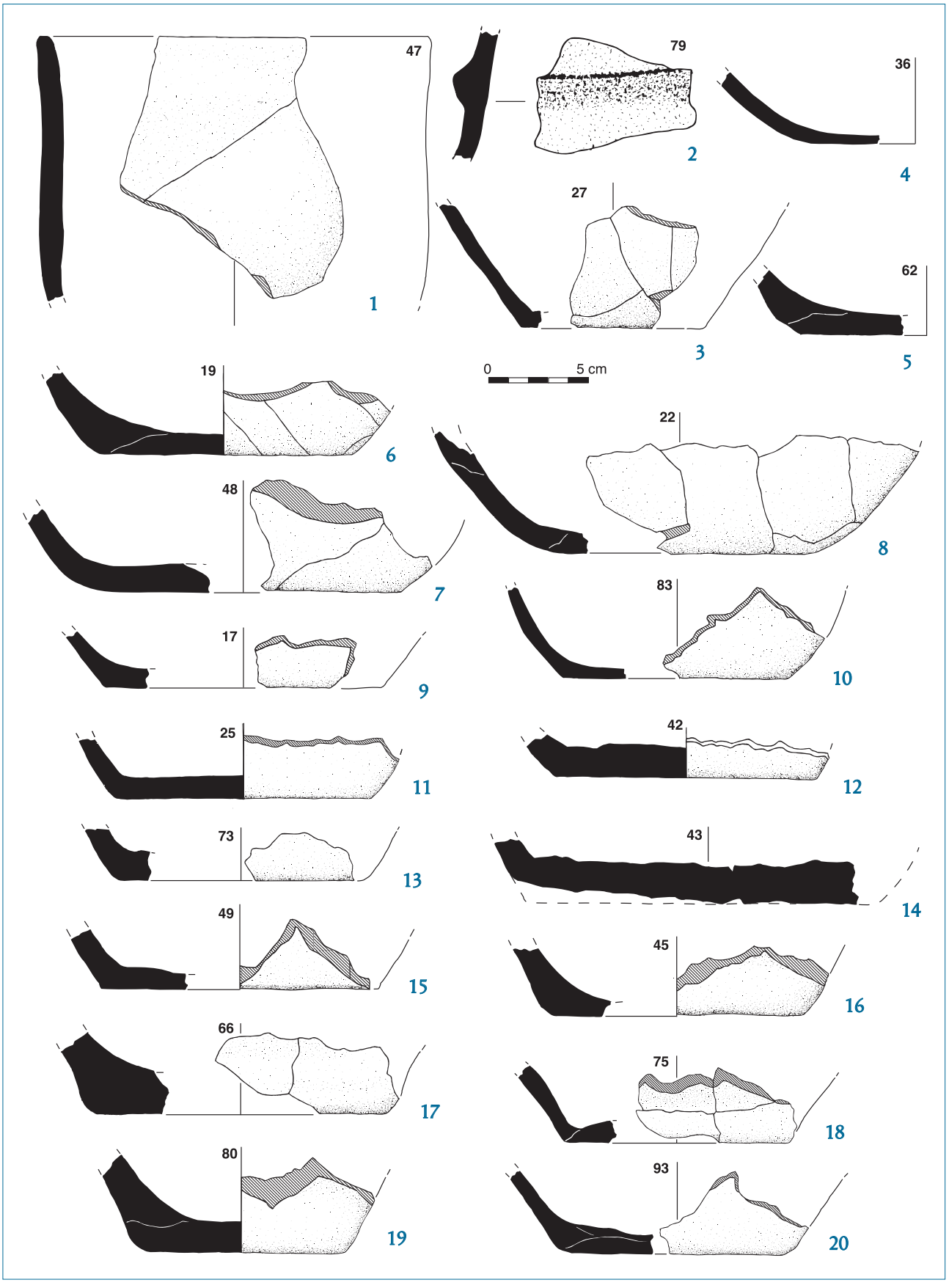


Fig. 221 : Matériel céramique de Ponthezières. Couche 3. Les numéros en gras renvoient à l'inventaire des vases individualisés décrits en annexe 3, p. 255 / Pottery ware from Ponthezières. Numbers in bold refer to the corresponding description presented in Annex 3.

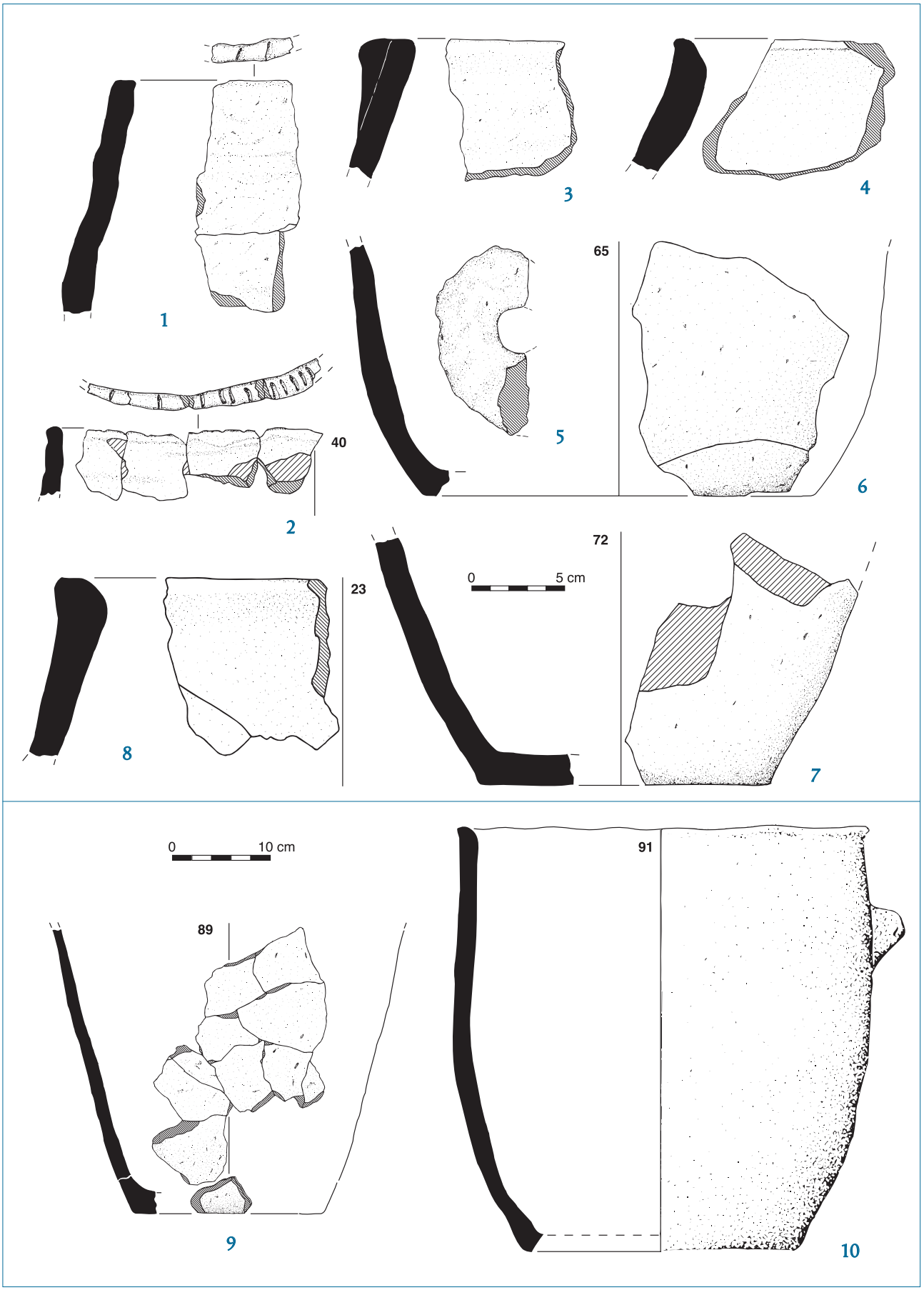


Fig. 222 : Matériel céramique de Ponthezières. Couche 3 (Dessin : L. Laporte n° 10). Les numéros en gras renvoient à l'inventaire des vases individualisés décrits en annexe 3, p. 255 / Pottery ware from Ponthezières. Numbers in bold refer to the corresponding description presented in Annex 3.

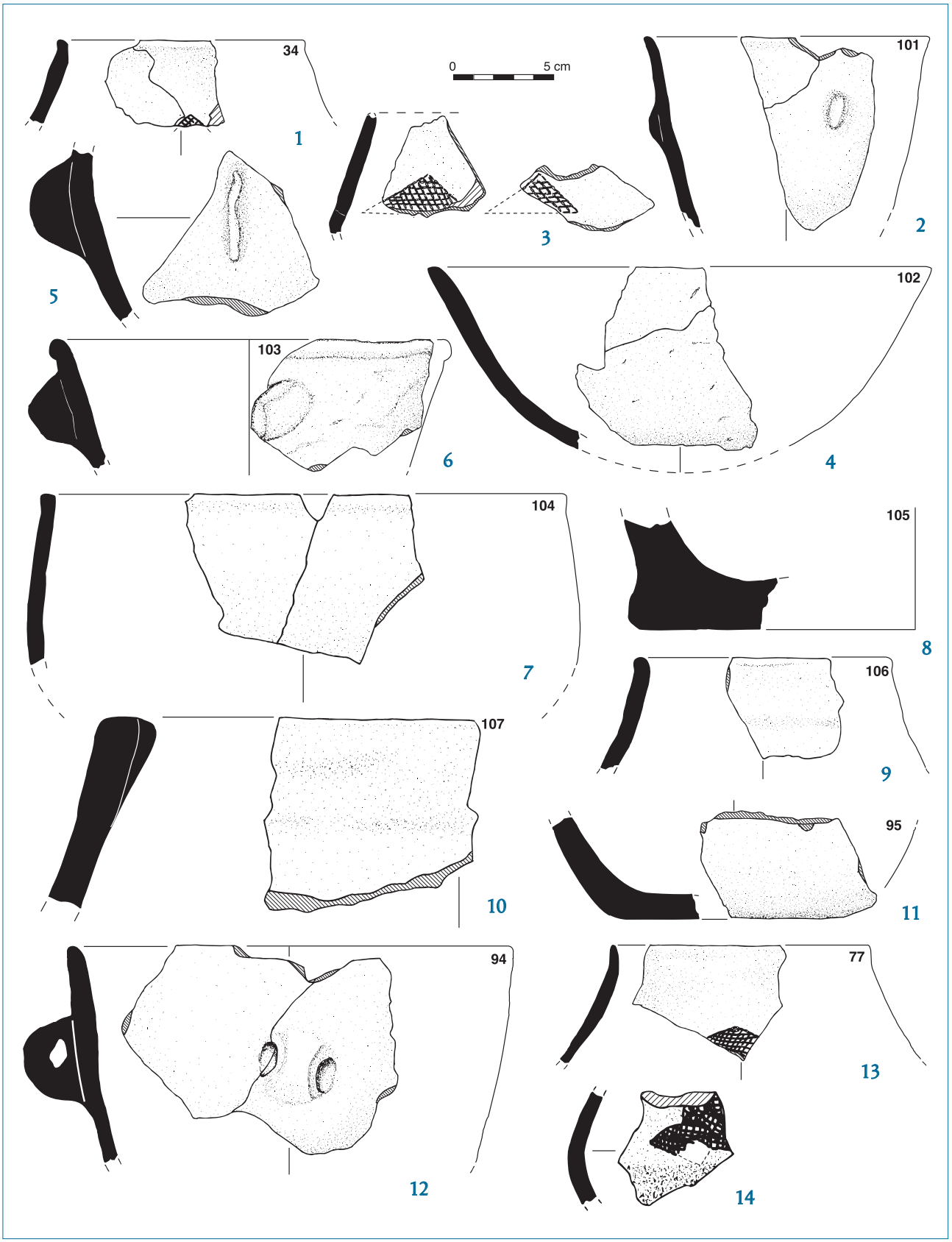


Fig. 223 : Matériel céramique de Ponthezières. 1. couche 16 ; 2. structure 18 ; 3-4. structure 31 ; 5-6. structure 34 ; 7. structure 37 ; 8. structure 40 ; 9. structure 44 ; 10. structure 50 ; 11-14. couche 54. Les numéros en gras renvoient à l'inventaire des vases individualisés décrits en annexe 3, p. 255 / Pottery ware from Ponthezières. Numbers in bold refer to the corresponding description presented in Annex 3.

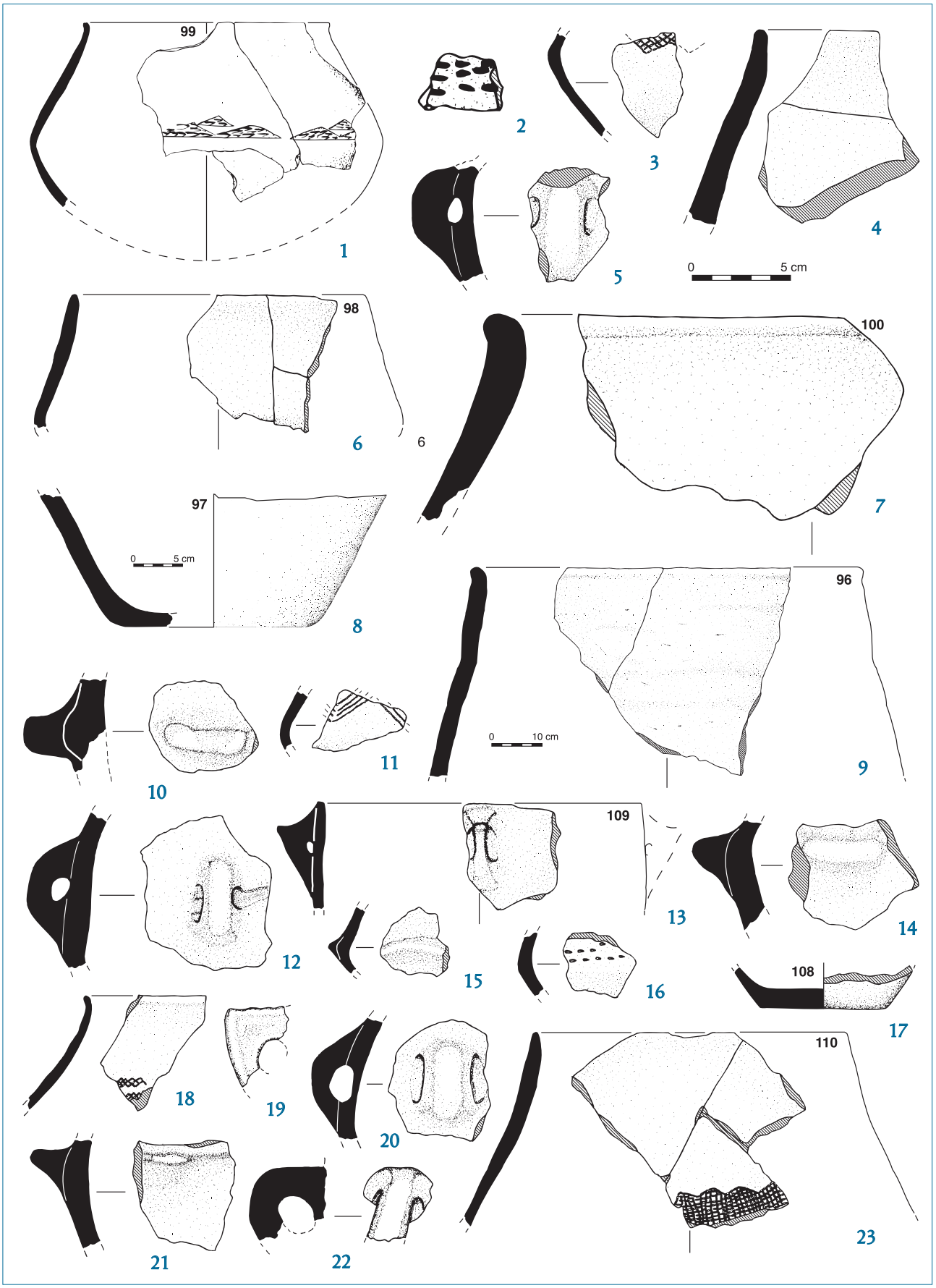


Fig. 224 : Matériel céramique de Ponthezières. 1-9. couche 60 ; 10-12. structure 61 ; 13-19. structure 68/72 ; 20-21. structure 71 ; 22-23. structure 76 (Dessins : L. Laporte n° 1, 8 : ). Les numéros en gras renvoient à l'inventaire des vases individualisés décrits en annexe 3, p. 255 / Pottery ware from Ponthezières. Numbers in bold refer to the corresponding description presented in Annex 3.

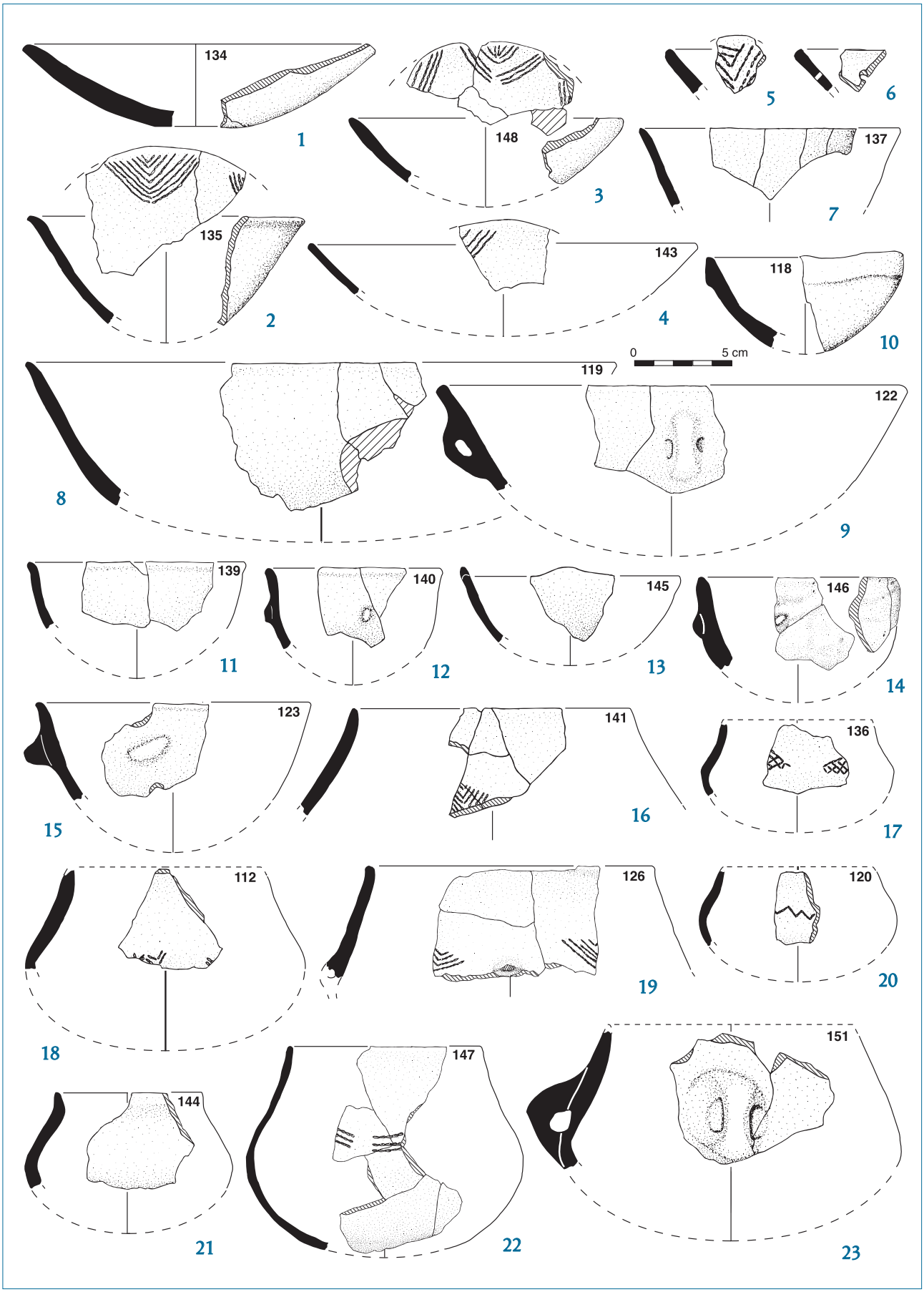


Fig. 225 : Matériel céramique de Ponthezières. Fossé 86, niveau 1 (couche 5). Les numéros en gras renvoient à l'inventaire des vases individualisés décrits en annexe 3, p. 255 / Pottery ware from Ponthezières. Numbers in bold refer to the corresponding description presented in Annex 3.

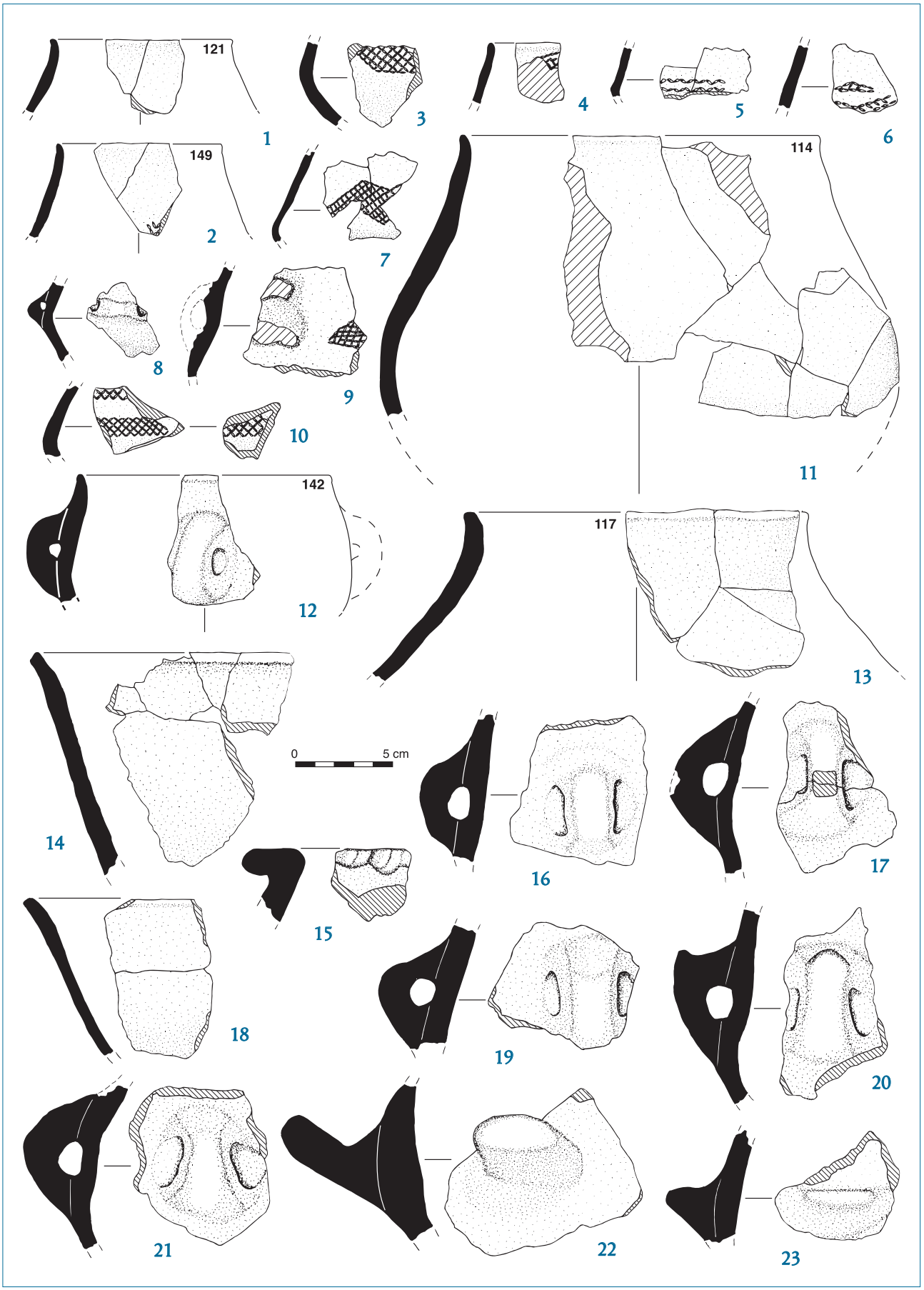


Fig. 226 : Matériel céramique de Ponthezières. Fossé 86, niveau 1 (couche 5). Les numéros en gras renvoient à l'inventaire des vases individualisés décrits en annexe 3, p. 255 / Pottery ware from Ponthezières. Numbers in bold refer to the corresponding description presented in Annex 3.

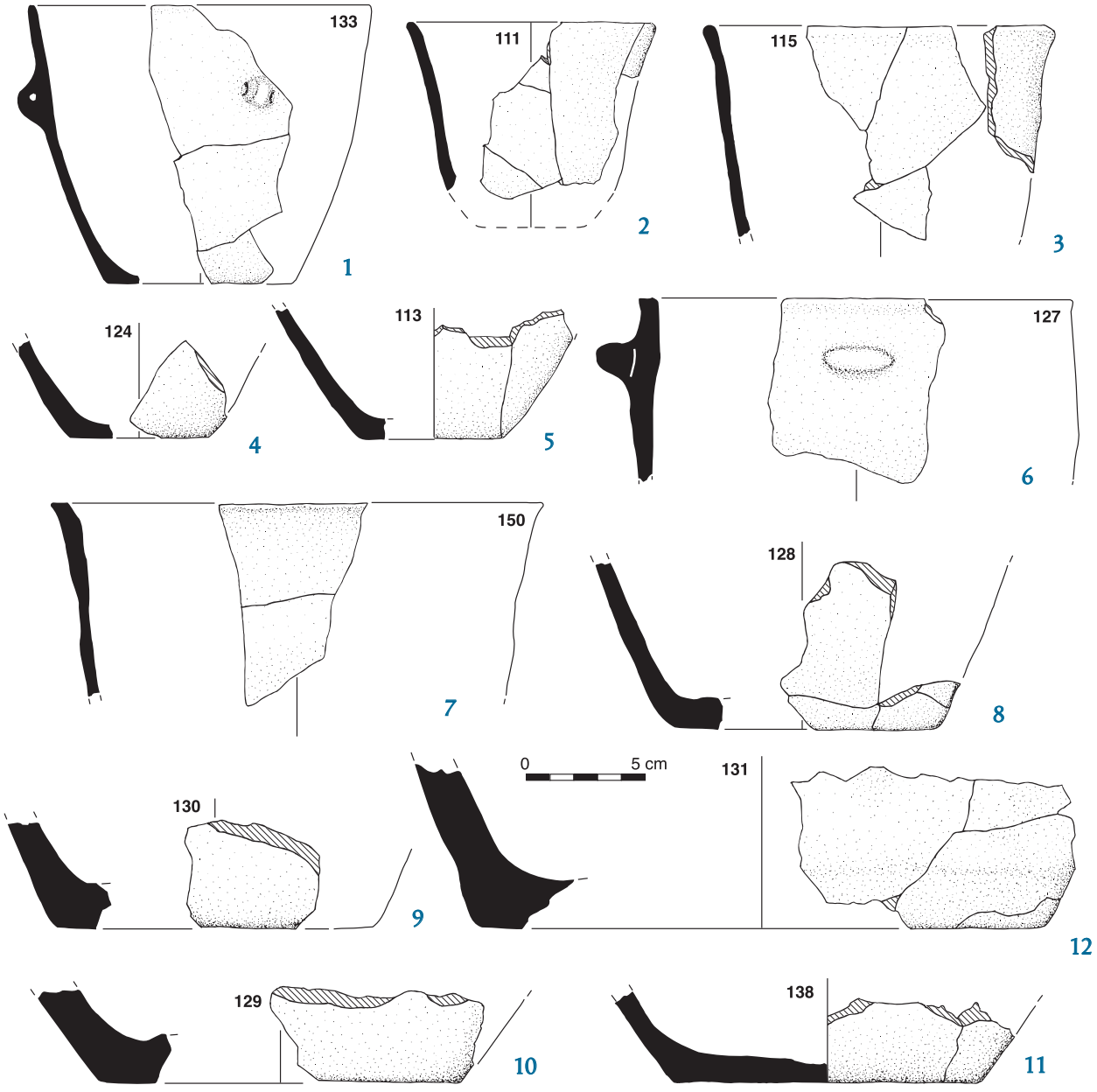


Fig. 227 : Matériel céramique de Ponthezières. Fossé 86, niveau 1 (couche 5). Les numéros en gras renvoient à l'inventaire des vases individualisés décrits en annexe 3, p. 255 / Pottery ware from Ponthezières. Numbers in bold refer to the corresponding description presented in Annex 3.

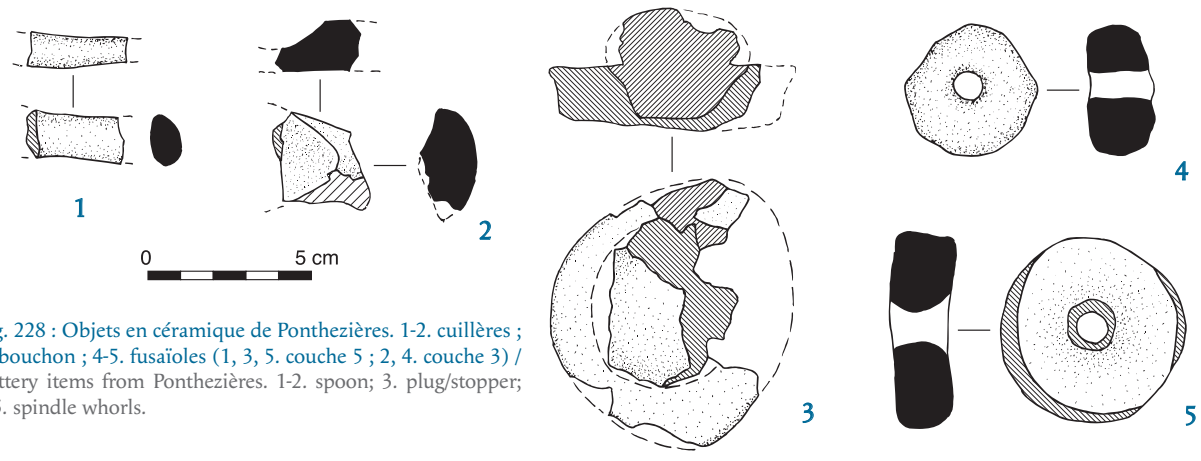


Fig. 228 : Objets en céramique de Ponthezières. 1-2. cuillères ; 3. bouchon ; 4-5. fusaïoles (1, 3, 5. couche 5 ; 2, 4. couche 3) / Pottery items from Ponthezières. 1-2. spoon; 3. plug/stopper; 4-5. spindle whorls.

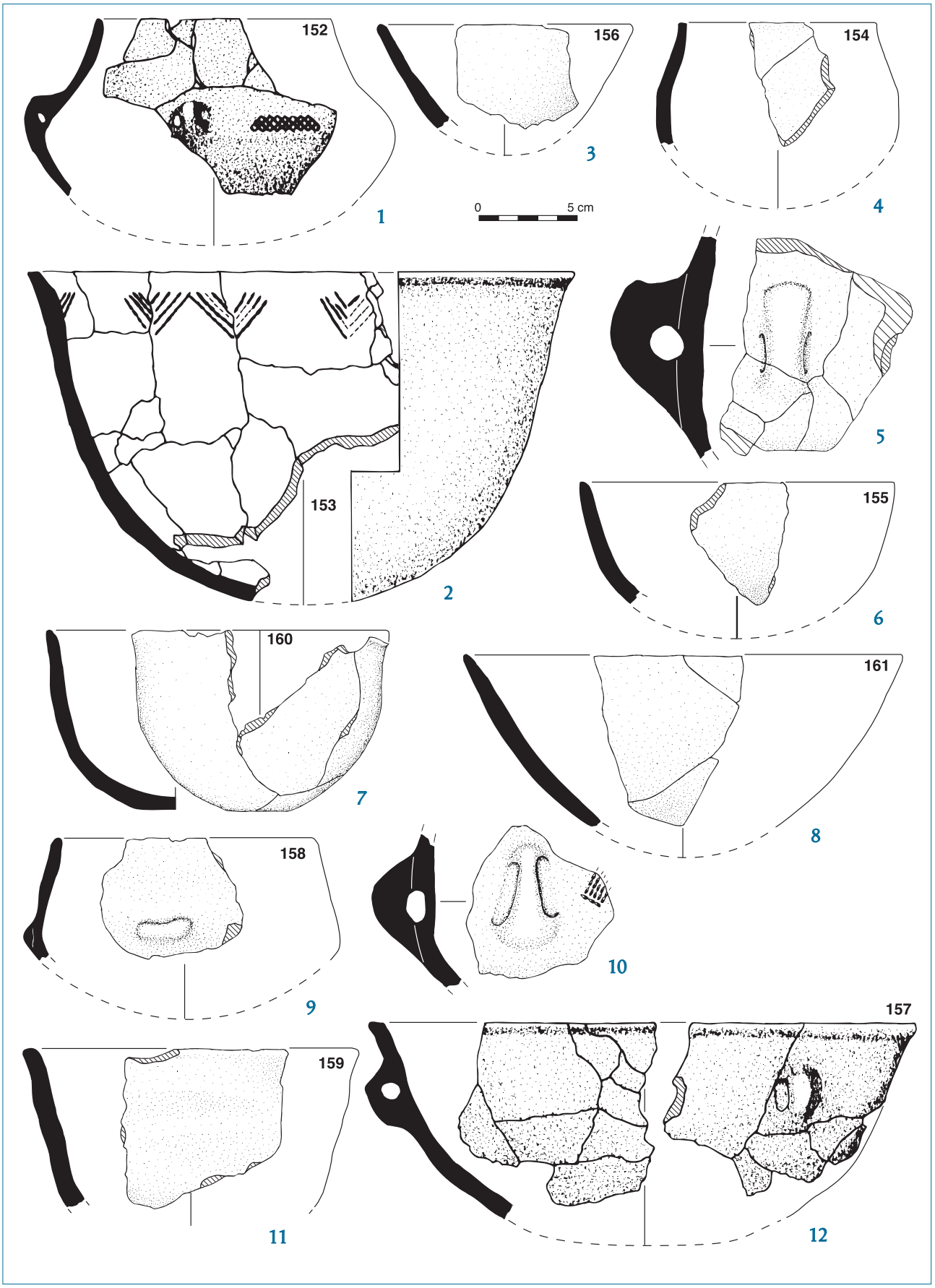


Fig. 229 : Matériel céramique de Ponthezières. Fossé 86, niveau 2. 1-2. couche 75 ; 3-6. couche 77 ; 7-12. couche 81. Les numéros en gras renvoient à l'inventaire des vases individualisés décrits en annexe 3, p. 255 / Pottery ware from Ponthezières. Numbers in bold refer to the corresponding description presented in Annex 3.

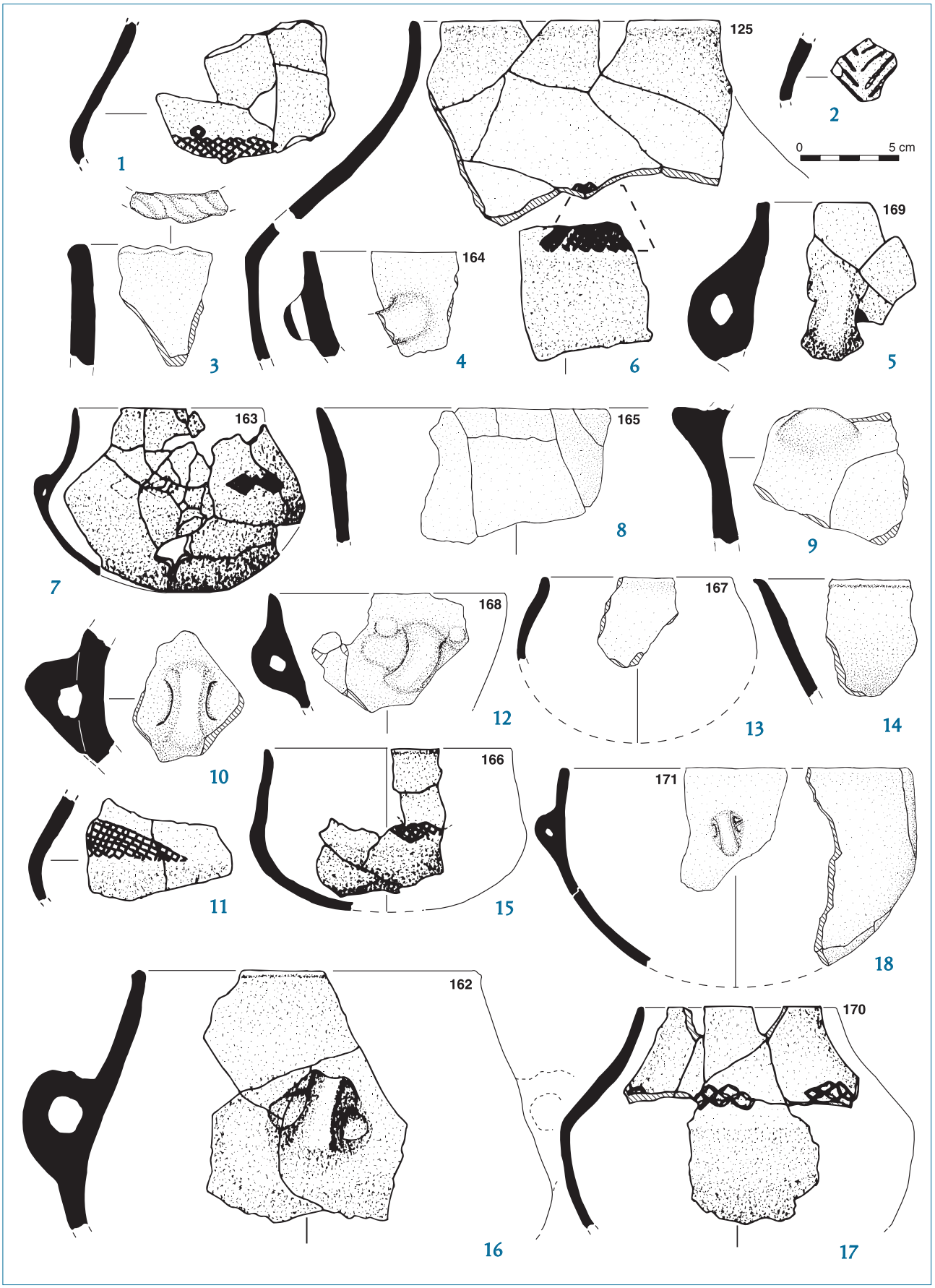


Fig. 230 : Matériel céramique de Ponthezières. Fossé 86, niveau 2. 1. couche 90 ; 2-9. couche 91 ; 10. couche 93 ; 11. couche 95 ; 12-17. couche 98 ; 18. couche 100. Les numéros en gras renvoient à l'inventaire des vases individualisés décrits en annexe 3, p. 255 / Pottery ware from Ponthezières. Numbers in bold refer to the corresponding description presented in Annex 3.

# Annexe 1 : Tableau général des formes

| N° Inv. | Ouverture | Jonction col / panse | Proportions | Proportion col / panse | Forme du col | Prés. et/ou empl. des préhensions | Type de préhension(s) | Type et forme de panse / fond | Décor | Terme générique usuel |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 53 | ouverte | - | forme haute | - | - | abs. | | plat continu ? | | gobelet |
| 50 | ouverte | - | forme haute | - | - | sous le bord | oreille | plat | | gobelet |
| 101 | ouverte | - | forme haute | - | - | sous le bord | bouton | plat | | gobelet |
| 44 | ouverte | - | forme haute | - | - | abs. | | plat | | vase tronconique |
| 91 | ouverte | - | forme haute | - | - | sous le bord | oreille | plat continu | | vase tronconique |
| 47 | ouverte | - | forme haute | - | - | incertain | | plat ? | | vase tronconique |
| 150 | ouverte | - | forme haute | - | - | incertain | | plat | | vase tronconique |
| 72 | ouverte | - | forme haute | - | - | incertain | | plat continu | | vase tronconique |
| 89 | ouverte | - | forme haute | - | - | incertain | | plat continu | | vase tronconique |
| 97 | ouverte | - | forme haute | - | - | incertain | | plat continu | | vase tronconique |
| 116 | ouverte | - | forme haute ? | - | - | incertain | languette | plat | | vase tronconique |
| 4 | ouverte | - | forme moyenne | - | - | sous le bord | bouton | ovoïde | | bol |
| 133 | ouverte | - | forme moyenne | - | - | sous le bord | anse en boudin | plat continu | | gobelet |
| 111 | ouverte | - | forme moyenne | - | - | abs. | | plat | | gobelet |
| 115 | ouverte | - | forme moyenne ? | - | - | incertain | | plat | | gobelet |
| 118 | ouverte | - | forme moyenne ? | - | - | incertain | | 1/2 ellipse | | godet |
| 54 | ouverte | - | forme moyenne | - | - | incertain | | hémisphérique | | jatte |
| 135 | ouverte | - | forme basse | - | - | abs. | | 1/2 ellipse | X | assiette |
| 122 | ouverte | - | forme basse | - | - | sous le bord | anse en boudin | 1/2 ellipse | | assiette |
| 39 | ouverte | - | forme basse | - | - | incertain | | 1/2 ellipse | | assiette |
| 156 | ouverte | - | forme basse | - | - | incertain | | 1/2 ellipse | | assiette |
| 145 | ouverte | - | forme basse | - | - | incertain | | 1/2 ellipse | X | assiette ou bol ? |
| 134 | ouverte | - | forme basse | - | - | abs. | | calotte de sphère | | assiette |
| 148 | ouverte | - | forme basse | - | - | abs. | | calotte de sphère | X | assiette |
| 143 | ouverte | - | forme basse | - | - | incertain | | calotte de sphère | X | assiette |
| 70 | ouverte | - | forme basse | - | - | incertain | | rond écrasé | | assiette |
| 16 | ouverte | - | forme basse | - | - | abs. | | rond écrasé | | assiette |
| 24 | ouverte | - | forme basse | - | - | abs. | | rond écrasé | X | assiette |
| 3 | ouverte | - | forme basse | - | - | incertain | | rond écrasé | | assiette |
| 137 | ouverte | - | forme basse ? | - | - | incertain | | rond | | assiette |
| 18 | ouverte | - | forme basse | - | - | incertain | | rond écrasé | | assiette ou plat |
| 2 | ouverte | - | forme basse | - | - | incertain | | ? | | assiette ou plat |
| 102 | ouverte | - | forme basse | - | - | incertain | | 1/2 ellipse | | plat |
| 74 | ouverte | - | forme basse | - | - | sous le bord | oreille | 1/2 ellipse | | bol |
| 123 | ouverte | - | forme basse | - | - | sous le bord | languette | 1/2 ellipse | | bol |
| 56 | ouverte | - | forme basse | - | - | incertain | | 1/2 ellipse | | bol |
| 146 | ouverte | - | forme basse | - | - | sous le bord | anse en boudin | 1/2 ellipse | | bol |
| 139 | ouverte | - | forme basse | - | - | incertain | | 1/2 ellipse | | bol |
| 140 | ouverte | - | forme basse | - | - | sous le bord | anse en boudin | 1/2 ellipse | | bol |
| 69 | ouverte | - | forme basse | - | - | incertain | | 1/2 ellipse ? | | bol |
| 155 | ouverte | - | forme basse | - | - | incertain | | calotte de sphère | | bol |
| 168 | ouverte | - | forme basse | - | - | sous le bord | anse en boudin | fond rond ? | X | bol (?) |
| 171 | ouverte | - | forme basse | - | - | sous le bord | anse en boudin | hémisphérique | | bol |
| 160 | ouverte | - | forme basse | - | - | abs. | | hémisphérique | | bol |
| 164 | ouverte | - | forme basse ? | - | - | sous le bord | anse horizontale | hémisphérique ? | | bol ou assiette ? |
| 29 | ouverte | - | forme basse | - | - | incertain | | 1/2 ellipse | | jatte |
| 46 | ouverte | - | forme basse | - | - | sous le bord | oreille | 1/2 ellipse | | jatte |
| 157 | ouverte | - | forme basse | - | - | sous le bord | anse en boudin | 1/2 ellipse | | jatte |
| 153 | ouverte | - | forme basse | - | - | abs. | | 1/2 ellipse | X | jatte |
| 161 | ouverte | - | forme basse | - | - | incertain | | 1/2 ellipse | | jatte ? |
| 119 | ouverte | - | forme basse | - | - | incertain | | calotte de sphère | | jatte |
| 20 | ouverte | - | forme basse | - | - | incertain | | hémisphérique | | jatte |
| 87 | ouverte | - | forme basse | - | - | sous le bord | bouton | rond écrasé | | jatte |
| 67 | ouverte | - | forme basse | - | - | sous le bord | bouton | rond écrasé | X | jatte |
| 104 | ouverte | - | forme basse ? | - | - | incertain | | calotte de sphère ? | | vase en "bombe" ? |
| 57 | ouverte | - | ? | - | - | incertain | | ? | | grand bol ? |
| 14 | ouverte | - | ? | - | - | incertain | | plat continu | | gobelet ? |
| 37 | ouverte | - | ? | - | - | incertain | | plat continu | | gobelet ? |
| 108 | ouverte | ? | ? | ? | - | incertain | | plat continu | | gobelet ? |
| 94 | ouverte | - | ? | - | - | sous le bord | anse en ruban | ? | | jatte |
| 103 | ouverte | - | ? | - | - | sous le bord | bouton | ? | | jatte ? |
| 33 | ouverte | - | ? | - | - | incertain | | fond plat ? | | vase tronconique |
| 65 | ouverte | - | ? | - | - | incertain | | plat continu | | vase tronconique |
| 127 | ouverte | - | ? | - | - | sous le bord | languette | plat | | vase tronconique |
| 159 | ouverte | - | ? | - | - | incertain | | plat ? | | vase tronconique |
| 23 | ouverte | ? | ? | ? | conique | incertain | | ? | | vase à lèvre épaissie |
| 105 | ouverte | ? | ? | ? | - | incertain | | plat continu | | indéterminé |
| 98 | ouverte | - | ? | - | - | incertain | | fond rond (?) | | indéterminé |
| 26 | ouverte | | ? | - | - | sous le bord | anse à méplat | ? | | indéterminé |
| 10 | ouverte | | forme haute ? | - | - | incertain | | ? | | indéterminé |
| 40 | ouverte | | ? | - | - | incertain | | ? | | indéterminé |
| 100 | ouverte | - | ? | - | - | incertain | | ? | | indéterminé |
| 107 | ouverte | - | ? | - | - | incertain | | ? | | indéterminé |
| 165 | ouverte | - | ? | - | - | incertain | | ? | | indéterminé |
| 88 | fermée | rupture de pente | forme haute ? | panse basse | conique | jonction col / panse | anse en boudin | calotte de sphère ? | | vase à rupture de pente |
| 125 | fermée | rupture de pente | forme moyenne | panse basse | étroite | incertain | | calotte de sphère | X | bouteille |
| 152 | fermée | rupture de pente | forme moyenne | panse haute | étroite | jonction col / panse | anse à méplat | calotte de sphère | X | écuelle |
| 163 | fermée | rupture de pente | forme moyenne | panse haute | étroite | jonction col / panse | | calotte de sphère | X | écuelle |
| 30 | fermée | rupture de pente | forme moyenne ? | panse haute | conique | incertain | anse en boudin | calotte de sphère ? | X | écuelle |
| 68 | fermée | rupture de pente | forme moyenne | panse basse | étroite | incertain | | calotte de sphère | X | écuelle |
| 21 | fermée | rupture de pente | forme moyenne | panse basse | étroite | jonction col / panse | anse en boudin | calotte de sphère | X | écuelle |
| 64 | fermée | rupture de pente | forme moyenne | panse basse | étroite | incertain | | calotte de sphère | | écuelle |
| 35 | fermée | rupture de pente | forme moyenne | panse basse | étroite | jonction col / panse | anse en boudin | calotte de sphère | X | écuelle |
| 31 | fermée | rupture de pente | forme moyenne | panse basse | étroite | incertain | | calotte de sphère | X | écuelle |
| 82 | fermée | rupture de pente | forme moyenne | panse basse | conique | incertain | | calotte de sphère | X | écuelle |
| 76 | fermée | rupture de pente | forme moyenne | panse basse | conique | incertain | | calotte de sphère | X | écuelle |
| 6 | fermée | rupture de pente | forme moyenne | panse basse | conique | incertain | | calotte de sphère | X | écuelle |
| 99 | fermée | rupture de pente | forme moyenne | panse basse | conique | incertain | | calotte de sphère | X | écuelle |
| 147 | fermée | rupture de pente | forme moyenne | panse basse | conique | incertain | | calotte de sphère | X | écuelle |
| 13 | fermée | rupture de pente | forme moyenne ? | panse basse | étroite | incertain | | calotte de sphère | X | écuelle |
| 1 | fermée | rupture de pente | forme moyenne ? | panse basse | conique | jonction col / panse | languette | calotte de sphère | | écuelle |
| 170 | fermée | rupture de pente | forme moyenne | panse haute | étroite | incertain | | calotte de sphère | X | vase à rupture de pente |
| 8 | fermée | rupture de pente | forme moyenne | panse haute | conique | abs. | | calotte de sphère | X | vase à rupture de pente |
| 144 | fermée | rupture de pente | forme moyenne | panse basse | conique | abs. | | calotte de sphère | | vase à rupture de pente |
| 86 | fermée | rupture de pente | forme moyenne | panse basse | conique | jonction col / panse | anse nasiforme | calotte de sphère ? | | vase à rupture de pente |
| 9 | fermée | rupture de pente | forme moyenne | panse basse | conique | incertain | | calotte de sphère | | vase à rupture de pente |

| N° Inv. | Ouverture | Jonction col / panse | Proportions | Proportion col / panse | Forme du col | Prés. et/ou empl. des préhensions | Type de préhension(s) | Type et forme de panse / fond | Décor | Terme générique usuel |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | fermée | rupture de pente | forme moyenne | panse basse | conique | jonction col / panse | anse nasiforme | calotte de sphère | X | vase à rupture de pente |
| 51 | fermée | rupture de pente | forme moyenne | panse basse | conique | abs. | | calotte de sphère | | vase à rupture de pente |
| 166 | fermée | rupture de pente | forme basse | panse basse | conique | incertain | | calotte de sphère | X | coupe |
| 81 | fermée | rupture de pente | forme basse | panse basse | étroite | incertain | | calotte de sphère | X | écuelle |
| 112 | fermée | rupture de pente | forme basse | panse basse | étroite | incertain | | calotte de sphère | X | écuelle |
| 120 | fermée | rupture de pente | forme basse | panse basse | étroite | incertain | | calotte de sphère | X | écuelle |
| 136 | fermée | rupture de pente | forme basse | panse basse | étroite | incertain | | calotte de sphère | X | écuelle |
| 158 | fermée | rupture de pente | forme basse | panse basse | conique | jonction col / panse | languette | calotte de sphère | | vase à rupture de pente |
| 151 | fermée | rupture de pente | forme basse | panse basse | conique | jonction col / panse | anse à ensellement | calotte de sphère | | vase à rupture de pente |
| 117 | fermée | rupture de pente | forme basse | ? | ? | abs. | | fond rond | | vase à rupture de pente |
| 84 | fermée | rupture de pente | ? | ? | conique | incertain | | fond rond | | écuelle |
| 126 | fermée | rupture de pente | ? | ? | conique | jonction col / panse | anse en boudin | fond rond | | écuelle |
| 149 | fermée | rupture de pente | ? | ? | conique | incertain | | fond rond | X | écuelle |
| 52 | fermée | rupture de pente | ? | ? | étroite | incertain | | fond rond | | écuelle |
| 28 | fermée | rupture de pente | ? | ? | étroite | incertain | | fond rond | | écuelle |
| 41 | fermée | rupture de pente | ? | ? | étroite | incertain | | fond rond | | écuelle |
| 12 | fermée | rupture de pente | ? | ? | étroite | incertain | | fond rond | X | écuelle |
| 121 | fermée | rupture de pente | ? | ? | étroite | incertain | | fond rond | X | écuelle |
| 34 | fermée | rupture de pente | ? | ? | étroite | incertain | | ? | X | écuelle |
| 77 | fermée | rupture de pente | ? | ? | étroite | incertain | | ? | | écuelle |
| 58 | fermée | rupture de pente | ? | ? | conique | incertain | | fond rond | | gd vase à rupture de pente |
| 59 | fermée | rupture de pente | ? | ? | étroite | incertain | | fond rond | | gd vase à rupture de pente |
| 11 | fermée | rupture de pente | ? | ? | conique | jonction col / panse | languette | ? | | vase à rupture de pente |
| 90 | fermée | rupture de pente | ? | ? | conique | incertain | | ? | | vase à rupture de pente |
| 63 | fermée | rupture de pente | ? | ? | conique | jonction col / panse | bouton | ? | X | vase à rupture de pente |
| 92 | fermée | rupture de pente | ? | ? | conique | incertain | | fond rond | | vase à rupture de pente |
| 110 | fermée | rupture de pente | ? | ? | étroite | incertain | | fond rond | X | vase à rupture de pente |
| 106 | fermée | rupture de pente | ? | ? | étroite | incertain | | ? | | vase à rupture de pente |
| 141 | fermée | rupture de pente | ? | ? | étroite | incertain | | fond rond | X | vase à rupture de pente |
| 35 | fermée | point d'inflexion | forme haute | - | - | abs. | | ovoïde | | bol |
| 79 | fermée | point d'inflexion | forme haute ? | ? | étroite | incertain | | plat | X | jarre à cordon |
| 96 | fermée | point d'inflexion | forme haute ? | - | - | incertain | | plat | | vase en tonneau |
| 61 | fermée | point d'inflexion | forme moyenne | ? | - | abs. | | ovoïde | | bol |
| 71 | fermée | point d'inflexion | forme moyenne | - | - | abs. | | 3/4 de sphère | | bol |
| 5 | fermée | point d'inflexion | forme moyenne ? | - | - | incertain | | ovoïde ? | | bol |
| 162 | fermée | point d'inflexion | forme moyenne ? | panse basse | conique | jonction col / panse | anse en ruban | fond plat ? | | pichet (?) |
| 142 | fermée | point d'inflexion | forme moyenne ? | ? | - | sous le bord | anse en boudin | fond rond ? | | pot |
| 38 | fermée | point d'inflexion | forme moyenne | panse haute | conique | jonction col / panse | languette | calotte de sphère | X | vase en "bombe" |
| 154 | fermée | point d'inflexion | forme moyenne | panse haute | - | incertain | | 2/3 de sphère | | vase globuleux |
| 78 | fermée | point d'inflexion | forme moyenne ? | - | - | sur la lèvre | anse en boudin | rond écrasé ? | | tasse |
| 167 | fermée | point d'inflexion | forme basse | - | - | incertain | | 2/3 de sphère | | bol |
| 114 | fermée | point d'inflexion | forme basse | panse basse | conique | incertain | | calotte de sphère | | vase globuleux |
| 60 | fermée | point d'inflexion | ? | panse basse | conique | incertain | | ? | | gd vase globuleux |
| 169 | fermée | point d'inflexion ? | ? | ? | ? | sous le bord | anse à ensellement | ? | | pichet ? |
| 109 | fermée | - | ? | - | - | incertain | | ? | | bol ? |
| 85 | fermée | ? | ? | ? | conique | incertain | | ? | | indéterminé |
| 32 | fermée | ? | ? | - | - | incertain | | ? | | indéterminé |
| 17 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 19 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 22 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 25 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 27 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 36 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 42 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 43 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 45 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 48 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 49 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 55 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 62 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 66 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 73 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 75 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 80 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 83 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 93 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 95 | ? | ? | ? | ? | - | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 113 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 124 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 128 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 129 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 130 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 131 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |
| 132 | ? | ? | ? | ? | ? | ? | | plat continu | | indéterminé |

# Annexe 2 : Tableau général des décors

| N° Vase | Carré | ép. (mm) | Décor | | | | Inc. | Obs. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Position | Techn. | Type | Thème + observations | | |
| | 7 III | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | ? | ligne de coups de poinçons en arêtes de poisson | X | |
| | 8 I | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | ? | double ligne de coups de poinçons dessinant des arêtes de poisson | X | |
| | d G | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | ? | double ligne horizontale encadrant le moyen de préhension | X | **Peu-Richard ?** |
| | **6 VII** | **8** | **au-dessus du diam maxi ?** | **poinçonné-tiré** | **?** | **triple ligne horizontale formant un coude afin d'encadrer le moyen de préhension** | X | **Peu-Richard ?** |
| | 7 VII | 7 | sur la lèvre | impression | B | digitations | | |
| | **7 IX** | **14** | **sur la lèvre** | **impression** | **B** | **digitations** | | |
| **145** | d I | 5 | sur la lèvre | plastique | B | lobes obtenus par ajout de pâte | | |
| | 7 IX | 5 | bord intérieur | plastique | B | perforation | | |
| | d I | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | C ? | ligne horizontale simple | X | |
| | d I | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | C ? | double ligne horizontale | X | |
| | 6 V | 9 | sur le col ? | poinçonné-tiré | C ? | série de lignes horizontales (x 2) parallèles | X | |
| | 6 V | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | C | série de lignes horizontales (x 3) parallèles | X | |
| | 6 V | 5 | sur le col ? | poinçonné-tiré | C ? | double série de lignes horizontales (x 2) parallèles | X | |
| | 7 IX | | ? | poinçonné-tiré | C | lignes horizontales parallèles | X | |
| | 7 I | 7 | sur la panse | poinçonné-tiré | C | lignes horizontales parallèles | X | |
| **120** | 6 VII | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | C ? | ligne brizée ou zigzag simple | X | |
| | e A | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | C | ligne simple de zigzags (x 2) | X | |
| | 7 III | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | C | double ligne horizontale de zigzags | X | |
| | 6 IX | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | C ? | série de lignes brisées (x 3) ou zigzags | X | |
| | 7 IX | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes (?) à champ complet (forte profondeur du champ) | X | |
| | 7 IX | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes (?) à champ hachuré | X | |
| | 7 IX | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes (?) à champ hachuré | X | |
| | 7 I | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes à champ hachuré | X | |
| | 7 III | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes à champ hachuré | X | |
| | 7 IX | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes à champ hachuré | X | |
| | 7 IX | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes à champ hachuré | X | |
| | 7 IX | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes à champ hachuré | X | |
| | 7 IX | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes à champ hachuré | X | |
| **147** | **e A** | **5** | **au-dessus du diam maxi** | **poinçonné-tiré** | **F** | **arceaux emboîtés (x 3)** | X | |
| | 6 III | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | losange à champ hachuré | X | |
| | G-6VII | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | losange à champ hachuré | X | |
| | 6 V | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | losange de grandes dimensions à champ hachuré | X | |
| **163** | 7 III | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | série de losanges (?) à champ hachuré non jointifs | X | |
| | e A | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique complexe (losange) à champ hachuré | X | |
| | e A | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique complexe (losange) à champ hachuré | X | |
| | e A | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique complexe (losange) à champ hachuré | X | |
| | e A | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique complexe (losange) à champ hachuré | X | |
| | e A | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique complexe (losange) à champ hachuré | X | |
| | 7 I | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique complexe (losanges) à champ hachuré | X | |
| | 8 III | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique complexe (losanges) à champ hachuré | X | |
| | 8 III | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique complexe (losanges) à champ hachuré | X | |
| | 7 I | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | série de triangles disposés par paire | X | |
| | **7 I** | **5** | **au-dessus du diam maxi** | **poinçonné-tiré** | **F** | **série de triangles disposés par paire + un plus petit au sommet à champ complet (fort enfoncement)** | X | |
| | **c6-d6** | **11** | **sur le col ?** | **poinçonné-tiré** | **F ?** | **forme géométrique (?) à champ hachuré d'aspect très grossier** | X | |
| | 7 IX | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique à champ complet (forte profondeur du champ) | X | |
| | d G | 3 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique complexe à champ hachuré | X | |
| | 6 V | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F ? | forme géométrique complexe à champ hachuré | X | |
| | 6 VII | 6 | ? | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | 8 I | 5 | ? | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | d G | 5 | ? | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | d G | 6 | ? | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | d I | 5 | ? | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | 6 III | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | 6 V | 7 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | 6 V | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | 6 VII | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | 6 VII | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | M-6V | 7 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | M-6V | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | R-6III | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | G-6VII | 7 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | G-6VII | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | A-6IX | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | d6 B10 | 7 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | 7 I | 8 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | 7 I | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | 7 III | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | 7 VII | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | 7 IX | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | 8 I | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | 8 I | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | 8 I | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | 8 I | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | 8 I | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | d C | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | d C | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | d E | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | d G | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | d G | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | d G | - | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | d I | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | d I | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | d I | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | e A | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | e A | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | e A | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | e A | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | e C | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | d C | 4 | ? | poinçonné-tiré | F ? | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | F-6VII | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F ? | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | 8 I | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F ? | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | |
| | **d C** | **5** | **sur le col** | **poinçonné-tiré** | **F ?** | **forme géométrique indét. à champ hachuré** | X | |
| **170** | **7 IX** | **7** | **au-dessus du diam maxi** | **poinçonné-tiré** | **F** | **forme géométrique indét. à champ hachuré d'aspect grossier** | X | |
| | 7 IX | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré de fortes dimensions | X | |
| | M-6V | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | formes géométriques indét. disposées par paire à champ hachuré | X | |
| | 8 I | 6 | ? | poinçonné-tiré | F | champ hachuré | X | |
| | 8 I | 4 | ? | poinçonné-tiré | F | champ hachuré | X | |
| | d I | 4 | ? | poinçonné-tiré | F | champ hachuré | X | |
| | d I | 3 | ? | poinçonné-tiré | F | champ hachuré | X | |
| | d G | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | champ hachuré | X | |
| | e A | 6 | ? | poinçonné-tiré | F ? | champ hachuré | X | |
| | e A | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F ? | champ hachuré | X | |
| | 7 IX | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | champ hachuré de fortes dimensions | X | |
| | A-6IX | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F ? | ? | X | |

| N° Vase | Carré | ép. (mm) | Décor | | | | Inc. | Obs. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Position | Techn. | Type | Thème + observations | | |
| | e A | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H ? | chevrons ? | X | |
| | 7 III | 7 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés | X | |
| | d I | 4 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés | X | |
| 149 | e A | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 2) | X | |
| | 7 I | 4 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 2) | X | |
| 112 | 6 V | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | série de chevrons emboîtés (x 2) disposés par paire | X | |
| | d I | 4 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 3) | X | |
| | e A | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 3) | X | |
| | d G | 6 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 3) | X | |
| | d I | 6 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 3) | X | |
| | d C | 4 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X | |
| | d I | 5 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X | |
| | d I | 4 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X | |
| | 6 V | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X | |
| | 6 IX | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X | |
| | 8 I | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X | |
| | 8 III | 3 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X | |
| | d I | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X | |
| | e A | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X | |
| | 6 V | 5 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X | |
| | 8 III | 5 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X | |
| 143 | d G | 4 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X | |
| | 6 V | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) très peu profonds | X | |
| | A-6IX | 7 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | série continue de chevrons emboîtés (x 4) | X | |
| | d E | 4 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X | |
| | d G | 6 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X | |
| | 6 V | 7 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X | |
| | 6 V | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X | |
| | 7 VII | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X | |
| | 8 I | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X | |
| | d C | 3 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X | |
| | d G | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X | |
| | 6 III | 4 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X | |
| | 6 V | 5 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X | |
| | F-6VII | 6 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X | |
| | d I | 7 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X | |
| | **6 VII** | **7** | **bord intérieur** | **poinçonné-tiré** | **H ?** | **chevrons emboîtés (x 5) + double ligne horizontale au sommet** | X | |
| 126 | 7 VII | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | série de chevrons emboîtés (x 5) non jointifs | X | |
| | 8 I | 4 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 6) | X | |
| | 8 I | 6 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 6) | X | |
| | d G | 4 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 6) | X | |
| | e C | 4 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 6) | X | |
| 141 | d G | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 6) | X | |
| | d G | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 6) | X | |
| | d I | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 6) | X | |
| | 6 V | 5 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 6) | X | |
| | **7 I** | **6** | **au-dessus du diam maxi ?** | **poinçonné-tiré** | **H** | **série de chevrons (x 6) à disposition en mirroir (fort enfoncement des coups de poinçon)** | X | |
| | 6 V | 5 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 7) | X | |
| 135 | 8 I | 5 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 8) | X | |
| | 7 I | | - | poinçonné-tiré | I | croisillons | X | |
| | d I | 5 | ? | poinçonné-tiré | I | croisillons | X | |
| | 7 IX | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | I | croisillons | X | |
| | 8 III | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | I | croisillons | X | |
| | 6 V | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | I ? | croisillons | X | |
| | d G | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | I | croisillons dessinant un triangle | X | |
| | d G | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | I | croisillons dessinant un triangle | X | |
| 136 | 8 I | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | I | croisillons dessinant une série de triangles (?) non jointifs | X | |
| | d G | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | I | croisillons dessinant une forme géométrique indét. | X | |
| 152 | **7 IX** | **5** | **au-dessus du diam maxi** | **poinçonné-tiré** | **I** | **bandeau de croisillons dessinant des triangles tronqués ou trapèzes** | X | |
| 125 | **8 I** | **7** | **au-dessus du diam maxi** | **poinçonné-tiré + impression** | **I** | **bandeau de croisillons dessinant des triangles tronqués ou trapèzes avec des coups de poinçon placés en leur centre** | X | |
| | **7 IX** | **6** | **au-dessus du diam maxi + col** | **poinçonné-tiré** | **I** | **bandeau double de croisillons dessinant des triangles tronqués ou trapèzes** | X | |
| | **8 III** | **5** | **au-dessus du diam maxi + col** | **poinçonné-tiré** | **I** | **bandeau double de croisillons dessinant des triangles tronqués ou trapèzes** | X | |
| | **7 IX** | **6** | **au-dessus du diam maxi + col** | **poinçonné-tiré** | **I** | **bandeau double de croisillons dessinant des triangles tronqués ou trapèzes tête en bas** | X | |
| 148 | **e A** | **6** | **bord intérieur** | **poinçonné-tiré** | **N** | **chevrons emboîtés (x 3) encadrant une "fleur" sur la base de chevrons argués** | X | |

| N° Vase | Carré | ép. (mm) | Décor | | | | Inc. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Position | Techn. | Type | Thème + observations | |
| | 7 III | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | ? | ligne de coups de poinçons en arêtes de poisson | X |
| | 8 I | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | ? | double ligne de coups de poinçons dessinant des arêtes de poisson | X |
| | d G | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | ? | double ligne horizontale encadrant le moyen de préhension | X |
| | **6 VII** | **8** | **au-dessus du diam maxi ?** | **poinçonné-tiré** | **?** | **triple ligne horizontale formant un coude afin d'encadrer le moyen de préhension** | X |
| | 7 VII | 7 | sur la lèvre | impression | B | digitations | |
| | **7 IX** | **14** | **sur la lèvre** | **impression** | **B** | **digitations** | |
| **145** | d I | 5 | sur la lèvre | plastique | B | lobes obtenus par ajout de pâte | |
| | 7 IX | 5 | bord intérieur | plastique | B | perforation | |
| | d I | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | C ? | ligne horizontale simple | X |
| | d I | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | C ? | double ligne horizontale | X |
| | 6 V | 9 | sur le col ? | poinçonné-tiré | C ? | série de lignes horizontales (x 2) parallèles | X |
| | 6 V | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | C | série de lignes horizontales (x 3) parallèles | X |
| | 6 V | 5 | sur le col ? | poinçonné-tiré | C ? | double série de lignes horizontales (x 2) parallèles | X |
| | 7 IX | | ? | poinçonné-tiré | C | lignes horizontales parallèles | X |
| | 7 I | 7 | sur la panse | poinçonné-tiré | C | lignes horizontales parallèles | X |
| **120** | 6 VII | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | C ? | ligne brizée ou zigzag simple | X |
| | e A | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | C | ligne simple de zigzags (x 2) | X |
| | 7 III | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | C | double ligne horizontale de zigzags | X |
| | 6 IX | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | C ? | série de lignes brisées (x 3) ou zigzags | X |
| | 7 IX | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes (?) à champ complet (forte profondeur du champ) | X |
| | 7 IX | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes (?) à champ hachuré | X |
| | 7 IX | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes (?) à champ hachuré | X |
| | 7 I | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes à champ hachuré | X |
| | 7 III | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes à champ hachuré | X |
| | 7 IX | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes à champ hachuré | X |
| | 7 IX | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes à champ hachuré | X |
| | 7 IX | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes à champ hachuré | X |
| | 7 IX | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes à champ hachuré | X |
| **147** | **e A** | **5** | **au-dessus du diam maxi** | **poinçonné-tiré** | **F** | **arceaux emboîtés (x 3)** | X |
| | 6 III | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | losange à champ hachuré | X |
| | G-6VII | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | losange à champ hachuré | X |
| | 6 V | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | losange de grandes dimensions à champ hachuré | X |
| **163** | 7 III | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | série de losanges (?) à champ hachuré non jointifs | X |
| | e A | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique complexe (losange) à champ hachuré | X |
| | e A | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique complexe (losange) à champ hachuré | X |
| | e A | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique complexe (losange) à champ hachuré | X |
| | e A | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique complexe (losange) à champ hachuré | X |
| | e A | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique complexe (losange) à champ hachuré | X |
| | 7 I | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique complexe (losanges) à champ hachuré | X |
| | 8 III | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique complexe (losanges) à champ hachuré | X |
| | 8 III | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique complexe (losanges) à champ hachuré | X |
| | 7 I | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | série de triangles disposés par paire | X |
| | **7 I** | **5** | **au-dessus du diam maxi** | **poinçonné-tiré** | **F** | **série de triangles disposés par paire + un plus petit au sommet à champ complet (fort enfoncement)** | X |
| | **c6-d6** | **11** | **sur le col ?** | **poinçonné-tiré** | **F ?** | **forme géométrique (?) à champ hachuré d'aspect très grossier** | X |
| | 7 IX | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique à champ complet (forte profondeur du champ) | X |
| | d G | 3 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique complexe à champ hachuré | X |
| | 6 V | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F ? | forme géométrique complexe à champ hachuré | X |
| | 6 VII | 6 | ? | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | 8 I | 5 | ? | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | d G | 5 | ? | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | d G | 6 | ? | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | d I | 5 | ? | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | 6 III | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | 6 V | 7 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | 6 V | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | 6 VII | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | 6 VII | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | M-6V | 7 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | M-6V | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | R-6III | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | G-6VII | 7 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | G-6VII | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | A-6IX | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | d6 B10 | 7 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | 7 I | 8 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | 7 I | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | 7 III | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | 7 VII | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | 7 IX | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | 8 I | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | 8 I | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | 8 I | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | 8 I | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | 8 I | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | d C | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | d C | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | d E | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | d G | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | d G | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | d G | - | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | d I | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | d I | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | d I | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |

| N° Vase | Carré | ép. (mm) | Décor | | | | Inc. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Position | Techn. | Type | Thème + observations | |
| | e A | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | e A | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | e A | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | e A | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | e C | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | d C | 4 | ? | poinçonné-tiré | F ? | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | F-6VII | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F ? | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | 8 I | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F ? | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | **d C** | **5** | **sur le col** | **poinçonné-tiré** | **F ?** | **forme géométrique indét. à champ hachuré** | X |
| **170** | **7 IX** | **7** | **au-dessus du diam maxi** | **poinçonné-tiré** | **F** | **forme géométrique indét. à champ hachuré d'aspect grossier** | X |
| | 7 IX | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré de fortes dimensions | X |
| | M-6V | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | formes géométriques indét. disposées par paire à champ hachuré | X |
| | 8 I | 6 | ? | poinçonné-tiré | F | champ hachuré | X |
| | 8 I | 4 | ? | poinçonné-tiré | F | champ hachuré | X |
| | d I | 4 | ? | poinçonné-tiré | F | champ hachuré | X |
| | d I | 3 | ? | poinçonné-tiré | F | champ hachuré | X |
| | d G | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | champ hachuré | X |
| | e A | 6 | ? | poinçonné-tiré | F ? | champ hachuré | X |
| | e A | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F ? | champ hachuré | X |
| | 7 IX | | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | champ hachuré de fortes dimensions | X |
| | A-6IX | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F ? | ? | X |
| | e A | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H ? | chevrons ? | X |
| | 7 III | 7 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés | X |
| | d I | 4 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés | X |
| **149** | e A | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 2) | X |
| | 7 I | 4 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 2) | X |
| **112** | 6 V | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | série de chevrons emboîtés (x 2) disposés par paire | X |
| | d I | 4 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 3) | X |
| | e A | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 3) | X |
| | d G | 6 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 3) | X |
| | d I | 6 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 3) | X |
| | d C | 4 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X |
| | d I | 5 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X |
| | d I | 4 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X |
| | 6 V | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X |
| | 6 IX | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X |
| | 8 I | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X |
| | 8 III | 3 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X |
| | d I | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X |
| | e A | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X |
| | 6 V | 5 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X |
| | 8 III | 5 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X |
| **143** | d G | 4 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) | X |
| | 6 V | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) très peu profonds | X |
| | A-6IX | 7 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | série continue de chevrons emboîtés (x 4) | X |
| | d E | 4 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X |
| | d G | 6 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X |
| | 6 V | 7 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X |
| | 6 V | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X |
| | 7 VII | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X |
| | 8 I | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X |
| | d C | 3 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X |
| | d G | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X |
| | 6 III | 4 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X |
| | 6 V | 5 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X |
| | F-6VII | 6 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X |
| | d I | 7 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X |
| | **6 VII** | **7** | **bord intérieur** | **poinçonné-tiré** | **H ?** | **chevrons emboîtés (x 5) + double ligne horizontale au sommet** | X |
| **126** | 7 VII | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | série de chevrons emboîtés (x 5) non jointifs | X |
| | 8 I | 4 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 6) | X |
| | 8 I | 6 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 6) | X |
| | d G | 4 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 6) | X |
| | e C | 4 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 6) | X |
| **141** | d G | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 6) | X |
| | d G | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 6) | X |
| | d I | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 6) | X |
| | 6 V | 5 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 6) | X |
| | **7 I** | **6** | **au-dessus du diam maxi ?** | **poinçonné-tiré** | **H** | **série de chevrons (x 6) à disposition en mirroir (fort enfoncement des coups de poinçon)** | X |
| | 6 V | 5 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 7) | X |
| **135** | 8 I | 5 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 8) | X |
| | 7 I | | - | poinçonné-tiré | I | croisillons | X |
| | d I | 5 | ? | poinçonné-tiré | I | croisillons | X |
| | 7 IX | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | I | croisillons | X |
| | 8 III | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | I | croisillons | X |
| | 6 V | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | I ? | croisillons | X |
| | d G | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | I | croisillons dessinant un triangle | X |
| | d G | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | I | croisillons dessinant un triangle | X |
| **136** | 8 I | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | I | croisillons dessinant une série de triangles (?) non jointifs | X |
| | d G | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | I | croisillons dessinant une forme géométrique indét. | X |
| **152** | **7 IX** | **5** | **au-dessus du diam maxi** | **poinçonné-tiré** | **I** | **bandeau de croisillons dessinant des triangles tronqués ou trapèzes** | X |
| **125** | **8 I** | **7** | **au-dessus du diam maxi** | **poinçonné-tiré + impression** | **I** | **bandeau de croisillons dessinant des triangles tronqués ou trapèzes avec des coups de poincon placés en leur centre** | X |
| | **7 IX** | **6** | **au-dessus du diam maxi + col** | **poinçonné-tiré** | **I** | **bandeau double de croisillons dessinant des triangles tronqués ou trapèzes** | X |
| | **8 III** | **5** | **au-dessus du diam maxi + col** | **poinçonné-tiré** | **I** | **bandeau double de croisillons dessinant des triangles tronqués ou trapèzes** | X |
| | **7 IX** | **6** | **au-dessus du diam maxi + col** | **poinçonné-tiré** | **I** | **bandeau double de croisillons dessinant des triangles tronqués ou trapèzes tête en bas** | X |
| **148** | **e A** | **6** | **bord intérieur** | **poinçonné-tiré** | **N** | **chevrons emboîtés (x 3) encadrant une "fleur" sur la base de chevrons arqués** | X |

| N° Vase | N° st./co. | Carré | Sous-carré | ép. (mm) | Décor | | | | Inc. | Obs. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | Position | Techn. | Type | Thème + observations | | |
| **34** | co.16 | e 7 | G 6 | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | base co. 3 |
| | st. 31 | e 10 | E 7 | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | série de triangles à champ hachuré non jointifs | X | TP |
| | co. 54 | e 11 | H 5 | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | triangle à champ complet (forte profondeur du champ) | X | Fossé |
| **77** | co. 54 | e 11 | I 1 | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes (?) à champ hachuré | X | Fossé |
| | co. 54 | e 11 | I 1 | 8 | au-dessus du diam maxi + sur le col ? | poinçonné-tiré | F ? | forme géométrique à la base puis développement vers le col | X | Fossé |
| | co. 54 | e 11 | I 3 | 3 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | triangle à champ hachuré | X | Fossé |
| | co. 60 | d 10 | E 5 | 6 | au-dessus du diam maxi ? | poinçonné-tiré | F ? | forme géométrique indét. à champ hachuré | X | Fossé |
| | co. 60 | d 10 | E 5 | 9 | sur le col ? | poinçonné-tiré | F | série non jointive de coups de poinçon | X | Fossé |
| **99** | co. 60 | d 10 | H 3 | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | triangles jointifs disposés par paire surmontés d'un troisième plus petit | X | Fossé |
| | co. 60 | d 10 | H 5 | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes à champ hachuré | X | Fossé |
| **110** | **st. 76** | **c 6** | **B 10** | **7** | **au-dessus du diam maxi** | **poinçonné-tiré** | **F** | **forme géométrique complexe à champ hachuré** | X | **Palissade** |

| N° Vase | Co. | Carré | ép. (mm) | Décor | | | | Inc. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | Position | Techn. | Type | Thème + observations | |
| | 75 | d G | - | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes à champ hachuré | X |
| | 75 | 7 IX | - | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | 75 | d I | - | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| **153** | 75 | ? | 9 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 4) disposés par paire | X |
| | 75 | 7 IX | - | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | I | croisillons | X |
| | 75 | 7 IX | - | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | I | croisillons | X |
| | 77 | e C | - | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes à champ hachuré | X |
| | 77 | 8 III | - | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | 77 | d I | - | ? | poinçonné-tiré | F ? | champ hachuré | X |
| | 77 | 8 I | - | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | I | croisillons | X |
| | 81 | e C | - | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes à champ hachuré | X |
| | 81 | e C | - | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes à champ hachuré | X |
| **166** | 81 | e C | 6 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique complexe à champ hachuré | X |
| | 81 | e C | - | ? | poinçonné-tiré | F ? | champ hachuré | X |
| | 81 | d G | - | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 7) disposés par paire (?) | X |
| | 90 | 7 I | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | I | croisillons dessinant une forme géométrique indét. + perforation | X |
| | 91 | 7 IX | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes à champ hachuré | X |
| | 91 | 7 IX | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | ailes à champ hachuré | X |
| | 91 | 7 VII | 3 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | série de formes géométriques complexes (losange) à champ hachuré non jointives | X |
| | 91 | 7 V | 5 | sur le col | poinçonné-tiré | F | triangle à champ hachuré | X |
| | 91 | 7 V | 4 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique indét. à champ hachuré | X |
| | 91 | 7 V | 4 | ? | poinçonné-tiré | F ? | champ hachuré | X |
| | 91 | 7 VII | 6 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X |
| | 91 | 7 IX | 6 | bord intérieur | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X |
| | 91 | 7 IX | 8 | au-dessus du diam maxi ? | poinçonné-tiré | H ? | chevrons emboîtés (x 5) ? (aspect grossier) | X |
| | 94 | 6 IX | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | F | forme géométrique complexe (losange) à champ hachuré | X |
| | 95 | 6 V | 4 | ? | poinçonné-tiré | H | chevrons emboîtés (x 5) | X |
| | **95** | **6 V** | **7** | **au-dessus du diam maxi** | **poinçonné-tiré** | **I** | **croisillons dessinant une forme géométrique indét. (triangle allongé au sommet arrondi)** | X |
| | 95 | 6 V | 5 | au-dessus du diam maxi | poinçonné-tiré | I | bandeau de croisillons dessinant une forme géométrique indét. | X |
| **168** | **98** | **7 VII** | **7** | **bord extérieur** | **plastique** | **B** | **double bouton encadrant la fixation supérieure de l'anse** | |

# Annexe 3 : Inventaire des vases individualisés (1)

## COUCHE D'HABITAT

*Couche 2*

Vase n° 1 : Fragment d'une écuelle de 15 cm de diamètre maximum. Le diamètre et la hauteur ne sont pas déterminables. La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur noire uniforme. Ce vase est muni, sous le bord, d'une languette de préhension au profil irrégulier dont l'application a déformé la paroi. Le montage est probablement réalisé par deux plaques dont la jonction, marquée par des traces de lissage à l'intérieur, se situe sur l'inflexion du vase. Le traitement de surface, assez peu soigné, montre des traces de lissage sur les parois interne et externe ainsi que des empreintes de végétaux sur la paroi interne. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 à 1 mm) (fig. 214, n° 8).

Vase n° 3 : Fragment d'une assiette creuse (?) de 15 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur est estimée à 7 cm. La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur hétérogène sur la paroi externe (rouge, orange, noir) et noire sur la paroi interne et au cœur. Le montage est probablement réalisé à la plaque. Le traitement de la surface, assez peu soigné, montre des traces de lissage sur les parois interne et externe ainsi que des empreintes de végétaux sur la paroi interne. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 3 mm), laissant parfois apparaître des éléments plus grossiers (fig. 214, n° 1).

Vase n° 4 : Fragment d'un probable bol ovoïde de 12 cm de diamètre à l'ouverture et d'un diamètre maximum de 13 cm situé quelques centimètres sous le bord. La hauteur n'est pas déterminable. La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur hétérogène à l'extérieur (brun-noir, beige) et noire uniforme au cœur et à l'intérieur. Ce vase est muni, sous le bord, d'un bouton dont l'application a déformé la paroi. Le montage réalisé au colombin est perceptible. L'aspect assez régulier de la surface montre de nombreuses traces de lissage (facettes) sur la paroi externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 à 1 mm) (fig. 214, n° 7).

Vase n° 5 : Fragment d'un probable bol ovoïde de 12 cm de diamètre à l'ouverture et d'un diamètre maximum de 13 cm situé quelques centimètres sous le bord. La hauteur n'est pas déterminable. La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur hétérogène à l'intérieur (brun-noir, rouge) et noire uniforme au cœur et à l'extérieur. Le montage réalisé au colombin est perceptible. L'aspect assez peu régulier de la surface montre de nombreuses traces de lissage et d'empreintes de végétaux. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm) (fig. 214, n° 6).

Vase n° 6 : Fragment d'une écuelle de 9 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 13 cm. La hauteur est estimée à 10 cm. La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur brun clair à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est probablement réalisé par deux plaques dont la jonction, marquée par des traces de lissage à l'intérieur, se situe sur l'inflexion du vase. Malgré une érosion des parois, le traitement de surface très soigné démontre un polissage final. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 à 1 mm). Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Il est constitué d'une figure géométrique composée d'un grand losange à champ hachuré encadré par deux autres losanges plus petits, également à champ hachuré (fig. 214, n° 10).

Vase n° 7 : Fragment d'une écuelle d'environ 10 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 12 cm. La hauteur est estimée à 10-12 cm. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur noire uniforme. Ce vase est muni d'une petite anse à méplat située juste au-dessus du diamètre maximum. Le montage est probablement réalisé par deux plaques dont la jonction, marquée par des traces de lissage à l'intérieur, se situe sur l'inflexion du vase. Malgré une érosion des parois, le traitement de surface très soigné démontre un polissage final. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 à 1 mm). Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. On remarque une forte déformation de la paroi lors de l'exécution du décor et un fort enfoncement du champ des triangles

(1) Bien qu'individualisés, certains vases ne sont pas décrits car leur état de conservation ne permettait pas une étude détaillée.

permet de restituer un remplissage complet. Le décor est ainsi constitué d'une série de losanges non jointifs à champ hachuré situés sur le diamètre maximum alternant avec une série de triangles à champ complet situés sur le col (fig. 214, n° 9).

*Couche 3*

Vase n° 8 : Fragment d'une écuelle de 10 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 15 cm et une hauteur estimée de 10,5 cm. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur noire à rouge à l'extérieur et noire au cœur. À l'instar des autres individus appartenant à la même catégorie de profils, ce vase était probablement muni d'une petite anse située juste au-dessus du diamètre maximum. Le montage est probablement réalisé par deux plaques dont la jonction, renforcée par un épaississement de la paroi, se situe sur l'inflexion du vase. L'aspect très régulier de la surface, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, démontre un lissage soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 mm). Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré qui a provoqué ici la déformation de la paroi. Ce décor devait présenter à l'origine une série de triangles isolés à champ hachuré (fig. 216, n° 2).

Vase n° 9 : L'aspect massif et le profil plus segmenté de ce vase posent des problèmes de classification dans la catégorie des écuelles. Nous préférons utiliser le terme plus générique de "vase à rupture de pente". Il mesure 10 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 12 cm. La hauteur est estimée à 9 cm. La paroi, épaisse de 9 mm, est de couleur noire uniforme. Une différence de traitement de la surface montre un lissage plus soigné de la paroi interne, tandis que des ondulations sont visibles à l'extérieur. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm) (fig. 215, n° 22).

Vase n° 10 : Partie supérieure d'un vase tronconique de 20 cm de diamètre à l'ouverture et conservé sur 8 cm de hauteur. La paroi, épaisse de 7 mm, est de couleur brun-noir à beige sur la paroi externe et noire sur la paroi interne et au cœur. Le montage est réalisé au colombin. Le traitement de surface de la paroi interne est mieux soigné que sur la paroi externe. Le dégraissant, constitué d'éléments de quartz de granulométrie fine à moyenne (0,5 à 3 mm), est très visible en surface (fig. 220, n° 22).

Vase n° 11 : Fragment d'un vase à rupture de pente de 13 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur n'est pas déterminable. La paroi, épaisse de 5 à 6 mm, est de couleur noire uniforme. Ce vase est muni d'une languette située probablement juste au-dessus du diamètre maximum. L'aspect très régulier de la surface démontre un montage au colombin et un lissage soignés. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (1 mm) laissant parfois apparaître des éléments plus grossiers. La surface présente encore, par endroits, l'aspect luisant lié au polissage (fig. 218, n° 5).

Vase n° 12 : Fragment d'une écuelle dont le diamètre à l'ouverture et la hauteur ne sont pas déterminables. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur brun-beige à l'extérieur et noire à l'intérieur et au cœur. Le montage est réalisé au colombin. Le traitement de surface est peu soigné : des traces de modelage des bosses sont encore bien visibles sur les parois interne et externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm). Le décor est composé de bosses situées sur le diamètre maximum du vase. Elles sont obtenues au repoussé et renforcées par un épaississement par ajout de pâte. C'est l'unique exemplaire de ce type présent sur le site (fig. 216, n° 12).

Vase n° 13 : Fragment d'une écuelle d'environ 9 cm de diamètre à l'ouverture pour 14 cm de diamètre maximum. La hauteur peut être estimée à 10 cm. La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur noire uniforme. Le montage est réalisé par deux plaques dont la jonction, marquée par des traces de lissage à l'intérieur, se situe sur l'inflexion du vase. Malgré une érosion des parois, le traitement de surface très soigné démontre un polissage final. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 à 1 mm). Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Il se compose d'une probable série de chevrons isolés. Des traces d'incrustation de pâte blanche sont encore visibles (fig. 216, n° 9).

Vase n° 14 : Partie inférieure d'un vase dont le faible diamètre du fond (6 cm), la finesse (6 mm) et l'inclinaison de la paroi rappellent les caractéristiques d'un gobelet. La paroi externe est de couleur brun-noir et la paroi interne et le cœur sont noirs. Le montage au colombin et le traitement de surface sont très soignés. Toutefois, on remarque des traces de lissage sur la paroi interne. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm), laissant parfois apparaître des éléments plus grossiers (3 mm) visibles en surface (fig. 220, n° 17).

Vase n° 15 : Fragment d'une écuelle de 10 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 15 cm. La hauteur est estimée à 10 cm. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur brun-rouge à l'extérieur et noire sur la paroi interne et au cœur. Ce vase est muni d'une petite anse en boudin située juste au-dessus du diamètre maximum. Des empreintes laissées par le potier sur la paroi n'ont pas été dissimulées après l'application de l'anse. Le montage est probablement réalisé par deux plaques dont la jonction, marquée par des traces de lissage à l'intérieur, se situe sur l'inflexion du vase. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (0,5 à 2 mm) laissant parfois apparaître des éléments plus grossiers (> 4 mm). Malgré une érosion des parois, le traitement de surface très soigné démontre un polissage final. Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Il devait se composer à l'origine d'une série de triangles isolés à champ hachuré (fig. 216, n° 4).

Vase n° 16 : Fragment d'une assiette de 16 cm de diamètre à l'ouverture et de 4 cm de hauteur. La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur rouge à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est probablement réalisé à la plaque. Malgré de nombreuses traces de lissage, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et un aspect "ondulé" de la surface externe, le traitement de la surface montre un travail soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 mm) (fig. 215, n° 1).

Vase n° 18 : Fragment d'une assiette de 20 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur est estimée à 10-12 cm. La paroi, épaisse de 6 à 8 mm, est de couleur brun-rouge et beige à l'extérieur et noire au cœur. Des traces d'arrachement signalent la présence d'un moyen de préhension. Le montage est probablement réalisé à la plaque. Malgré de nombreuses traces de végétaux sur la paroi interne, le traitement de la surface montre un travail soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 mm) (fig. 215, n° 2).

Vase n° 20 : Fragment d'une jatte de 25 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur est estimée à 15 cm. La paroi, épaisse de 8 à 9 mm, est de couleur rouge à l'extérieur et noire au cœur. La faible surface conservée ne permet pas d'affirmer la présence d'un moyen de préhension. Le montage au colombin est perceptible au toucher. Une différence de traitement de la surface montre un lissage plus soigné de la paroi interne, bien que quelques traces de lissage et d'empreintes de végétaux y soient visibles. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (0,5 à 2 mm) laissant parfois apparaître des éléments plus grossiers (fig. 217, n° 6).

Vase n° 21 : Fragment d'une écuelle de 10 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 13 cm et une hauteur estimée à 9 cm. La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur noire à rouge sombre à l'extérieur et noire au cœur. Ce vase est muni d'une petite anse en boudin située juste au-dessus du diamètre maximum. Le montage est probablement réalisé par deux plaques dont la jonction, marquée par des traces de lissage à l'intérieur, se situe sur l'inflexion du vase. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 mm). Malgré une érosion des parois, le traitement de surface très soigné démontre un polissage final. Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Ce décor devait présenter à l'origine une série "d'ailes" isolées à champ hachuré. Des traces d'incrustation de pâte blanche sont encore visibles (fig. 215, n° 23).

Vase n° 22 : Partie inférieure d'un vase dont la forte inclinaison de la panse est à noter. En effet, ce type de profil serait à rapprocher des jattes mais aucune n'a livré de fond plat. Le fond mesure 13 cm de diamètre et la panse est épaisse de 8 mm. La paroi externe est de couleur brun-rouge et la paroi interne et le cœur sont noirs. Le montage au colombin et le traitement de surface sont très soignés. Toutefois, on remarque des traces de lissage sur la paroi interne et de nombreuses petites craquelures sur la paroi externe. Ce vase a également subi des "coups de feu". Bien que le dégraissant soit constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (0,5 à 3 mm), il reste peu visible en surface (fig. 221, n° 8).

Vase n° 23 : Fragment d'un vase à bord rentrant de 32 cm de diamètre à l'ouverture. La paroi, épaisse de 17 mm, est de couleur rouge-orangé à l'extérieur et noire au cœur. Le montage, réalisé au colombin, est perceptible au toucher. Le traitement de surface est assez soigné, malgré les traces de lissage sur les parois interne et externe et la lèvre. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (1 à 3 mm), laissant parfois apparaître en surface quelques éléments plus grossiers. Les caractéristiques de cet individu permettent de le classer dans la catégorie des vases dits "de stockage" (fig. 222, n° 8).

Vase n° 24 : Fragment d'une assiette de 25 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur est estimée à 4 cm.

La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur brun-beige et beige à l'intérieur et noire à l'extérieur et au cœur. Le montage est probablement réalisé à la plaque. Malgré quelques traces de végétaux sur la paroi interne, le traitement de la surface montre un travail soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 mm). Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Il se compose d'une série de chevrons disposés par paire. Des traces d'incrustation de pâte blanche sont encore visibles (fig. 215, n° 4).

Vase n° 26 : Fragment d'un vase de profil indéterminé mais peu commun en contexte artenacien. La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur rouge-orangé à l'extérieur et gris-noir au cœur. Ce vase est muni, juste sous le bord, d'une anse à méplat de très bonne facture dont l'application a légèrement déformé la paroi. Ce type d'anse est également peu répandu. Le montage est probablement réalisé au colombin. Le traitement de la surface est soigné, malgré quelques traces de lissage sur les parois interne et externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm) laissant parfois apparaître en surface des éléments plus grossiers (> 3 mm) (fig. 219, n° 18).

Vase n° 27 : Partie inférieure d'un vase dont la forte inclinaison de la panse est à noter. En effet, ce type de profil est assez peu répandu et il a été malheureusement impossible de trouver de raccordement avec des cols. Le fond mesure 9 cm de diamètre et la panse est épaisse de 6 mm. La paroi externe est de couleur brun-noir à beige, la paroi interne rouge et le cœur est noir. Le montage, par plaque ou au colombin, et le traitement de surface sont très soignés. Toutefois on remarque des traces de lissage et des empreintes de végétaux sur la paroi interne. Ce vase a également subi des "coups de feu". Le dégraissant, constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 à 1 mm), est peu visible en surface (fig. 221, n° 3).

Vase n° 28 : Fragment d'une écuelle de 14 cm de diamètre à l'ouverture. La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur brun-rouge sur la paroi externe et noire sur la paroi interne et au cœur. Le montage est probablement réalisé à la plaque. Le traitement de surface est assez soigné, malgré les traces de lissage sur la paroi interne. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm).

Vase n° 29 : Fragment d'une jatte de 22 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur n'est pas déterminable. La paroi, épaisse de 7 mm, est de couleur beige à l'extérieur et noire au cœur et sur la paroi interne. Le montage au colombin est perceptible au toucher. Bien que des traces de lissage soient visibles, le traitement de la surface montre un lissage soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (0,5 à 2 mm) laissant parfois apparaître des éléments plus grossiers (fig. 217, n° 8).

Vase n° 30 : Fragment d'une écuelle de 11 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 17 cm. La hauteur n'est pas déterminable. La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur brun-rouge à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est probablement réalisé par deux plaques dont la jonction, marquée par des traces de lissage à l'intérieur, se situe sur l'inflexion du vase. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 mm). Malgré une érosion des parois et une desquamation partielle, le traitement de surface très soigné démontre un polissage final. Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Ce décor devait présenter à l'origine une série "d'ailes" isolées à champ hachuré. Des traces d'incrustation de pâte blanche sont encore visibles (fig. 216, n° 6).

Vase n° 31 : Fragment d'une écuelle de 13 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 20 cm. La hauteur est estimée à 10-12 cm. La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur brun-noir à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est probablement réalisé par deux plaques dont la jonction, marquée par des traces de lissage à l'intérieur, se situe sur l'inflexion du vase. Malgré une érosion des parois, le traitement de surface très soigné démontre un polissage final sur la paroi interne. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 à 1 mm) avec toutefois quelques éléments plus grossiers (> 4 mm) visibles à la surface de la paroi interne. Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Il se compose d'une série d'"ailes" isolées à champ hachuré. Des traces d'incrustation de pâte blanche sont encore visibles (fig. 216, n° 5).

Vase n° 32 : Fragment d'un vase à bord rentrant de 18 cm de diamètre à l'ouverture. La paroi, épaisse de 7 mm, est de couleur brun-rouge à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est réalisé au colombin. Le traitement de surface est assez peu soigné : on remarque de nombreuses traces de lissage sur les parois interne et externe ainsi qu'une paroi bosselée. Le dégraissant, constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à

moyenne (0,5 à 3 mm), laisse souvent apparaître de nombreux éléments plus grossiers (> 4 mm). Le décor consiste en la déformation de la lèvre créant des ondulations assez régulières (fig. 218, n° 9).

Vase n° 33 : Fragment d'un vase tronconique de 17 cm de diamètre à l'ouverture et conservé sur 10 cm de hauteur. La paroi, épaisse de 9 mm, est de couleur hétérogène (brun-noir, beige) à l'extérieur et noire au cœur. Bien que perceptible au toucher, le montage au colombin est assez soigné. Le traitement de surface montre de nombreuses traces de lissage et empreintes de végétaux sur la paroi interne ainsi qu'un aspect ondulé de la paroi externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz de granulométrie moyenne (0,5 à 3 mm) laissant parfois apparaître en surface des éléments plus grossiers. Le décor consiste en une série irrégulière d'impressions à l'ongle sur la lèvre aplatie (fig. 220, n° 21).

Vase n° 35 : Fragment d'un bol hémisphérique de 10 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur est estimée à 7,5 cm. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur hétérogène à l'extérieur (beige, rouge, noir) et noire uniforme au cœur. Le montage réalisé au colombin est perceptible. L'aspect régulier de la surface démontre un lissage soigné malgré quelques traces de lissage. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm) (fig. 215, n° 12).

Vase n° 37 : Partie inférieure d'un vase dont le faible diamètre du fond (7 cm) et la finesse de la paroi (7 mm) rappellent les caractéristiques d'un gobelet ou d'un petit vase tronconique. La paroi interne est de couleur rouge-orangé et la paroi externe et le cœur sont noirs. Le montage est réalisé à la plaque ou au colombin. On remarque des traces de lissage sur la jonction entre le fond et la panse à l'intérieur du vase et des traces de modelage du fond sur la paroi externe. Le traitement de surface est assez soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm), laissant parfois apparaître des éléments plus grossiers (4 mm) visibles en surface (fig. 220, n° 19).

Vase n° 38 : Vase en bombe (?) de 32 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum estimé à 38 cm. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur noire à rouge à l'extérieur et noire au cœur. La trace d'arrachement, juste au-dessus du diamètre maximum du vase, indique la présence d'une grande languette de préhension. Contrairement à la qualité du montage au colombin, la surface montre un aspect très irrégulier volontaire de la part du potier. Ce traitement est peut-être une préparation de la surface destinée à recevoir des éléments d'applique comme des pastillages par exemple. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (1 mm) laissant parfois apparaître des éléments plus grossiers (fig. 218, n° 3).

Vase n° 39 : Fragment d'une assiette de 20 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur est estimée à 8-9 cm. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur brun-rouge à beige à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est probablement réalisé à la plaque. Le traitement de la surface est soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 à 1 mm) et peu visible en surface (fig. 213, n° 6).

Vase n° 40 : Partie supérieure d'un vase tronconique de 28 cm de diamètre à l'ouverture. La paroi, épaisse de 10 mm, est de couleur rouge à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est réalisé au colombin. Le traitement de surface est sommaire : on remarque de nombreuses traces de lissage et d'importantes aspérités sur les parois et sur la lèvre. Le dégraissant, constitué d'éléments de quartz de granulométrie fine à moyenne (0,5 à 3 mm), est très visible en surface. Le décor consiste en une série continue d'impressions à l'ongle sur la lèvre (fig. 222, n° 2).

Vase n° 41 : Fragment d'une écuelle de 12 cm de diamètre à l'ouverture. La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur brun-noir à beige à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est probablement réalisé au colombin. Le traitement de surface est assez soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm).

Vase n° 44 : Fragment d'un vase tronconique de 15 cm de diamètre à l'ouverture et conservé sur 10 cm de hauteur. La paroi, épaisse de 9 mm, est de couleur hétérogène (brun-noir, beige) à l'extérieur et noire au cœur. Bien que perceptible au toucher, le montage au colombin est assez soigné. Le traitement de surface montre de nombreuses traces de lissage et empreintes de végétaux sur la paroi interne ainsi qu'un aspect ondulé de la paroi externe. Cet individu montre des traces de "coup de feu". Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz de granulométrie moyenne (0,5 à 3 mm) laissant parfois apparaître en surface des éléments plus grossiers (fig. 220, n° 20).

Vase n° 46 : Grand bol hémisphérique de 19 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur estimée à 12 cm. La paroi, épaisse de 7 mm, est de couleur noire uniforme. Ce vase est muni d'une oreille de préhension dont l'application a provoqué une forte déformation de la surface externe. Le montage au colombin est perceptible. L'aspect assez régulier de la surface démontre un lissage soigné. Des empreintes de végétaux sur la surface interne ainsi que des traces de "coups de feu" sur la partie inférieure du vase sont visibles. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm) (fig. 215, n° 18).

Vase n° 47 : Fragment d'un vase tronconique de 20 cm de diamètre à l'ouverture et conservé sur 13 cm de hauteur. La paroi, épaisse de 10 mm, est de couleur hétérogène (brun-beige-rouge) à l'extérieur et noire au cœur. Bien que perceptible au toucher, le montage au colombin est assez soigné. Le traitement de surface montre de nombreuses traces de lissage et empreintes de végétaux sur la paroi interne. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz de granulométrie moyenne (0,5 à 3 mm) laissant parfois apparaître en surface des éléments plus grossiers (> 5 mm) (fig. 221, n° 1).

Vase n° 50 : Fragment d'un gobelet de 11 cm de diamètre à l'ouverture et conservé sur 6 cm de hauteur. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur brun-rouge à beige sur la paroi externe et noire à l'intérieur et au cœur. Ce vase est muni, sous le bord, d'une oreille de préhension dont l'application a déformé la paroi. Le montage, réalisé à la plaque, et le traitement de surface sont assez soignés, malgré quelques empreintes de végétaux sur les parois interne et externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz de granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm) laissant souvent apparaître en surface des éléments plus grossiers (> 4 mm) (fig. 220, n° 16).

Vase n° 51 : Fragment d'une petite écuelle (?). Ce vase mesure 8 cm de diamètre à l'ouverture pour 11 cm de diamètre maximum. La hauteur est estimée à 7 cm. La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur brun-beige sur la paroi externe et noire au cœur et sur la paroi interne. Le traitement de surface montre de nombreuses traces de lissage horizontales faisant des ondulations sur la paroi interne. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz de granulométrie moyenne (0,5 à 2 mm) laissant parfois apparaître en surface des éléments plus grossiers (> 3 mm) (fig. 215, n° 21).

Vase n° 53 : Fragment d'un gobelet de 12 cm de diamètre à l'ouverture et conservé sur 7 cm de hauteur. La paroi, épaisse de 4 mm en moyenne, est de couleur beige à rouge à l'extérieur et noire à l'intérieur et au cœur. Le montage, réalisé au colombin, et le traitement de surface sont très soignés, malgré quelques traces de lissage visibles à l'intérieur. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz de granulométrie fine (0,5 mm) très peu visibles en surface (fig. 220, n° 15).

Vase n° 54 : Fragment d'une jatte de 28 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur est estimée à 15 cm. La paroi, épaisse de 11 mm, est de couleur beige à rouge à l'extérieur et noire au cœur. Le montage au colombin est perceptible au toucher. Une différence de traitement de la surface montre un lissage plus soigné de la paroi interne, tandis que quelques traces de lissage et d'empreintes de végétaux sont visibles à l'extérieur. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (0,5 à 2 mm) laissant parfois apparaître des éléments plus grossiers (fig. 218, n° 2).

Vase n° 55 : Partie inférieure d'un vase dont le fond mesure 9 cm de diamètre et la panse est épaisse de 8 mm. Il pourrait s'agir d'un petit vase tronconique. La paroi et le cœur sont de couleur noire uniforme. Le montage au colombin et le traitement de surface sont soignés. On remarque des traces de lissage et des empreintes de végétaux sur la paroi externe du fond. Le dégraissant, constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 1 mm), est peu visible en surface.

Vase n° 56 : Fragment d'un bol ou d'une assiette creuse de 13 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur peut être estimée à 9 cm. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur rouge-orangé et noire au cœur. Le montage est probablement réalisé à la plaque, mais l'épaisseur de la paroi et la lèvre ne sont pas régulières. Le traitement de la surface montre de nombreuses empreintes de végétaux sur la paroi interne. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 à 1 mm) (fig. 215, n° 5).

Vase n° 57 : Fragment d'un vase à bord déversé de 17 cm de diamètre à l'ouverture et 4 mm d'épaisseur. La paroi est de couleur brun-noir à l'extérieur et noire au cœur. Le montage, réalisé au colombin, est perceptible au toucher. Le traitement de surface est assez soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 à 1 mm), laissant parfois apparaître en surface quelques éléments plus grossiers (fig. 218, n° 10).

Vase n° 58 : Fragment d'une écuelle au col haut et très fermé de 12 cm de diamètre à l'ouverture. La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur brun-noir à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est probablement réalisé au colombin ou à la plaque. Le traitement de surface est assez soigné, malgré les traces de lissage et les empreintes de végétaux sur la paroi interne. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm) (fig. 217, n° 3).

Vase n° 59 : Fragment d'une écuelle ou d'un vase à rupture de pente de grand format à col haut de 18 cm de diamètre à l'ouverture. La paroi, épaisse de 8 mm, est de couleur rouge-orangé à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est réalisé au colombin. Le traitement de surface est assez soigné, malgré les traces de lissage et les empreintes de végétaux sur la paroi interne. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 3 mm). Cet individu est brûlé (fig. 217, n° 5).

Vase n° 60 : Fragment d'un vase à bord rentrant de 17 cm de diamètre à l'ouverture et 5 mm d'épaisseur. La paroi est de couleur brun-noir à beige à l'extérieur et noire au cœur. Le montage, réalisé au colombin, est perceptible au toucher. Le traitement de surface est plus soigné sur la paroi externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 3 mm), laissant parfois apparaître en surface quelques éléments plus grossiers (fig. 218, n° 6).

Vase n° 61 : Bol ovoïde pratiquement complet de 12 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur de 12,5 cm. La paroi, épaisse de 7 à 8 mm, est de couleur noire uniforme. Le montage soigné est réalisé au colombin. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (1 mm). La surface présente encore l'aspect luisant lié au polissage (fig. 215, n° 20).

Vase n° 63 : Fragment d'un vase à bord rentrant de 15 cm de diamètre à l'ouverture pour 18 cm de diamètre maximum. La hauteur n'est pas déterminable. La paroi, épaisse de 7 mm, est de couleur brun-rouge à noir à l'extérieur et noire au cœur. Ce vase est muni, juste au-dessus du diamètre maximum, d'une forte languette de préhension au profil régulier dont l'application a déformé la paroi. Le traitement de surface montre de nombreuses traces de lissage sur la paroi interne. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz de granulométrie moyenne (0,5 à 3 mm) laissant souvent apparaître en surface des éléments plus grossiers (> 4 mm). Le décor consiste en une série d'impressions digitées (avec parfois l'empreinte de l'ongle) qui ont déformé la lèvre du récipient de façon régulière (fig. 218, n° 8).

Vase n° 64 : Fragment d'une écuelle de 9 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 12 cm. La hauteur est estimée à 8 cm. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur brun-noir à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est probablement réalisé par deux plaques dont la jonction, marquée par des traces de lissage à l'intérieur, se situe sur l'inflexion du vase. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 mm). Malgré une érosion des parois, le traitement de surface très soigné démontre un polissage final. Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Il se compose d'une série de triangles isolés dont le champ très profond était complètement rempli de pâte blanche (fig. 216, n° 3).

Vase n° 65 : Partie inférieure d'un vase tronconique conservé sur 20 cm de hauteur. La paroi, épaisse de 8 mm, est de couleur brun-noir à beige à l'extérieur et noire au cœur. Le fond plat était probablement réalisé à l'aide d'une plaque dont la disparition permet d'observer la jonction avec la panse. Ce décollement est dû au "coup de feu" subi par le vase. Bien que perceptible au toucher, le montage au colombin est assez soigné. Toutefois le traitement de surface montre des traces de lissage sur les parois interne et externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (0,5 à 3 mm), laissant apparaître de nombreux éléments plus grossiers (> 5 mm) visibles en surface (fig. 222, n° 6).

Vase n° 67 : Grande jatte de 25 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur de 11 cm. La paroi, épaisse de 8 mm, est de couleur brun-rouge à beige à l'extérieur et noire au cœur. Ce vase est muni d'un bouton de préhension à peine lissé au profil irrégulier. Le montage au colombin est perceptible au toucher et de nombreuses traces de lissage sont visibles. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (0,5 à 2 mm) laissant apparaître de nombreux éléments plus grossiers visibles en surface. Le décor consiste en une série d'impressions digitées irrégulières (avec parfois l'empreinte de l'ongle) qui ont déformé la lèvre du récipient (fig. 217, n° 7).

Vase n° 68 : Fragment d'une écuelle de 10 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 15 cm et une hauteur estimée à 10 cm. La paroi, épaisse de

4 mm, est de couleur brun-rouge à l'extérieur et noire au cœur. La faible surface conservée ne permet pas d'affirmer la présence d'un moyen de préhension. Le montage est réalisé par deux plaques dont la jonction, située sur l'inflexion du vase, montre un point de faiblesse par sa très faible épaisseur. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 mm). Malgré l'érosion de la paroi, le traitement de surface devait être très soigné. On ignore si cet individu était décoré (fig. 216, n° 8).

Vase n° 69 : Fragment d'un probable bol de 11 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur estimée à 8-9 cm. La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur noire uniforme. Le montage au colombin est perceptible. L'aspect assez régulier de la surface démontre un lissage soigné. On remarque la présence d'une oxydation accidentelle de la paroi interne avant une réduction finale. Bien visible en surface, le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm) (fig. 215, n° 13).

Vase n° 70 : Fragment d'une probable assiette de 16 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur n'est pas déterminable. La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur rouge à l'extérieur et noire au cœur. La faible surface conservée ne permet pas d'affirmer la présence d'un moyen de préhension. Le montage est probablement réalisé à la plaque. Le traitement de la surface montre un lissage soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 mm) (fig. 215, n° 3).

Vase n° 71 : Fragment d'un bol ovoïde de 11 cm de diamètre à l'ouverture et d'un diamètre maximum de 12 cm situé à mi-hauteur. La hauteur est estimée à 9 cm. La paroi, épaisse de 7 mm en moyenne, s'affine vers le fond. Elle est de couleur hétérogène à l'extérieur (beige, rouge, noir) et noire uniforme au cœur. Le montage, réalisé au colombin, est perceptible. L'aspect assez régulier de la surface démontre un lissage soigné, malgré quelques traces de lissage à l'extérieur. Des traces de "coups de feu" et d'un caramel (?) sur la paroi interne sont à noter. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm) (fig. 215, n° 14).

Vase n° 72 : Partie inférieure d'un vase tronconique conservé sur 13 cm de hauteur. La paroi, épaisse de 11 mm, est de couleur brun-noir à rouge à l'extérieur et noire au cœur. Le fond plat, réalisé à l'aide d'une plaque, mesure 16 cm de diamètre. Bien que perceptible au toucher, le montage au colombin est assez soigné. Le traitement de surface montre de nombreuses traces de lissage sur les parois interne et externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz de granulométrie moyenne (1 à 3 mm) laissant souvent apparaître en surface des éléments plus grossiers (fig. 222, n° 7).

Vase n° 74 : Grand bol hémisphérique pratiquement complet de 21 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur estimée à 12,5 cm. La paroi, épaisse de 9 mm, est de couleur grise à l'extérieur et noire au cœur. Ce vase est muni d'une oreille de préhension à méplat de bonne facture et placée légèrement en oblique. L'aspect très régulier de la surface, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, démontre un montage au colombin et un lissage soignés. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 mm) (fig. 215, n° 19).

Vase n° 76 : Fragment d'écuelle de 13,5 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 18 cm et une hauteur estimée à 12 cm. La paroi, épaisse de 4 à 5 mm, est de couleur grise uniforme. Cet individu montre des traces évidentes de "coups de feu". À l'instar des autres individus appartenant à la même catégorie de profils, ce vase était probablement muni d'une petite anse située juste au-dessus du diamètre maximum. Le montage est probablement réalisé par deux plaques dont la jonction, renforcée par un épaississement de la paroi, se situe sur l'inflexion du vase. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 mm). Malgré un très mauvais état de conservation (desquamation, boursouflures), le traitement de surface devait être très soigné. Bien que le décor soit très érodé, on devine encore les traces laissées par un instrument à pointe mousse utilisant la technique du poinçonné-tiré. Il devait à l'origine présenter une série de losanges à champ hachuré régulièrement espacés (fig. 216, n° 7).

Vase n° 77 : Fragment d'une écuelle d'environ 14 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur et le diamètre maximum ne sont pas déterminables. La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur brun-beige à rouge à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est réalisé par deux plaques dont la jonction, marquée par des traces de lissage à l'intérieur, se situe sur l'inflexion du vase. Malgré une érosion des parois, le traitement de surface très soigné démontre un polissage final. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 à 1 mm). Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Le décor est probablement constitué d'une série de formes géométriques à champ hachuré (fig. 223, n° 13).

Vase n° 78 : Unique fragment représentant le seul exemplaire d'une tasse dont ni le diamètre à l'ouverture ni la hauteur ne sont déterminables. La paroi, épaisse de 10 mm, est de couleur brun-beige sur la paroi externe et noire à l'intérieur et au cœur. Cette tasse est munie d'une anse en boudin en prise directe sur la lèvre dont l'application a légèrement déformé la paroi. Le montage semble réalisé à la plaque et le traitement de surface est soigné, malgré quelques traces de lissage sur la lèvre. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz de granulométrie fine à moyenne (0,5 à 1 mm) (fig. 216, n° 23).

Vase n° 79 : Unique fragment représentant le seul exemplaire d'une jarre à cordon. La paroi, épaisse de 9 mm, est de couleur brun-noir à rouge-orangé à l'extérieur et noire au cœur. Le montage, réalisé au colombin, et le traitement de surface sont soignés. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz de granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm) laissant parfois apparaître à la surface de la paroi interne des éléments plus grossiers (> 4 mm). Le décor est constitué d'un cordon appliqué situé probablement au milieu du col. Ce type de forme est essentiellement connu en contexte campaniforme (fig. 221, n° 2).

Vase n° 81 : Fragment d'écuelle d'un diamètre maximum de 20 cm dont le diamètre à l'ouverture n'est pas déterminable. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur noire à rouge sombre à l'extérieur et noire au cœur. À l'instar des autres individus appartenant à la même catégorie de profils, ce vase était muni d'une petite anse située juste au-dessus du diamètre maximum. Le montage est probablement réalisé par deux plaques dont la jonction, renforcée par un épaississement de la paroi, se situe sur l'inflexion du vase. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 mm). Malgré un mauvais état de conservation, le traitement de surface très soigné démontre un polissage final. Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré qui a provoqué ici la déformation de la paroi. Ce décor présente une série de grands triangles disposés par paire à champ hachuré régulièrement espacés. Des traces d'incrustation de pâte blanche sont encore visibles.

Vase n° 82 : Écuelle pratiquement complète de 11 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 17 cm et une hauteur estimée à 12 cm. La paroi, épaisse de 7 mm, est de couleur noire à rouge sombre à l'extérieur et rouge brique au cœur. Il est possible que cet individu ait subi des "coups de feu". À l'instar des autres individus appartenant à la même catégorie de profils, ce vase était muni d'une petite anse située juste au-dessus du diamètre maximum. Le montage est probablement réalisé par deux plaques dont la jonction, renforcée par un épaississement de la paroi, se situe sur l'inflexion du vase. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 mm). Malgré un mauvais état de conservation, le traitement de surface très soigné démontre un polissage final. Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Il présente une série de motifs géométriques (des "ailes") à champ hachuré régulièrement espacés. Des traces d'incrustation de pâte blanche sont encore visibles (fig. 216, n° 1).

Vase n° 83 : Partie inférieure d'un vase dont la forte inclinaison de la panse est à noter. En effet, ce type de profil est assez peu répandu et il a été malheureusement impossible de trouver de raccordement avec des cols. Le fond mesure 11 cm de diamètre et la panse est épaisse de 5 mm. La paroi interne est de couleur brun-rouge et la paroi externe et le cœur sont noirs. Le montage au colombin et le traitement de surface sont très soignés. Le dégraissant, constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 à 1 mm), est peu visible en surface (fig. 221, n° 10).

Vase n° 84 : Fragment d'une écuelle de 13 cm de diamètre à l'ouverture. La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur noire uniforme. Le montage est réalisé au colombin. Le traitement de surface est assez soigné, malgré les traces de lissage sur la paroi interne. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 à 1 mm) (fig. 216, n° 11).

Vase n° 85 : Fragment d'un vase à bord rentrant de 24 cm de diamètre à l'ouverture. La paroi, épaisse de 7 mm, est de couleur brun-beige à rouge à l'extérieur et noire au cœur. Le montage, réalisé au colombin, est perceptible au toucher. Le traitement de surface est assez soigné, malgré les traces de lissage et les empreintes de végétaux sur les parois interne et externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 3 mm), laissant parfois apparaître en surface quelques éléments plus grossiers (fig. 218, n° 4).

Vase n° 86 : Fragment d'un grand vase à rupture de pente de 20 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 28 cm. La hauteur n'est pas déterminable. La paroi, épaisse de 8 mm, est de couleur

beige à rouge à l'extérieur et noire au cœur. Ce vase est muni d'une anse en boudin au profil nasiforme située juste au-dessus du diamètre maximum. Le montage, réalisé au colombin, présente toutefois un renforcement par l'épaississement de la paroi au point d'inflexion du vase. Malgré un mauvais état de conservation, l'aspect très régulier de la surface, par endroits, démontre un lissage soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (1 mm) (fig. 217, n° 1).

Vase n° 87 : Grande jatte au fond aplati de 26 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur de 11 cm. La paroi, épaisse de 8 mm, est de couleur beige à rouge à l'extérieur et noire au cœur. Ce vase est muni d'une oreille de préhension au profil irrégulier. Toutefois, l'aspect très uniforme de la surface démontre un montage au colombin soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (1 mm) laissant parfois apparaître des éléments plus grossiers (fig. 218, n° 1).

Vase n° 88 : Fragment d'un grand vase à rupture de pente très fermé de 14 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 29 cm. La hauteur n'est pas déterminable. La paroi, épaisse de 10 mm, est de couleur beige à rouge à l'extérieur et noire au cœur. Ce vase est muni d'une anse située juste au-dessus du diamètre maximum en position horizontale. Celle-ci est constituée d'un boudin grossièrement modelé. Le montage, réalisé au colombin, présente toutefois un renforcement par l'épaississement de la paroi au point d'inflexion du vase. Malgré un mauvais état de conservation, l'aspect très régulier de la surface, par endroits, démontre la présence d'un lissage soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (1 mm) laissant parfois apparaître des éléments plus grossiers (fig. 217, n° 2).

Vase n° 89 : Partie inférieure d'un grand vase tronconique conservé sur 30 cm de hauteur. La paroi, épaisse de 12 mm en moyenne, est de couleur noire à rouge à l'extérieur et noire au cœur. Le montage, réalisé au colombin, est peu soigné. Contrairement à la paroi interne du vase, le traitement de surface externe est sommaire : de nombreuses traces de grattage (stries verticales) et d'empreintes de végétaux sont encore visibles. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz de granulométrie moyenne (1 à 4 mm) laissant souvent apparaître des éléments plus grossiers (fig. 222, n° 9).

Vase n° 90 : Fragment d'un vase à rupture de pente (?) de 18 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur n'est pas déterminable. La paroi, épaisse de 8 mm, est de couleur grise à l'extérieur et noire au cœur. Il est difficile de se prononcer sur la présence ou l'absence de moyen(s) de préhension. L'aspect très régulier de la surface, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, démontre un montage au colombin et un lissage soignés. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 mm) (fig. 218, n° 7).

Vase n° 91 : Grand vase tronconique pratiquement complet de 42 cm de hauteur et 40 cm de diamètre à l'ouverture. La paroi, épaisse de 15 mm en moyenne, est de couleur noire à rouge à l'extérieur et noire au cœur. Ce vase est muni, sous le bord, d'un bouton assez grossier au profil irrégulier dont l'application a déformé la paroi. Le fond plat a disparu. Le montage, réalisé au colombin, est peu soigné. Contrairement à la paroi interne du vase, le traitement de surface externe est sommaire : de nombreuses traces de grattage (stries verticales) et d'empreintes de végétaux sont encore visibles. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz de granulométrie moyenne (1 à 4 mm) laissant souvent apparaître des éléments plus grossiers (fig. 222, n° 10).

Vase n° 92 (e11) : Fragment d'un probable vase à rupture de pente de 13 cm de diamètre à l'ouverture. La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur brun à rouge-orangé à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est réalisé au colombin. Le traitement de surface est assez soigné, malgré les traces de lissage sur la paroi externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 3 mm). Cet individu est brûlé (fig. 217, n° 4).

*Couche 16*

Vase n° 34 : Fragment d'une écuelle de 12 cm de diamètre à l'ouverture. Le diamètre maximum et la hauteur ne sont pas déterminables. La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur rouge-orangé sur la paroi externe et noire sur la paroi interne et au cœur. Le montage est réalisé au colombin. La surface présente de nombreuses traces de lissage sur la paroi interne. Bien que le dégraissant soit constitué d'éléments de quartz de granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm), il est peu visible en surface. Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Il se compose d'un triangle à champ hachuré (fig. 223, n° 1).

*Structure 18*

Vase n° 101 : Fragment d'un gobelet de 14 cm de diamètre à l'ouverture et conservé sur 10 cm de hauteur. La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur noire à rouge sur la paroi externe et noire à l'intérieur et au cœur. Ce vase est muni, sous le bord, d'un petit bouton allongé dont l'application a déformé la paroi. Le montage, réalisé au colombin, et le traitement de surface sont très soignés, malgré quelques traces de lissage visibles à l'intérieur. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz de granulométrie fine (0,5 mm) très peu visibles en surface (fig. 223, n° 2).

*Structure 31*

Vase n° 102 : Fragment d'une grande assiette creuse (?) ou d'un plat de 25 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur est estimée à 10 cm. La paroi, épaisse de 8 mm, est de couleur rouge à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est réalisé au colombin. Le traitement de surface assez peu soigné montre des traces de lissage et des empreintes de végétaux sur les parois interne et externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 3 mm), laissant parfois apparaître des éléments plus grossiers bien visibles en surface (fig. 223, n° 4).

*Structure 34*

Vase n° 103 : Fragment d'un vase à bord déversé de 19 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur n'est pas déterminable. La paroi, épaisse de 9 mm, est de couleur rouge-orangé à beige à l'extérieur et noire au cœur. Ce vase est muni d'un bouton de préhension allongé et proéminent. Implanté de biais, son profil est irrégulier et à peine lissé. Le montage au colombin est perceptible au toucher. Le traitement de surface est assez peu soigné : on remarque une paroi externe bosselée et de nombreuses craquelures sur la paroi interne. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (0,5 à 2 mm) laissant apparaître de nombreux éléments plus grossiers (> 5 mm) visibles en surface (fig. 223, n° 6).

*Structure 37*

Vase n° 104 : Fragment d'un probable vase en bombe de 27 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum estimé à 30 cm. La paroi, épaisse de 9 mm, est de couleur rouge-orangé à l'extérieur et noire au cœur. Contrairement à la qualité du montage au colombin, la surface montre un aspect très irrégulier volontaire de la part du potier. Le traitement de la surface, assez soigné, montre des traces de lissage sur la paroi interne et sur la lèvre. Bien que le dégraissant soit constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (0,5 à 2 mm), il est peu visible en surface (fig. 223, n° 7).

*Structure 40*

Vase n° 105 : Fragment de fond d'un grand vase de stockage de 46 cm de diamètre. La paroi, épaisse de 22 mm, est de couleur rouge-orangé à l'extérieur et noire au cœur. Le modelage du fond est encore bien visible ; il s'agit d'une plaque obtenue à partir de boudins de pâte agglomérés. Le traitement de surface est caractérisé par un lissage très sommaire sur les parois interne et externe ; des empreintes de végétaux sont visibles sur la paroi externe du fond. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz de granulométrie moyenne (1 à 4 mm), laissant très souvent apparaître en surface des éléments plus grossiers (> 7 mm) (fig. 223, n° 8).

*Structure 44*

Vase n° 106 : Fragment d'un vase à bord rentrant de 13 cm de diamètre à l'ouverture. La paroi, épaisse de 7 mm, est de couleur beige-orangé à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est réalisé au colombin. Le traitement de surface est assez soigné, malgré quelques traces de lissage sur les parois interne et externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz de granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm) (fig. 223, n° 9).

*Structure 50*

Vase n° 107 : Fragment d'un grand vase de stockage à bord rentrant de 38 cm de diamètre à l'ouverture. La paroi, épaisse de 19 mm, est de couleur beige à rouge à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est probablement réalisé au colombin. La lèvre est épaissie et au profil très régulier. Le traitement de surface est soigné. Le dégraissant, constitué d'éléments de quartz de granulométrie fine à moyenne (0,5 à 3 mm), est peu visible en surface (fig. 223, n° 10).

*Couche 54*

Vase n° 94 : Fragment d'un probable vase tronconique de 22 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur n'est pas déterminable. La paroi, épaisse de 8 à 9 mm, est de couleur noire uniforme. Ce vase est muni d'une anse en boudin de bonne facture et placée légèrement en oblique. L'aspect très régulier de la surface démontre un montage au colombin et un lissage soignés. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (1 mm) laissant parfois apparaître des éléments plus grossiers (fig. 223, n° 12).

Vase n° 95 : Fragment de fond d'un vase au profil indéterminé de 16 cm de diamètre. La paroi, épaisse de 10 mm, est de couleur rouge-orangé à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est réalisé au colombin. Le traitement de surface est assez soigné, des empreintes de végétaux n'étant visibles que sur la paroi externe du fond. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz de granulométrie moyenne (0,5 à 3 mm), laissant parfois apparaître en surface des éléments plus grossiers (fig. 223, n° 11).

Vase n° 96 : Fragment d'un grand vase à bord rentrant dont l'ouverture, légèrement resserrée, pourrait suggérer un individu au profil en tonneau. Il mesure 40 cm de diamètre à l'ouverture et est conservé sur 20 cm de hauteur. Il s'agit probablement d'un vase de stockage. Le vase présente une épaisseur de la paroi très régulière (14 mm). Il est de couleur rouge-orangé à l'extérieur et noire au cœur. Bien que perceptible au toucher, le montage au colombin est assez soigné ainsi que le traitement de surface. Bien que le dégraissant soit constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (0,5 à 2 mm), il est peu visible en surface (fig. 224, n° 9).

*Couche 60*

Vase n° 97 : Partie inférieure d'un grand vase de stockage. Il mesure 40 cm de diamètre à l'ouverture et est conservé sur 20 cm de hauteur. La paroi, épaisse de 15 mm, est de couleur rouge-orange à l'extérieur et noire au cœur. Bien que perceptible au toucher, le montage au colombin est assez soigné. Toutefois, le traitement de surface montre des traces de lissage et des empreintes de végétaux sur les parois interne et externe. Les nombreuses craquelures présentes sur la paroi interne indiquent que le séchage a été trop rapide. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (0,5 à 2 mm), laissant apparaître de nombreux éléments plus grossiers (> 5 mm) visibles en surface (fig. 224, n° 8).

Vase n° 98 : Fragment d'une écuelle de 14 cm de diamètre à l'ouverture pour 16 cm de diamètre maximum. La hauteur n'est pas déterminable. La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur brun-noir à beige à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est réalisé au colombin et des traces de modelage du col et de la lèvre sont visibles. La surface présente de nombreuses traces de lissage sur les parois interne et externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz de granulométrie moyenne (0,5 à 3 mm) laissant parfois apparaître en surface des éléments plus grossiers (fig. 224, n° 2).

Vase n° 99 : Fragment d'une écuelle de 14 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 18 cm et une hauteur estimée de 12 cm. La paroi, épaisse de 5 à 6 mm, est de couleur noire à rouge à l'extérieur et noire au cœur. À l'instar des autres individus appartenant à la même catégorie de profils, ce vase était probablement muni d'une petite anse située juste au-dessus du diamètre maximum. Le montage est probablement réalisé par deux plaques dont la jonction, renforcée par un épaississement de la paroi, se situe sur l'inflexion du vase. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 mm). Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré qui a provoqué ici la déformation de la paroi. Ce décor présente une série de trois triangles à champ hachuré dont deux sont jointifs et le troisième, plus petit, est placé au-dessus de la jonction (fig. 224, n° 1).

Vase n° 100 : Fragment d'un vase à bord rentrant de 24 cm de diamètre à l'ouverture. La paroi, épaisse de 12 mm, est de couleur brun-rouge à l'extérieur et noire au cœur. Le montage, réalisé au colombin, et le traitement de surface sont peu soignés ; la paroi présente des ondulations et la lèvre un profil irrégulier. Le dégraissant, constitué d'éléments de quartz de granulométrie fine à moyenne (0,5 à 3 mm), laisse souvent apparaître en surface des éléments plus grossiers (fig. 224, n° 7).

*Structure 68/72*

Vase n° 108 : Partie inférieure d'un vase dont le faible diamètre du fond (6 cm) et la finesse de la paroi (4 mm) rappellent les caractéristiques d'un gobelet. La paroi et le cœur sont de couleur noire uniforme. Le montage, à la plaque ou au colombin, et le traitement de surface sont très soignés. Le dégraissant, constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 1 mm), est peu visible en surface (fig. 224, n° 17).

Vase n° 109 : Fragment d'un vase à bord droit au profil incomplet de 16 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur n'est pas déterminable. La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur noire uniforme. Ce vase est muni, en prise directe sur la lèvre, d'une anse proéminente très étroite et à méplat dont l'application a légèrement déformé la paroi. Ce type d'anse est peu répandu en contexte artenacien. Le montage est probablement réalisé au colombin. Le traitement de la surface est soigné, malgré quelques traces de lissage sur les parois interne et externe et les traces de modelage de l'anse non dissimulées. Le dégraissant est constitué d'éléments

de quartz à granulométrie fine (0,5 à 1 mm) (fig. 224, n° 13).

*Structure 76*

Vase n° 110 : Fragment d'un vase à rupture de pente de 16 cm de diamètre à l'ouverture. Le diamètre maximum et la hauteur ne sont pas déterminables. La paroi, épaisse de 7 mm, est de couleur brun-beige sur la paroi externe et noire au cœur et la paroi interne. Le traitement de surface montre de nombreuses traces de lissage sur la paroi interne. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz de granulométrie moyenne (0,5 à 3 mm) laissant parfois apparaître en surface des éléments plus grossiers (> 4 mm). Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Toutefois, la précision et la régularité du geste ne sont pas aussi bien exécutées qu'à l'habitude. Il se compose d'une forme géométrique complexe au champ hachuré qui pourrait provenir, à l'origine de la juxtaposition, d'une multitude de losanges créant un effet de fondu. Des traces d'incrustation de pâte blanche sont encore visibles (fig. 224, n° 23).

## FOSSÉ 86

*Couche 5*

Vase n° 111 : Gobelet au profil pratiquement complet de 13 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur estimée à 8-9 cm. Il est important de noter ici que le profil des parois présente des similitudes avec les gobelets en S appartenant au complexe campaniforme. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur brun-beige à l'extérieur et noire au cœur. Le fond plat a malheureusement disparu. Le montage est réalisé à la plaque ou au colombin. La surface présente des traces de lissage sur les parois interne et externe. Bien que le dégraissant soit constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 mm), quelques éléments plus grossiers (> 3 mm) sont visibles en surface (fig. 227, n° 2).

Vase n° 112 : Fragment d'une écuelle de 10 cm de diamètre à l'ouverture pour 13 cm de diamètre maximum. La hauteur est estimée à 9 cm. La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur brun-rouge sur la paroi externe et noire sur la paroi interne et au cœur. Le montage est réalisé au colombin. Le traitement de surface est assez soigné, malgré les traces de lissage sur la paroi interne. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm). Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Il se compose probablement d'une série de chevrons non jointifs. Des traces d'incrustation de pâte blanche sont encore visibles (fig. 225, n° 18).

Vase n° 113 : Partie inférieure d'un vase dont la forte inclinaison de la panse est à noter. En effet, ce type de profil est assez peu répandu et il a été malheureusement impossible de trouver de raccordement avec des cols. Le fond mesure 6 cm de diamètre et la panse est épaisse de 6 mm. La paroi est de couleur brun-noir à rouge et le cœur est noir. Le montage au colombin et le traitement de surface sont soignés, malgré quelques traces de lissage sur la paroi interne. Le dégraissant, constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm), laisse souvent apparaître en surface des éléments plus grossiers (> 3 mm) (fig. 227, n° 5).

Vase n° 114 : Vase globuleux de 18 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 26 cm. La hauteur n'est pas déterminable. La paroi, épaisse de 10 mm, est de couleur beige à rouge à l'extérieur et noire au cœur. Il est difficile de se prononcer sur la présence ou l'absence de moyen(s) de préhension. L'aspect très régulier de la surface, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, démontre un montage au colombin et un lissage soignés. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (1 mm), laissant parfois apparaître des éléments plus grossiers (fig. 226, n° 11).

Vase n° 115 : Fragment d'un gobelet de 13 cm de diamètre à l'ouverture et conservé sur une hauteur de 9 cm. La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur noire uniforme. Le montage au colombin est perceptible au toucher. La surface présente des traces de lissage et des empreintes de végétaux sur les parois interne et externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm) (fig. 227, n° 3).

Vase n° 116 : Fragment d'un vase tronconique de 19 cm de diamètre à l'ouverture et conservé sur 8 cm de hauteur. La paroi, épaisse de 9 mm, est de couleur brun-rouge à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est réalisé au colombin et le profil de la lèvre est irrégulier. Le traitement de surface montre de nombreuses traces de lissage sur les parois interne et externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz de granulométrie moyenne (0,5 à 3 mm), laissant parfois apparaître en surface des éléments plus grossiers (> 4 mm).

Vase n° 117 : Fragment d'un vase à rupture de pente de 17 cm de diamètre à l'ouverture. Le diamètre maximum et la hauteur ne sont pas déterminables. La paroi, épaisse de 9 mm, est de couleur brun-rouge à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est réalisé au colombin et le profil de la lèvre est irrégulier. Le traitement de surface, assez peu soigné, montre des traces de lissage et des empreintes de végétaux sur la paroi interne. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 3 mm), laissant parfois apparaître en surface quelques éléments plus grossiers (> 4 mm) (fig. 226, n° 13).

Vase n° 118 : Godet pratiquement complet de 11 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur de 5 cm. Il est à noter que cette forme est unique sur le site. La paroi, épaisse de 9 mm, est de couleur brun-noir à l'extérieur et noire au cœur. On constate que l'aspect feuilleté de la pâte semble démontrer un montage sommaire réalisé dans la masse. L'épaisseur de la paroi et le profil de la lèvre sont également irréguliers. Le traitement de surface est peu soigné. Le dégraissant est toutefois constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 à 1 mm) peu visibles en surface (fig. 225, n° 10).

Vase n° 119 : Fragment d'une jatte de 28 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur est estimée à 11 cm. La paroi, épaisse de 7 mm, est de couleur brun-rouge sur la paroi externe et noire sur la paroi interne et au cœur. Le montage au colombin est perceptible au toucher. Le traitement de surface est très soigné sur la paroi interne. Cet individu a subi des "coups de feu". Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 3 mm), laissant parfois apparaître à la surface externe quelques éléments plus grossiers (> 4 mm) (fig. 225, n° 8).

Vase n° 120 : Fragment d'une écuelle de 8 cm de diamètre à l'ouverture pour 10 cm de diamètre maximum. La hauteur est estimée à 11 cm. La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur noire uniforme. Le montage est réalisé à la plaque. Le traitement de surface est assez soigné, malgré les traces de lissage sur la paroi interne. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 à 1 mm). Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Il se compose d'une ligne simple en zigzag continu. Des traces d'incrustation de pâte blanche sont encore visibles (fig. 225, n° 20).

Vase n° 121 : Fragment d'une écuelle de 10 cm de diamètre à l'ouverture. La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur brun-noir à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est probablement réalisé au colombin. Le traitement de surface est assez soigné, malgré les traces de lissage sur la paroi interne à la jonction col-panse. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm) (fig. 226, n° 1).

Vase n° 122 : Fragment d'une assiette de 26 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur estimée à 4,5 cm. La paroi, épaisse de 10 mm, est de couleur rouge-orangé à l'extérieur, brun-beige à l'intérieur et noire au cœur. Cette assiette est munie d'une anse en boudin appliquée, dont les traces de modelage sont encore visibles. Le montage est réalisé à la plaque. La surface présente un lissage soigné, malgré des traces de lissage sur les parois interne et externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm) (fig. 225, n° 9).

Vase n° 123 : Fragment d'un bol hémisphérique de 14 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur est estimée à 10-12 cm. La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur brun-rouge sur la paroi externe et noire sur la paroi interne et au cœur. Une languette de préhension au profil régulier est située sous le bord. Son application, disposée en biais, a provoqué une déformation de la paroi interne. Le montage est réalisé au colombin. Le traitement de surface est assez soigné, malgré les traces de modelage de la languette sur la paroi externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm), laissant parfois apparaître en surface quelques éléments plus grossiers (> 4 mm) (fig. 225, n° 15).

Vase n° 126 : Fragment d'une écuelle de 10 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 18 cm. La paroi, épaisse de 5 à 6 mm, est de couleur noire à rouge sombre à l'extérieur et noire au cœur. Ce vase est muni d'une petite anse en boudin située juste au-dessus du diamètre maximum. Le montage est probablement réalisé par deux plaques dont la jonction, renforcée par un épaississement de la paroi, se situe sur l'inflexion du vase. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie très fine (0,5 mm). Malgré un mauvais état de conservation, la surface présente encore, par endroits, l'aspect luisant lié au polissage. Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Il présente une série de chevrons emboîtés régulièrement espacés. Des traces d'incrustation de pâte blanche sont encore visibles (fig. 225, n° 19).

Vase n° 127 : Fragment d'un vase tronconique de 18 cm de diamètre à l'ouverture et conservé sur 10 cm de hauteur. La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur brun-beige à l'extérieur et noire au cœur. Une languette de préhension au profil assez irrégulier est située sous le bord. Son application a provoqué une déformation de la paroi interne. Le montage est réalisé au colombin. Le traitement de surface montre de nombreuses traces de lissage sur la paroi interne et de façonnage de la languette. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz de granulométrie moyenne (0,5 à 3 mm), laissant parfois apparaître en surface des éléments plus grossiers (> 5 mm) (fig. 227, n° 6).

Vase n° 128 : Partie inférieure d'un vase dont la forte inclinaison de la panse est à noter. En effet, ce type de profil est assez peu répandu et il a été malheureusement impossible de trouver de raccordement avec des cols. Le fond mesure 11 cm de diamètre et la panse est épaisse de 6 mm. La paroi est de couleur brun-beige et le cœur est noir. Le montage au colombin et le traitement de surface sont soignés, malgré quelques traces de lissage sur la paroi interne. Le dégraissant, constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm), laisse parfois apparaître sur la paroi interne des éléments plus grossiers (> 3 mm) (fig. 227, n° 8).

Vase n° 133 : Gobelet à paroi légèrement évasée de 13 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur de 11,5 cm. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur beige à rouge à l'extérieur et noire au cœur. Ce vase est muni d'une petite anse en boudin de bonne facture, implantée en léger oblique. Le fond est plat de 8 cm de diamètre et d'épaisseur égale aux parois. Cet individu semble avoir été monté en deux parties : les parois et le fond, la jonction étant assurée par un boudin de pâte à l'intérieur lissé par la suite. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 mm). La surface présente encore, par endroits, l'aspect luisant lié au polissage (fig. 227, n° 1).

Vase n° 134 : Assiette de 18 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur de 4,5 cm. La paroi, épaisse de 10 mm, est de couleur beige à rouge à l'extérieur et noire au cœur. Cet individu a été réalisé à l'aide d'une plaque. L'aspect très régulier de la surface, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, démontre un lissage soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 mm) (fig. 225, n° 1).

Vase n° 135 : Assiette de 14 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur de 6,5 cm. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur beige à rouge à l'extérieur et noire au cœur. Cet individu a été réalisé à l'aide d'une plaque. L'aspect très régulier de la surface, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, démontre un lissage soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm). Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Il se compose d'une série de chevrons non jointifs situés sur le bord intérieur. Des traces d'incrustation de pâte blanche sont encore visibles (fig. 225, n° 2).

Vase n° 136 : Fragment d'une écuelle de 8 cm de diamètre à l'ouverture pour 11 cm de diamètre maximum. La hauteur est estimée à 7 cm. La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur noire uniforme. Le montage, à la plaque, a laissé des traces de lissage sur la paroi interne à la jonction col-panse. Le traitement de surface est assez soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 1 mm), laissant parfois apparaître à la surface externe quelques éléments plus grossiers (> 2 mm). Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Il se compose d'une série de triangles réalisés à l'aide de croisillons. Des traces d'incrustation de pâte blanche sont encore visibles (fig. 225, n° 17).

Vase n° 137 : Fragment d'un vase à bord déversé de 13 cm de diamètre à l'ouverture. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur noire uniforme. Le montage est probablement réalisé au colombin. Le traitement de surface est assez soigné, malgré les traces de lissage sur la paroi interne. Le dégraissant, constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm), est peu visible en surface (fig. 224, n° 7).

Vase n° 139 : Fragment d'un bol hémisphérique de 11 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur est estimée à 6 cm. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur brun-noir à beige à l'extérieur et noire sur la paroi interne et au cœur. Cet individu est réalisé au colombin. Le traitement de surface est assez soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm) (fig. 225, n° 11).

Vase n° 140 : Fragment d'un bol au profil en 1/2 sphère de 9 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur est estimée à 6 cm. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur brun-noir à beige à l'extérieur et noire sur la paroi interne et au cœur. Ce vase est muni d'un bouton de préhension appliqué au profil assez régulier, situé

à quelques centimètres sous le bord. Le montage est réalisé au colombin. Le traitement de surface est assez soigné, malgré quelques traces de lissage et de modelage du bouton sur la paroi externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm) (fig. 225, n° 12).

Vase n° 141 : Fragment d'une écuelle de 14 cm de diamètre à l'ouverture. Le diamètre maximum et la hauteur ne sont pas déterminables. La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur noire uniforme. Le montage est probablement réalisé au colombin. Le traitement de surface est assez soigné, malgré les traces de lissage sur la paroi interne. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm). Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Il se compose probablement d'une série de chevrons non jointifs. Des traces d'incrustation de pâte blanche sont encore visibles (fig. 225, n° 16).

Vase n° 142 : Fragment d'un pot de 13 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur n'est pas déterminable. Le profil en 1/2 sphère (?) laisserait suggérer un vase assez proche morphologiquement des bols, mais on ne peut proposer de type de fond avec certitude. La paroi, épaisse de 7 mm, est de couleur brun-rouge sur la paroi externe et noire sur la paroi interne et au cœur. Le montage est réalisé au colombin. Ce vase est muni d'une anse en boudin au profil régulier et implantée légèrement de biais. Le traitement de surface est assez soigné, malgré les traces de lissage sur la paroi interne et de modelage de l'anse sur la paroi externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 3 mm) laissant parfois apparaître en surface quelques éléments plus grossiers (> 4 mm) (fig. 226, n° 12).

Vase n° 143 : Assiette de 20 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur estimée à 4 cm. La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur brun-rouge à l'extérieur et noire au cœur. Cet individu a été réalisé à l'aide d'une plaque. L'aspect très régulier de la surface, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, démontre un lissage soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm). Le décor, situé sur le bord intérieur, est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Il devait se composer à l'origine d'une série de chevrons non jointifs. Des traces d'incrustation de pâte blanche sont encore visibles (fig. 225, n° 4).

Vase n° 144 : Fragment d'une petite écuelle de 7 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 11 cm. La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur brun-beige à rouge à l'extérieur et noire au cœur. Contrairement aux autres écuelles, le montage de cet individu est réalisé au colombin, en raison peut-être de son petit format. Malgré un traitement de surface assez soigné, on remarque de nombreuses traces de lissage sur les parois interne et externe ainsi qu'un aspect bosselé de la paroi externe sur la rupture de pente. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm) (fig. 225, n° 21).

Vase n° 145 : Fragment d'un bol hémisphérique de 11 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur est estimée à 6 cm. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur brun-noir à beige à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est réalisé au colombin. Le traitement de surface est assez soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm) laissant parfois apparaître en surface quelques éléments plus grossiers (> 3 mm). Le décor consiste en la déformation du bord créant des ondulations de la lèvre (fig. 225, n° 13).

Vase n° 146 : Bol trapu de 10 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur de 7,5 cm. La paroi, épaisse de 10 mm, est de couleur grise à l'extérieur et noire au cœur. Ce vase est muni d'au moins un petit bouton conique légèrement saillant. Cet individu a été réalisé dans la masse et l'aspect grossier de la pâte montre un façonnage peu soigné. En effet, le dégraissant est pratiquement absent et à granulométrie très irrégulière (fig. 225, n° 14).

Vase n° 147 : Écuelle pratiquement complète de 10 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 14 cm et une hauteur estimée à 11 cm. La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur beige uniforme à l'extérieur et noire au cœur. À l'instar des autres individus appartenant à la même catégorie de profils, ce vase était muni d'une petite anse située juste au-dessus du diamètre maximum. Le montage est probablement réalisé par deux plaques dont la jonction, renforcée par un épaississement de la paroi, se situe sur l'inflexion du vase. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie très fine (0,5 mm). Malgré un mauvais état de conservation, la surface présente encore, par endroits, l'aspect luisant lié au polissage. Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Il présente une série de trois arceaux emboîtés régulièrement espacés. Des

traces d'incrustation de pâte blanche sont encore visibles (fig. 225, n° 22).

Vase n° 148 : Assiette de 14 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur de 4,5 cm. La paroi, épaisse de 7 mm, est de couleur brun-noir à beige à l'extérieur et noire au cœur. Cet individu a été réalisé à l'aide d'une plaque. L'aspect très régulier de la surface, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, démontre un lissage soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 à 1 mm). Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Il se compose d'une série de grands chevrons encadrant des "palmes" (chevrons courbes) non jointifs, situés sur le bord intérieur. Des traces d'incrustation de pâte blanche sont encore visibles (fig. 225, n° 3).

Vase n° 149 : Fragment d'une écuelle de 8 cm de diamètre à l'ouverture. Le diamètre maximum et la hauteur ne sont pas déterminables. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur brun-noir sur la paroi externe et noire sur la paroi interne et au cœur. Le montage est probablement réalisé à la plaque. Le traitement de surface est assez soigné, malgré les traces de lissage sur la paroi interne. Le dégraissant, constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 à 1 mm), est peu visible. Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Il se compose probablement d'une série de chevrons non jointifs. Des traces d'incrustation de pâte blanche sont encore visibles (fig. 226, n° 2).

Vase n° 150 : Fragment d'un vase tronconique de 20 cm de diamètre à l'ouverture et conservé sur 10 cm de hauteur. La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur brun-beige sur la paroi externe et noire sur la paroi interne et au cœur. Le montage est réalisé au colombin et la lèvre, épaissie et aplatie, présente un profil irrégulier. Le traitement de surface, plus soigné à l'intérieur, montre de nombreuses traces de lissage sur les parois interne et externe, et des empreintes de végétaux sur la paroi interne. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz de granulométrie moyenne (0,5 à 2 mm) (fig. 227, n° 7).

Vase n° 151 : Fragment d'un vase à rupture de pente d'environ 12 cm de diamètre à l'ouverture pour 16 cm de diamètre maximum. La hauteur n'est pas déterminable. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur brun-beige à l'extérieur et noire au cœur. Ce vase est muni, sur le diamètre maximum, d'une anse à ensellement implantée légèrement de biais. Il est à noter ici la rareté de l'association entre ce type de moyen de préhension et la forme. Le montage est réalisé au colombin. Le traitement de surface est assez soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm) (fig. 225, n° 23).

Vase n° 152 : Écuelle très fermée, pratiquement complète, de 12 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 19 cm et une hauteur estimée à 6 cm. La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur noire à l'extérieur et rouge brique au cœur. Il est possible que cet individu ait subi des "coups de feu" pendant son utilisation. Ce vase est muni d'une petite anse au profil légèrement nasiforme, située juste au-dessus du diamètre maximum. Le montage est probablement réalisé par deux plaques dont la jonction, renforcée par un épaississement de la paroi, se situe sur l'inflexion du vase. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie très fine (0,5 mm). Le traitement de surface est très soigné et l'on peut constater, par endroits, la conservation de l'aspect luisant lié au polissage. Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Facilement reconstituable, il présentait à l'origine une série de trapèzes allongés à champ de croisillons (fig. 229, n° 1).

*Couche 75*

Vase n° 153 : Jatte à fond rond de 28 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur de 16,5 cm. La paroi, épaisse de 9 mm, est de couleur beige à rouge à l'extérieur et noire au cœur. Il est difficile de se prononcer sur la présence ou l'absence de moyen(s) de préhension. L'aspect très régulier de la surface démontre un montage au colombin et un lissage soignés. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (1 mm) laissant parfois apparaître des éléments plus grossiers. Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Situé près de la lèvre et sur la paroi interne du vase, il consiste en une série de chevrons disposés par paire. On remarque par endroits la disparition des coups de poinçon sous l'effet du lissage : un décor était-il prévu sur ce type de récipient ? (fig. 229, n° 2).

*Couche 77*

Vase n° 154 : Fragment d'un bol ovoïde de 11 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur est estimée à 9,5 cm. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur brun-noir

à beige à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est réalisé au colombin. Le traitement de surface est assez soigné, malgré quelques traces de lissage sur les parois interne et externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 à 1 mm) peu visibles en surface (fig. 229, n° 4).

Vase n° 155 : Fragment d'un bol hémisphérique de 16 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur est estimée à 10 cm. La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur brun-beige à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est réalisé au colombin. Le traitement de surface est assez soigné, malgré les traces de lissage sur les parois interne et externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm) laissant parfois apparaître en surface quelques éléments plus grossiers (> 4 mm) (fig. 229, n° 6).

Vase n° 156 : Fragment d'une assiette creuse (?) de 13 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur de 7 cm. La paroi, épaisse de 5-6 mm, est de couleur brun beige à rouge à l'extérieur et noire au cœur. Cet individu a été réalisé à l'aide d'une plaque. Le traitement de surface est soigné, malgré quelques traces de lissage sur la paroi externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm), laissant parfois apparaître en surface des éléments plus grossiers (fig. 229, n° 3).

Vase n° 157 : Grande jatte au fond légèrement aplati de 28 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur de 11 cm. La paroi, épaisse de 8 à 9 mm, est de couleur beige à rouge à l'extérieur et noire au cœur. L'aspect très régulier de la surface démontre un montage au colombin soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (1 mm), laissant parfois apparaître des éléments plus grossiers. Ce vase est muni d'une anse dont le profil est rendu irrégulier par l'aplatissement du boudin lors du montage (fig. 229, n° 12).

*Couche 81*

Vase n° 158 : Fragment d'une écuelle de 13 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 14 cm. La hauteur est estimée à 9 cm. La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur beige à orange à l'extérieur et noire au cœur. Une languette de préhension au profil assez irrégulier est située sur le diamètre maximum du vase. Son application a provoqué une forte déformation de la paroi interne. Le montage est probablement réalisé au colombin. Le traitement de surface est assez soigné, malgré les nombreuses craquelures liées à la mauvaise préparation de la pâte et les traces de façonnage de la languette visibles sur la paroi externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm) (fig. 229, n° 9).

Vase n° 159 : Fragment d'un vase tronconique de 17 cm de diamètre à l'ouverture et conservé sur 10 cm de hauteur. La paroi, épaisse de 8 mm, est de couleur brun-beige à rouge à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est réalisé au colombin et la lèvre présente un profil irrégulier. Le traitement de surface est peu soigné sur la paroi interne et bosselé sur la paroi externe. Le dégraissant, constitué d'éléments de quartz de granulométrie fine à moyenne (0,5 à 3 mm), est très visible en surface (fig. 229, n° 11).

Vase n° 160 : Bol au fond légèrement aplati, pratiquement complet, de 13 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur de 9 cm. La paroi, épaisse de 7 à 8 mm, est de couleur noire uniforme. Le montage est réalisé au colombin. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (1 mm) laissant parfois apparaître des éléments plus grossiers. La surface présente encore l'aspect luisant lié au polissage (fig. 229, n° 7).

Vase n° 161 : Fragment d'une assiette de 22 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur de 10 cm. La paroi, épaisse de 7 mm, est de couleur brun-rouge à beige à l'extérieur et noire au cœur. Le montage au colombin est perceptible au toucher. Le traitement de surface est soigné. Cet individu a subi des "coups de feu". Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm), laissant parfois apparaître à la surface quelques éléments plus grossiers (fig. 229, n° 8).

*Couche 91*

Vase n° 162 : Fragment d'un pichet de 17 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 25 cm. La hauteur n'est pas déterminable. La paroi, épaisse de 8 mm, est de couleur beige uniforme à l'extérieur et noire au cœur. Ce vase est muni d'au moins une anse en boudin à ensellement médian, implantée de biais juste au-dessus du diamètre maximum. La surface externe du vase montre un traitement régulier (lissage) tandis que l'intérieur laisse visible le montage au colombin. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (1 mm) laissant parfois apparaître des éléments plus grossiers (fig. 230, n° 16).

Vase n° 169 : Fragment d'un vase dont ni le diamètre à l'ouverture ni la hauteur ne sont déterminables. La paroi, épaisse de 7 mm, est de couleur brun-beige à rouge à l'extérieur et noire au cœur. Ce vase est muni, sous le bord, d'une anse à ensellement implantée légèrement de biais. Le montage est réalisé au colombin. Le traitement de surface est assez soigné, malgré des traces de modelage de l'anse sur la paroi externe. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm), laissant parfois apparaître à la surface des éléments plus grossiers (> 3 mm) (fig. 230, n° 5).

Vase n° 163 : Écuelle pratiquement complète de 10 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 13 cm et une hauteur estimée à 9,5 cm. La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur noire à l'extérieur et rouge brique au cœur, résultat probable de "coups de feu". Ce vase est muni d'une petite anse au profil légèrement nasiforme, située juste au-dessus du diamètre maximum. Le montage est probablement réalisé par deux plaques dont la jonction, renforcée par un épaississement de la paroi, se situe sur l'inflexion du vase. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie très fine (0,5 mm). Malgré un mauvais état de conservation, la surface présente encore, par endroits, l'aspect luisant lié au polissage. Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Il présente une série de motifs régulièrement espacés, constitués de trois losanges jointifs à champ de croisillons, dont le plus petit est situé au centre et accolé juste au-dessus de la jonction (fig. 230, n° 7).

Vase n° 125 : Fragment d'une bouteille de 16 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 32 cm. La hauteur n'est pas déterminable. La paroi, épaisse de 8 mm, est de couleur grise à l'extérieur et noire au cœur. Ce vase est muni d'au moins une anse au profil indéterminé située juste au-dessus du diamètre maximum. L'aspect très régulier de la surface et de l'épaisseur démontre un montage au colombin soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (1 mm). Malgré un mauvais état de conservation, la surface du vase avait probablement reçu un lissage soigné. Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Il devait présenter à l'origine une série de trapèzes à champ de croisillons encadrant des impressions simples circulaires.

Vase n° 164 : Fragment d'un probable bol dont le diamètre à l'ouverture et la hauteur ne sont pas déterminables. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur noire uniforme. Fait peu commun, ce vase est muni d'une anse en boudin appliquée en position horizontale. Le montage, réalisé au colombin, est soigné et le profil de la lèvre très régulier. Le traitement de surface est assez soigné, malgré des traces de modelage de l'anse sur la paroi externe et des traces de lissage sur la paroi interne. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 à 2 mm) (fig. 230, n° 4).

Vase n° 165 : Fragment d'un vase à bord déversé de 20 cm de diamètre à l'ouverture. La paroi, épaisse de 7 mm, est de couleur brun-noir à rouge à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est probablement réalisé au colombin. Le traitement de surface est plus soigné sur la paroi interne, avec toutefois des traces de lissage. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine à moyenne (0,5 à 2 mm), laissant parfois apparaître en surface quelques éléments plus grossiers (> 4 mm). Il faut noter que cet individu est brûlé (fig. 230, n° 8).

*Couche 98*

Vase n° 166 : Coupe à fond rond légèrement fermée de 12 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 13 cm et une hauteur de 8 cm. La paroi, épaisse de 4 mm, est de couleur rouge à orange. Il est difficile de se prononcer sur la présence ou l'absence de moyen(s) de préhension, étant donné la faible surface conservée de la partie supérieure. Le montage est probablement réalisé par deux plaques dont la jonction, renforcée par un épaississement de la paroi, se situe sur l'inflexion du vase. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie très fine (0,5 mm). Malgré un mauvais état de conservation, la surface du vase avait probablement reçu un lissage soigné. Le décor est réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse selon la technique du poinçonné-tiré. Il devait présenter à l'origine des trapèzes allongés disposés en quinconce à champ de croisillons (fig. 230, n° 15).

Vase n° 167 : Fragment d'un bol ovoïde de 10 cm de diamètre à l'ouverture. La hauteur est estimée à 8 cm. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur brun-noir à l'extérieur et noire au cœur. Le montage est réalisé au colombin. On constate un affinement de la paroi vers le fond. Le traitement de surface est assez soigné, malgré quelques traces de lissage sur la paroi interne. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 à 1 mm) peu visibles en surface (fig. 230, n° 13).

Vase n° 168 : Fragment d'un probable bol de 12 cm de diamètre à l'ouverture. La paroi, épaisse de 7 mm, est de couleur grise à noire. Ce vase est remarquable par son aspect très grossier. La surface extérieure présente nombre d'aspérités qui sont autant d'éléments millimétriques appartenant à un dégraissant mal trié, tandis que la paroi intérieure est totalement érodée. Il est muni d'une anse en boudin implantée en oblique et flanquée à son extrémité supérieure de deux boutons (fig. 230, n° 12).

Vase n° 170 : Vase à rupture de pente haute, pratiquement complet, de 10 cm de diamètre à l'ouverture pour un diamètre maximum de 18 cm. La hauteur n'est pas déterminable. La paroi, épaisse de 5 à 6 mm, est de couleur noire uniforme. Il est difficile de se prononcer sur la présence ou l'absence de moyen(s) de préhension. Le montage est probablement réalisé par deux plaques dont la jonction, renforcée par un épaississement de la paroi, se situe sur l'inflexion du vase. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie moyenne (1 mm), laissant parfois apparaître des éléments plus grossiers. La surface présente encore l'aspect luisant lié au polissage. Toutefois, l'irrégularité de la paroi de la panse, contrairement au col, laisse l'impression d'un travail "négligé" ou tout au moins hâtif. Le décor, réalisé à l'aide d'un instrument à pointe mousse, s'inspire de la technique du poinçonné-tiré. En effet, l'absence de régularité des coups et de l'agencement du poinçon crée des motifs géométriques aux contours incertains (fig. 230, n° 17).

*Couche 100*

Vase n° 171 : Bol hémisphérique de 18 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur de 12 cm. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur beige uniforme à l'extérieur et noire au cœur. Ce vase est muni d'une petite anse en boudin de bonne facture implantée en léger oblique. Le percement de la lumière a été effectué à l'aide d'un bâtonnet dont la trace est encore visible à la surface. Cet individu est réalisé à l'aide d'une plaque. L'aspect très régulier de la surface, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, démontre un lissage soigné. Le dégraissant est constitué d'éléments de quartz à granulométrie fine (0,5 mm) (fig. 230, n° 18).